



BILAN DE L'ACTION DES COLLECTIVITES POUR L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Annexes

**Agir ensemble
pour éduquer au développement durable**

***Conférence internationale de Bordeaux
du 27 au 29 octobre 2008***

SOMMAIRE

Tableau récapitulatif des actions

I. LES COLLECTIVITES ECO-RESPONSABLES	4
II. LES COLLECTIVITES AGISSENT AUPRES DES CITOYENS	14
III. LES COLLECTIVITES PARTENAIRES.....	31

Contributions intégrales des collectivités

IV. REGIONS.....	37
- Basse-Normandie.....	37
- Bretagne	42
- Franche-Comté.....	45
- Limousin	46
- Nord - Pas de Calais.....	52
- Poitou-Charentes	57
- Provence Alpes côte d'Azur.....	57
- Réunion.....	60
- Rhône-Alpes	62
V. DEPARTEMENTS.....	66
- Alpes-Maritimes.....	66
- Deux-Sèvres.....	68
- Essonne	70
- Eure et Loire.....	73
- Gironde.....	73
- Hérault	77
- Tarn.....	79
- Var.....	81
VI. INTER-COMMUNALITES.....	83
- Autunois.....	83
- Bordeaux.....	83
- Cap l'Orient	84
- Grand Lyon.....	89
- Dunkerque	90
- Marne et chanteraine	96
- Mulhouse Sud Alsace.....	98
- Pays des herbiers.....	101
- Rennes.....	101
- Val d'Orge	101

VII. COMMUNES.....	102
- Angers	102
- Auxerre	109
- Beauvais	109
- Besançon.....	111
- Cannes.....	111
- Echirolles.....	113
- Le Havre	114
- Lille	119
- Limoges	129
- Mayenne	129
- Orléans	130
- Rezé.....	131
- Valenciennes	131
VIII. AUTRES	132
- Parc naturel régional Livradois-Forez	132
- SIOM de la Vallée de Chevreuse	132

Tableau récapitulatif des actions

I. Les collectivités éco-responsables

Collectivités	type d'action ¹	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional de Bretagne	1	NR	Série de manifestations (film, stands, exposition...)	A chaque semaine de la mobilité 15-21 septembre	Les agents et les élus	NR	NR	NR	Poursuivre et développer	
Conseil régional Limousin	1	2008	Projection de films (La vérité qui dérange, la 11 ^e heure)	ponctuelle	Les agents et les élus	Travail transversal entre de nombreux services	NR	100 personnes / projection	NR	
Conseil régional Limousin	1	2007	Journée de rencontres entre acteurs de la solidarité internationale	ponctuelle	Ouverte aux agents	Travail transversal entre de nombreux services	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord – Pas de Calais	1	NR	Campagnes, séminaires, forums	Très régulièrement	Les agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	1	depuis 2006	Sessions de sensibilisation	régulière	Les agents	NR	CNFPT	400 volontaires depuis le début	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	1	NR	Journées d'échanges, voyage d'étude	Ponctuelle	Les élus	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	1	NR	Semaine du développement durable	Annuelle	Agents et élus	NR	NR	500 participants / édition	NR	

¹ 3 types d'actions :

1. sensibilisation en interne
2. formation des élus et des agents
3. apprentissage par l'action

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Rhône-Alpes	1	NR	Présentation d'un rapport annuel d'avancement en Assemblée plénière	Annuelle	Agents et élus	NR	NR	NR	NR	
Conseil général des Alpes Maritimes	1	2006	Guide Ecocitoyen		Administration et agents	Groupe de travail composé de personnes issues de différents services	NR	NR	NR	
Conseil Général des Deux-Sèvres	1-2	NR	Séances de sensibilisation au DD et à des thématiques DD	régulière	Les agents	NR	NR	NR0	Partenariats en cours de discussion avec acteurs universitaires, institutionnels, associatif + Renforcement des actions dans le projet départemental 2009	
Conseil général de l'Essonne	1	2005	Guide des bonnes pratiques	ponctuelle	Les agents	Elaboré avec les agents	NR	Evaluation annuelle par une grille d'indicateurs	NR	
Conseil général de l'Essonne	1	2008	Guide sur la démocratie participative dans l'élaboration des politiques publiques	ponctuelle	Les agents et les élus	Elaboré suite à un diagnostic	NR	NR	NR	
Conseil général de l'Essonne	1	2005	Sessions de sensibilisation Agenda 21	annuelle	Les agents	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général de Gironde	1	2007	Campagne de sensibilisation "5 défis pour réduire notre empreinte écologique"	1 an et demi	Agents et élus	NR	NR	5 défis, 5 objectifs chiffrés et mesurables	Evaluation sur les objectifs	3 objectifs : exemplarité du CG Changement de comportement Agent = ambassadeur
Conseil général de l'Hérault	1	NR	Sensibilisation au DD inscrite dans le dispositif « Passeport Cadres »	ponctuelle	Les nouveaux cadres	NR	NR	NR	NR	
Communauté urbaine de Bordeaux	1	depuis 2004	½ journée de sensibilisation	variable	Elus et agents de la CU et des communes 50 part/session	NR	NR	NR	+ de sessions + de pers touchées	
Communauté urbaine de Bordeaux	1	2004	Débats du DD	Une demi-journée de sensibilisation et d'information	Elus et agents	NR	NR	50 participants en moyenne	Améliorer la périodicité et toucher plus d'agents et d'élus	
Communauté d'agglomération Cap Lorient	1	Janvier à mars 2006	5 sessions de sensibilisations (1/2 journée - 25pers)	Ponctuelle	Agents	Convention avec le CRISLA 500 € pour les interventions de nature et culture (budget général)	CRDD, Nature&culture	130 inscrits Evaluation positive par les agents	Création de modules de formation spécifiques	
Communauté d'agglomération Cap Lorient	1	Juin et octobre 2006	2 voyages d'étude à Fribourg	Ponctuelle	Elus, directeurs généraux et responsable des services	budget général	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Communauté urbaine de Dunkerque	1	NR	sensibilisation particulière aux questions du DD au sein du « parcours d'accueil »	ponctuelle	Les nouvelles recrues	NR	NR	NR	NR	
Communauté de communes du Pays des herbiers	1	NR	Session de sensibilisation + lettre trimestrielle	Ponctuelle	Les agents	NR	NR	¾ des agents atteints	NR	
Communauté Urbaine Marne et Chantereine	1	2005-2008	5 journées de sensibilisation	ponctuelle	Elus et agents intercommunaux et municipaux	Chargée de mission Agenda 21	1 bureau d'étude Région Ile-de-France, ARENE, réseau TEDDIF, Comité 21	200 personnes touchées Evaluation par un questionnaire (résultats non transmis)	prévision d'autres journées de sensibilisation	
Ville d'Angers	1	2006	½ journée de sensibilisation : les bonnes idées durables	ponctuelle	Les agents 200 présents	Mission DD, service Communication, DRH...	En interne	NR	NR	
Ville d'Angers	1	NR	Rubrique « Empreinte durable » du journal interne	périodique	Les agents	Service communication	NR	NR	NR	
Ville d'Angers	1	depuis 2006	Rubrique dédiées dans le site Intranet (brèves, focus, relai de projet interne DD)	variable	Les agents	Service communication	NR	NR	NR	
Ville d'Angers	1	NR	Interventions sur des thématiques DD	variable	Les agents	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville d'Angoulême	1	NR	Consultation pour des propositions concrètes de mises en œuvre du DD dans les bureaux.	ponctuelle	les agents	NR	NR	Par groupe de 20 ou 30	NR	
Ville de Cannes	1	2007 et 2008	Evènements de sensibilisation	ponctuelle	Cadres et élus	NR	NR	NR	NR	
Ville d'Echirolles	1	NR	Programme de communication interne sur le DD (réflexion collective, formation, projections...)	permanent	NR	un poste animateur à plein-temps	NR	NR	Développement du programme	
Ville du Havre	1	2007 et 2008	Opérations de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie (2007) et les achats responsables (expo, projection de films, visites de chantiers, quizz, signature d'engagement...) 2008	Annuel sur plusieurs semaines	agents	NR	ADEME, EDF, Cité de la Vilette, CODAH	2007 : 2 200 participants 2008 : 1 850 participants		
Ville de Mayenne	1	2006	Groupe de travail dédié au DD représentant l'ensemble des services	Réunions trimestrielle	14 agents	NR	NR	NR	NR	
Ville de Mayenne	1	2006	Eco-apéro	Annuelle, semaine du DD	Les services	NR	NR	50 participants en moyenne	NR	
Ville de Mayenne	1	NR	Manuel de l'éco-agent	ponctuelle	Les agents	NR	NR	400 agents	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville d'Orléans	1	2006	« mardis des services » consacré au développement durable.	Hebdomadaire pendant 1 an	Les services	NR	NR	NR	NR	
Ville de Rezé	1	NR	forum interne consacré au DD : « Les agents parlent aux agents ».	annuelle	Les agents	NR	NR	300 agents sur les 800	NR	
SIOM de la vallée de Chevreuse	1	NR	Livret d'accueil intégrant les bonnes pratiques environnementales	permanent	Les nouveaux agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Basse-Normandie	2	2007	Formation, groupes thématiques, cafés-débats	ponctuelle	Elus et agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	2	2007	Outils spécifiques disponibles sous intranet	variable	Les services	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	2	2007-2008	Séances de formations (tri des déchets, HQE, Agenda 21 interne)	ponctuelle	Les agents	Travail transversal entre de nombreux services	NR	50 personnes formées à l'Agenda 21 interne sur 5 séances	NR	
Conseil régional Nord - Pas de Calais	2	Depuis 2005	Information sur la démarche régionale DD	Régulière	Les nouveaux arrivants	NR	NR	NR	Module de formation DD de 2 jours	
Communauté de Communes de l'Autunois	2	2007	Enquête suivie d'une formation-actions	Ponctuelle	Les agents	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Communauté d'agglomération du Val d'Orge	2	NR	3 types de formations : Formation généraliste pour les agents volontaires; formation de tous les directeurs généraux et leurs adjoints; sessions spécialisées service par service	ponctuelles	Les agents volontaires Les directeurs généraux et leurs adjoints Les services	NR	NR	NR	NR	
Ville de Beauvais	2	2004	Formation méthodologique à la concertation : conduire et animer des réunions de concertation et participation de la population	NR	Chefs de services, agents	NR	NR	37 agents formés à la concertation en 2004		
Ville de Besançon	2	NR	Formation-actions aboutissant à un programme d'actions	Plusieurs	Agents et élus volontaires	NR	NR	NR	NR	
Ville de Cannes	2	2005	Formation d'éducation aux économies d'énergie	annuelle	Les agents	NR	NR	153 agents en 2005 48 en 2006 107 en 2008	100% des agents (2700 agents) en 2 ans	
Ville du Havre	2	2006	Formation de plusieurs sessions s à la HQE	Une année	Elus, membres de la DG et agents	NR	CNFPT	112	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville de Lille	2	2003-2007	Formation : utilisation des produits phytosanitaires, gestion de l'eau et énergie, HQE, empreinte écologique, achats responsables...		Tout nouveau agent	NR	NR	300 agents	NR	
Ville de Mayenne	2	2007	Séances de présentation sur le DD et la démarche de la ville	trimestrielle	Les nouveaux arrivants	NR	NR	25 personnes au 11/07/08	Démarche pérenne	
Conseil régional Nord – Pas de Calais	3	NR	Projet écoManagement (PDE, diagnostics, clauses marchés publics)	Permanent	Les agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord – Pas de Calais	3	NR	Congés solidaires : prise en charge déplacements et hébergement	Sur demande	Les agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Réunion	3	Adopté le 22/07/08	Agenda 21 interne	NR	Les agents et les élus	35192 € pour le bureau d'études	Un bureau d'études	NR	Evaluation annuelle Complément du plan d'action	
Conseil régional Réunion	3	Depuis 2006	Désignation d'un référent DD dans chaque direction	Ponctuelle	Les agents volontaires	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	3	NR	Désignation d'un référent DD dans chaque direction	Ponctuelle	Les agents volontaires	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Rhône-Alpes	3	Depuis 2005	Utilisation de la méthode d'appréciation régionale du DD dans l'évaluation et les mécanismes décisionnels	Ponctuelle	Les porteurs de projets	Direction de la prospective et de l'évaluation	NR	NR	NR	
Conseil Général de l'Essonne	3	2005-2006	Formations actions spécifiques Agenda 21	ponctuelle	Certaines directions (collège, patrimoine)	NR	NR	NR	NR	
Conseil Général de l'Essonne	3	2005-2008	Responsabilité de la mise en œuvre de l'Agenda 21	ponctuelle	les directions 100 agents	NR	NR	NR	NR	
Conseil général de l'Essonne	3	Depuis 2004	Plan de déplacement des agents (PDA)	permanent	Les agents	NR	NR	NR	NR	
Communauté d'agglomération Cap l'Orient	3	NR	Dispositif de suivi et d'évaluation ; mission interservices DD	Permanent	Les services	NR	NR	NR	NR	
Communauté Urbaine Marne et Chantereine	3	2005-2008	Séances de travail + de rédaction collective de l'Agenda 21	ponctuelle	Elus et agents intercommunautaires et municipaux	Chargée de mission Agenda 21	1 bureau d'étude Région Ile-de-France, ARENE, réseau TEDDIF, Comité 21	200 personnes touchées Evaluation par un questionnaire (résultats non transmis)	NR	
Ville d'Angers	3	2008	Adoption officielle de la Charte DD du service animation du CCAS (bons gestes)	ponctuelle	Le service animation du CCAS	Co construction par les agents du service	NR	NR	Réaliser une affiche sur les bons gestes pour tous les locaux municipaux	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville d'Angers	3	NR	Adoption de procédures respectueuses de l'environnement (plan de maîtrise de l'énergie, tri sélectif, achats de matériaux et fournitures éco-responsable)	ponctuelle	Les services	Formation des personnels	NR	NR	NR	
Ville du Havre	3	2006 à 2008	Concours Innovations pour le développement durable : Chaque année, les 3 projets les plus innovants sont récompensés et mis en œuvre dans le cadre de l'Agenda 21 du Havre	annuel	Agents des services municipaux	NR	Les membres du comité partenarial de l'Agenda 21 sont associés au jury interne (élus, DG) de sélection des lauréats du concours	Pour 2006 et 2007 : - Nb de dossiers de candidature : 52 - Nb de participants : 160	NR	

II. Les collectivités agissent auprès des citoyens

Collectivités	type d'action ²	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Basse-Normandie	1 – 2 – 4	NR	Actions pilotées par la Région (outils, manifestations, dispositif, salons...)	ponctuel	citoyens	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	1	Depuis 2001	Les « Itinéraires du développement durable », les « rencontres du nouveau siècle »	4 à 5 rencontres / an	Citoyens	NR	NR	25 éditions 200 à 250 personnes par rencontre	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	1	NR	Les « ateliers de prospective régionales »	NR	Acteurs institutionnels de l'aménagement	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional PACA	1	depuis 2004	Colloque international sur l'écocitoyenneté	Tous les 2 ans	Citoyens	NR	ADEME, Université de Provence	NR	NR	

² 9 types d'actions :

1. évènements, animations, campagne
2. outils de sensibilisation (journal, centre ressources...)
3. instances (comités de quartier, grenelles régionaux...)
4. appels à projets, concours, apprentissage par l'action
5. plans d'éducation
6. pour les jeunes : consultation (instances)
7. pour les jeunes : démarches de projet
8. pour les jeunes : actions EDD

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Réunion	1	Depuis 2002	« les rencontres réunionnaises du DD »	Régulière	Société civile, associations, entreprises, institutions	NR	Etat, Région, département, CCEE, CESR, CCIR, Chambres métiers et agriculture	400 personnes en 2002, 400 en 2003 et 1500 e 2007	NR	
Conseil régional Réunion	1	En juillet 2008	Evènements « Regards sur le monde » (festival, cinéma, conférence, exposition)	NR	Tous publics	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	1	Février 2007	Campagne d'information sur le réchauffement climatique	ponctuelle	citoyens	NR	NR	NR	Appel à projet pour les citoyens, associations, entreprises et collectivités	
Conseil général Alpes Maritimes	1	2007	Actions d'animations et d'éducation à l'environnement sur l'ensemble des Parcs départementaux	NR	Tous publics	121 500	LPO, Centre de découverte du monde marin, Planète Sciences Méditerranée, Fédération départementale de la pêche, ...	En 2007, 231 animations pour 5 836 personnes (hors exposition)	NR	
Conseil général de l'Essonne	1	Depuis 2003	Nombreux événements et outils : campagnes thématiques, conférences, projections, journal de l'Agenda 21 , rubrique DD du site	réguliers	Pour tous	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général de l'Essonne	1-9	2006 et 2008	Les rencontres de l'EDD	biennale	Communauté scolaire, associations et acteurs locaux	NR	NR	NR	NR	
Communauté d'agglomération Cap l'Orient	1	2003	« Salon «Terre ! »	biennale	Grand publics	18294 € étude de faisabilité 912766 € les 3 éditions	CR, CG, DIREN, ADEME, SEGEPEX, professionnels de l'envt et du DD, associations locales	Constante progression, 10000 visiteurs en 2007 Retombées satisfaisantes	4 ^{ème} édition en mars 2009	
Communauté Urbaine Marne et Chantereine	1	2005	Séance de sensibilisation à l'Agenda 21 et salon des énergies renouvelables et de l'habitat écologique	Ponctuelle pour les séances Annuelle pour le salon	citoyens	NR	NR	NR	NR	
Ville d'Angers	1	NR	Intervention thématique	annuelle	Elèves de l'enseignement supérieur	Maison de l'environnement	NR	NR	NR	
Ville d'Angers	1	NR	Conférences pédagogiques	annuelle	enseignants	Maison de l'environnement	NR	NR	NR	
Ville d'Angers	1	2005	Les rencontres régionales de l'Education à l'environnement	ponctuelle	Acteurs de l'éducation à l'environnement	Maison de l'environnement	LPO	NR	NR	
Ville d'Angers	1	depuis 2006	Animations variées : cafés éthiques, rallye pédestre « de la ville à la campagne, printemps bio, « bougeons autrement »	régulières	Citoyens	Maison de l'environnement	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville de Cannes	1	NR	Opérations diverses de sensibilisation	Fréquentes	Citoyens	Direction du développement durable	Structures d'EDD et communes du littoral	74 opérations en 2007	NR	
Villes de Cannes	1	NR	Manifestations récurrentes (semaine du DD...)	Régulières	Citoyens	NR	NR	NR	NR	
Ville du Havre	1-2	Depuis 2006	Dans le cadre de son Agenda 21, réalisation d'une brochure (engagement + état d'avancement) et organisation de réunions publiques semestrielles pour informer	Annuel et deux fois par an	citoyens		Membre du Comité partenarial de l'Agenda 21	Nb exemplaires diffusés avec le journal municipale : 92 000 Entre déc 2005 et juin 2008 : 1 810 participants aux réunions		
Ville du Havre	1	Juillet, août, septembre 2007	Exposition urbaine sur l'état de la planète et comment faire pour l'améliorer	ponctuelle	citoyens	NR	Ministère de l'écologie, Gaz de France, Association Point de Mire	NR		
Ville du Havre	1	Depuis janvier 2008	Les services de la ville vont une semaine dans les écoles volontaires pour sensibiliser la communauté éducative (+jeunes) aux économies d'énergies et énergies renouvelables	régulier	Communauté éducative	NR	Education nationale, ADEME, RAEEE	De janvier à juin 2008 : 10 écoles, 84 classes, 2 000 enfants	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville de Lille	1		Campagnes d'année : eau (2001), alimentation (2003), nature en ville (2005) et agir ensemble pour une ville durable et solidaire (2007)	Tous les deux ans	Citoyens et partenaires	NR	NR	NR		
Ville de Lille	1	2002-2006	Réseau frontalier de prévention des déchets ménagers "Acheter malin, c'est jeter moins!"	ponctuel	Citoyens belges et lillois	NR	Lille Métropole, Conseil régional Nord pas de calais, CLCV	375 000 habitants belges et 300 000 lillois Réalisation d'un guide à 200 000 exemplaires	NR	
Conseil régional Limousin	2	NR	La lettre du Limousin	2-3 mois	Citoyens	NR	NR	330 000 ex. / tirage	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	2	Depuis 1961	« Espaces Infos Energie »	permanent	Citoyens	NR	NR	17 conseillers 8000 contacts personnalisés / an	24 conseillers	
Conseil régional Nord-Pas de calais	2	NR	« Points Environnement conseils » (PEC)	Permanent	Citoyens	Financement de 9 conseillers	Maison régionale de l'environnement et des solidarités, collectivités locales	18 PEC, 1500 contacts personnalisés en 2007	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	2	Depuis 2001	« centre de ressources Développement durable » CERDD, Relai d'information	permanent	citoyens	NR	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général des Deux-Sèvres	2	NR	Financement du réseau des pôles Science et nature, relai EDD	annuel	citoyens	Investissements lourd en infrastructures + financement du fonctionnement	Education nationale, IUFM Poitou-Charentes, IFREE, CNRS, CPIE, SICTOM, associations locales	Plusieurs milliers de visiteurs à Zoodyssées et Cebron	NR	
Conseil général de l'Hérault	2	2002	Maison départementale de l'environnement – et soutien aux associations	permanent	citoyens	Maison : 159 000 €/an et 20 agents	Associations locales	Public touché par une animation : 93 500 (2002) et 135 500 (2007) ; Emplois d'animateurs : 195 (2002) et 157 (2007) ; Subvention départementales : 742 600 € (2002) et 878 500 € (2007=	Un schéma d'éducation à l'environnement vers le développement durable	
Conseil général du Var	2		Structures d'accueil sur les espaces naturels sensibles : écoferme de la barre à Toulon, Maison de la nature, Muséum d'histoire naturel	permanent	citoyens	Financer par la taxe départementale des espaces naturels sensibles Ecoferme : 15 pers. Maison de la nature : 2 pers. Muséum : 5 pers.	NR	Ecoferme : 8 039 ½ journée par enfants en 2007. Muséum : 30 000 personnes par an	Développer les animations	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Communauté de communes de l'Autunois	2	NR	Guide écocitoyen: consommation, dépenses, enjeux	ponctuel	Citoyens	NR	NR	Diffusé à 6000 exemplaires soit 50% des foyers	NR	
Communauté Urbaine de Dunkerque	2	2005	Service d'information et d'éducation au DD (animations, stage, soutien, outils)	permanent	210 000 citoyens	10 agents	Maison de l'environnement, CPIE Flandre Maritime, CIE de Grande-Synthe	NR	NR	
CAMSA – Mulhouse Sud Alsace	2 – 9	2005	CD-Rom pour permettre de construire un projet EEDD		Enseignants Elèves	Service développement durable et environnement de la CAMSA + structures indépendantes	NR	5 classes en 2007-2008	En cours	
CAMSA – Mulhouse Sud Alsace	2	NR	La Climat Box sur la réduction des CO2 : boîte recyclé avec des documents et objets. Vendue aux habitants		Grand public	NR	NR	NR	NR	
Communauté d'agglomération de Rennes	2	2006	Spectacle « La terre allant vers. »	Ponctuelle	Citoyens et scolaires	NR	NR	20 représentations entre avril et octobre 2006 (3000 visiteurs)	NR	
Ville d'Angers	2	actuel	Construction d'une cité éducatrice respectueuse de l'environnement, en consultation avec les partenaires du quartier	ponctuelle	Les usagers de la cité éducatrice	NR	Education nationale Associations CAF	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville d'Angers	2	2005	Exposition itinérante « des gestes pour ma planète »	10 quartiers sur 1 an	Citoyens	Maison de l'environnement	Maisons de quartiers Bibliothèque universitaire	NR	NR	
Ville d'Angers	2	2000	Mise à disposition d'un jardin biologique	permanent	Citoyens	Maison de l'environnement	NR	1200 visites en 2006	NR	
Ville de Beauvais	2	2007	La durable attitude : Un thème par an : consommation et alimentation	annuel	citoyens	NR	Comité scientifique et pédagogique (ville, aggro, CCAS, Académie, IUFM,	NR		
Villes de Cannes	2	Depuis 2004	Espace info-Energie	Permanent	Citoyens	NR	NR	NR	NR	
Ville de Valenciennes	2	2000	Anneau citoyen de Valenciennes : site portail, web TV,	permanent	Citoyens	NR	NR	Site : 40 000 connexions par mois	NR	
SIOM de la vallée de Chevreuse	2	NR	Guide « Petits gestes, grands effets »	Ponctuelle	Les 170000 habitants	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	3	NR	Rencontres régionales pour le SRADDT	ponctuelle	Citoyens	Délégation études et prospective	NR	18 rencontres sur tout le territoire	NR	
Conseil régional Limousin	3	Mai-juin 2007	Conférence de citoyens pour le plan Climat	ponctuelle	21 panélistes citoyens formés	60 000 € Service Agenda 21	Bureau d'étude 10 experts animateurs de Médiation et environnement	2 réunions huis-clos 2 réunions publiques	Outils à réutiliser tous les 2-3 ans sur d'autres thèmes	
Conseil général de l'Essonne	3	Depuis 2003	Observatoire participatif des engagements (OPE) (suivi des 120 engagements de l'Agenda 21) et observatoire participatif de l'envt	permanent	citoyens	NR	NR	428 personnes pour l'OPE	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général du Tarn	3	NR	Réseau Tarn Ec-structures : 8 structures d'accueil	NR	Citoyens partenaires	NR	NR	NR	NR	Budget EDD : 300 000 euros par an
Communauté urbaine Marne et Chantereine	3	2005	Création d'un Conseil participatif	permanent	Citoyens et acteurs locaux	Poste chargé de mission conseil participatif	NR	NR	évaluation	
Ville de Cannes	3	2008	Comité Cannois consultatif de Concertation, groupe « développement durable – Qualité de vie – façade maritime »	Permanent	Citoyens volontaires et compétents désignés par le maire	NR	NR	25 membres + 1 rapporteur	NR	
Ville de Lille	3	2006	Centre Gaïa d'éducation au développement : enfants immergés durant une demi-journée dans la vie quotidienne d'un village Africain	Permanent	Etablissements scolaires et structures éducatives	NR	Association belge Studio Globo et Comité pédagogique des enseignants de Saint Luisdu Sénégal	NR	NR	
Ville de Lille	3	NR	Conseil municipal des jeunes	Permanent	Jeunes (écoles ou association de quartier)	Appui d'animateurs pour le montage de projet	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	4-7	NR	Programme « coup de cœur » : financement de projets	Annuelle	lycéens	90 000 € en 2008 Service enseignement secondaire	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	4	NR	Soutien à des actions EDD pour le scolaire et grand public	Annuelle	Associations d'éducation à l'environnement	165 000 € en 2008 Service environnement	NR	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Nord-Pas de calais	4-7	NR	Fonds (Initiative pour une conso engagée et responsable, solidaire ici, solidaire ailleurs)	Permanent	Porteurs de projets	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	4	2008	Appel à projet « Objectif terre »	annuel	Lycées et centre de formation	NR	NR	Grand succès	NR	
Conseil général de l'Essonne	4	2006 et 2007	Prix de l'Agenda 21	annuel	Associations, collectivités, entreprises, collège, citoyens	NR	NR	150 participants en 2006 et 2007	NR	
Conseil général de Gironde	4		Trophée Agenda 21 de la Gironde	annuelle	citoyens	NR	NR	80 initiatives identifiées en 2007	NR	Egalement pour le 3 ^e axe
Ville d'Angers	4	depuis 2005	Mise à disposition de composteurs individuels avec animations théoriques et pratiques (mon jardin au naturel)	A la demande	Citoyens	Direction Environnement-cadre de vie Maison de l'environnement	LPO	1000 composteurs distribués	NR	
Ville d'Angers	4-7	2003	Apprentissage du vélo en milieu urbain (8 séances)	NR	Ecoles	NR	Association « place au vélo » Enseignants DDE	43 classes depuis 2003 (1026 enfants)	NR	
Ville du Havre	4	Depuis octobre 2006	Appel à projet pour 3 projets concrets de l'Agenda 21	annuel	citoyens	NR	Comité partenarial de l'Agenda 21	Nb de participants par ateliers : 20 à 30	NR	
Ville de Mayenne	4-7	2008	Dispositif argent de poche: indemnités pour des chantiers citoyens de proximité	NR	16-21 ans	15 € par jeune par demi-journée	Direction départementale jeunesse et sport Centre social agitato	17 jeunes en avril 2008 45 jeunes en été 2008	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Grand Lyon	5	10/07/2006	Plan d'éducation au développement durable	NR	Tout public	Au plan politique : comité de suivi de l'Agenda 21 et au plan technique et financier, la mission développement durable	Communes volontaires, entreprises, ...	NR	NR	
Conseil régional de Bretagne	6	2006-2008	Commission « DD et Agenda 21 » du Conseil régional des jeunes	NR	Lycées	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	6	NR	Conseil régional des jeunes : définition de projets validés ensuite par les commissions permanentes	permanent	lycéens	80 000 € en 2008 Direction de la communication et citoyenneté	NR	NR	NR	
Conseil général Eure et Loir	6	2006	Conseil général des jeunes élabore un Agenda 21 junior	permanent	Collégiens : 51 collèges	NR				
Ville d'Angers	6	NR	Consultation des enfants sur la création d'un centre de ressource sur la nature	ponctuelle	Les enfants	Direction éducation enfance	NR	NR	NR	
Conseil régional Basse-Normandie	7	2008-2009	Actions à destination des scolaires : création d'un groupe de travail E3D ; Agenda 21 scolaires ; réseau DD de 7 lycées agricoles	annuelle	lycées	Budget participatif	Rectorat, ADEME, CG, Graine, Draf, Diren, Agence de l'eau	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional de Franche-Comté	7	2005	Agenda 21 scolaire (ADDELY)	permanent sur une période	37 établissements sur 64	5 000 euros par lycée Assistance à maîtrise d'ouvrage DSA Environnement associée aux CPIE de Franche-Comté	Rectorat et Draf	NR	NR	
Conseil régional Limousin	7	2008	Expérimentation d'accompagnement des Agenda 21 scolaires de lycées	annuelle	Lycées	Service Agendas 21 scolaires	NR	3 lycées en 2008	Expérimentation élargie à 4 lycées en 2008-2009	
Conseil régional Nord-Pas de calais	7	Depuis 1994	« devenons citoyens de la planète »	Permanent	Porteurs de projets de 16 à 25 ans	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	7	A partir d'août 2008	Expérimentation d'Agenda 21 de lycées	NR	lycées	NR	NR	NR	Formation des TOS au DD	
Conseil régional PACA	7	Années scolaires 2007 et 2008	Expérimentation d'Agenda 21 dans 20 établissements	Annuelle	Lycées et CFA	100 000 € pour accompagnement + financement des actions au cas par cas	Les 2 rectorats, la DRAF	9 lycées en 2007 rejoint par 10 lycées et 1 CFA en 2008		
Conseil régional Rhône-Alpes	7	2006-2008	Expérimentation d'accompagnement de 28 lycées éco-responsables	Bisannuelle	Lycées	227 000 €	Académie de Lyon et Grenoble, DRAF, Graine	28 lycées en 2006-2008	Généralisation à partir de 2009	
Conseil général de l'Essonne	7	Depuis 2003	Soutien méthodologique aux démarches d'établissements éco-responsables	annuelle	collèges	NR	Association d'EDD missionnée	NR	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général de l'Essonne	7	2006	Guide « besoin d'EDDE ? »	ponctuelle	Porteurs de projets de la communauté scolaire	NR	NR	Distribution aux collèges et associations d'EDD et sur demande aux collectivités	NR	
Conseil général de Gironde	7	2007	appel à projets : 11 Agenda 21 scolaire	permanent	communauté éducative	3 000 euros + 1 000 euros ADEME sur 2 ans pour l'accompagnement	Inspection académique, ADEME, associations EDD	NR	Suivi étroit du CG et évaluation partagé 21 collèges pour 2008-2009	
Communauté Urbaine de Bordeaux	7	2007	10 Agenda 21 scolaires (15 en 2008)	permanent sur 3 ans	écoles primaires	Prise en charge de l'accompagnement	Inspection académique, ADEME, Diren, association EDD	10 écoles soit 2 000 élèves	Passer de l'expérimentation à la généralisation	
Ville d'Angers	7	depuis 2006	Guide méthodologique pour la mise en œuvre d'Agenda 21 scolaires	ponctuelle	Les écoles primaires	Mise à disposition du guide	Inspection académique	NR	Evaluation des démarches engagées	
Ville d'Angers	7	2003	pédibus	annuelle	écoles	Maison de l'environnement : étude des itinéraires et planning + fourniture panneaux et accessoires	NR	NR	10 écoles en 2007 Objectif de déployer la démarche	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville de Beauvais	7	2004	Programme Epode (ensemble prévenons l'obésité des enfants)	permanent	jeunes	NR	NR	5 176 jeunes ont participé	Mettre en place des actions communes et fédératrices autour de l'alimentation et de l'activité physique dans toutes les villes investies dans EPODE	
Parc Naturel Régional Livradois-Forez	7	2007/2008	Projet « une action pour ton parc » : sensibilisation, aide financière aux projets, mallette pédagogique, valorisation	ponctuelle	Les jeunes	Animateurs + 42 700 €	Education nationale Associations locales CR Auvergne, CG Puy-de-Dôme Caisse d'épargne	45 classes (collèges, écoles maternelles et primaires) Évaluation par questionnaire (19 réponses)	A renouveler, en l'améliorant : Liens avec les communes, valorisation locale	
Parc Naturel Régional Livradois-Forez	7-8	2004	Projet « cinergie » : sensibilisation puis accompagnement de projets sur l'énergie	ponctuelle	Les enfants	Animateurs + Financement de la réalisation de 20 courts-métrage + d'autres projets	Education nationale CR Auvergne, ADEME, DIREN, CG Puy-de-Dôme, Caisse d'épargne, EDF, AVENTIS, BSN Glaspak, GDF, Associations locales	38 classes inscrites 43 ½ journées de sensibilisation Questionnaire d'évaluation avec taux de réponse de 34%	Difficile à renouveler à cause du coût et du nombre d'élèves concernés	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional de Bretagne	8	2005	Soutien financier via l'axe DD et Agenda 21 du Dispositif karta	Annuel	Lycées	240 000 € pour 160 actions en 2005 400 000 € pour 450 actions en 2006	NR	150 lycées concernés	Développer les A 21 dans les lycées	Difficile de savoir si les démarches sont de « vrai » Agenda 21 ou non- liens entre DD et EDD difficile
Conseil régional de Bretagne	8	2008	Temps d'échange Karta par département sur l'axe DD et Agenda 21	Ponctuels	Lycées	NR	NR	4 rencontres 130 lycées 300 personnes	Evaluation satisfaisante	
Conseil régional Nord-Pas de calais	8	NR	Chèque nature région	Annuelle	Enseignants de la maternelle au lycée	7 €/élève/jour	9 structures régionales d'EDD	250 classes en 2006/2007		
Conseil régional Nord-Pas de calais	8	NR	Conférences interactives « planète précieuse »	régulière	Lycées et CFA		ADEME Nord-pas de calais, rectorat de Lille	497 conférences sur les années 2006/2007 et 2007/2008, 13000 élèves	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	8-3	Récent	Mise en place d'un espace de concertation des acteurs régionaux de l'EDD	ponctuelle	Les acteurs régionaux de l'EDD	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Rhône-Alpes	8	NR	Aide financière via des conventions d'objectifs avec les partenaires régionaux EDD	Annuelle	Les partenaires régionaux EDD (GRAINE, FRAPNA, URCP...)	2,5 M€ pour 530 demande de subvention	NR	NR	NR	
Conseil général Alpes Maritimes	8	2007	Appel à projets EEDD	60 journées	élèves	Animatrice Maison de la Nature + 8 500 euros pour l'ONF	Maison de la nature, ONF, Agglo, associations, Parcs, Ademe	51 projets EEDD 1530 élèves	NR	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général de l'Essonne	8	2004 et 2007	Guide de sensibilisation aux enjeux du développement durable	Ponctuelle	collégiens	NR	NR	Distribués aux 6 ^e et 5 ^e chaque année	NR	
Conseil général de l'Essonne	8	NR	Sessions de sensibilisation et de formation	ponctuelle	Professeurs des écoles des IUFM	NR	NR	NR	NR	
Conseil général de Gironde	8		Défis jeunes girondins	annuelle	jeunes 16-25 ans	NR	NR	NR		
Conseil général des Deux-Sèvres	8	2005	Programme « prévention et gestion responsable des déchets » :	NR	collèges	8 000 € /an pour animation + 1 chargé de mission à tiers temps et une apprentie	Education nationale, CPIE + diverses associations	Personnes touchées : Majorité des personnels des collèges Plusieurs milliers de collégiens	NR	
Communauté Urbaine de Bordeaux	8	depuis 2001	actions de sensibilisation (visites, animations, publications)	1 dossier par école sur l'année : 1 demi-journée	écoles primaires	Prise en charge des 40 premiers dossiers par la CUB	Centres des classes citadines, Lyonnaise des Eaux	2007-2008 : - 2 500 enfants - 100 à 150 visites	Augmenter le nombre d'écopiliers bénéficiaires, diffuser les outils dans les collèges et lycées ou encore ouvrir au périscolaire	
Communauté Urbaine de Bordeaux	8	2001	Actions de projets pédagogiques (maquette, exposition, charte...)	10 demi-journées	écoles primaires	Prise en charge de l'accompagnement par une association	Inspection académique et associations EDD	2007-2008 : - 2 500 enfants - 50 projets subventionnés	Augmenter le nombre d'écopiliers bénéficiaires, diffuser les outils dans les collèges et lycées ou encore ouvrir au périscolaire	

Collectivités	type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Communauté d'agglomération Cap L'Orient	8	Fonction des opérations	5 Programmes pédagogiques	Régulier	Scolaires	Sur 5 années : 274 400 euros	CR, CG, Agence de l'eau, ADEME + associations locales, CDDP, Office central de coopération à l'école du Morbihan...	7146 enfants sur 5 ans	Poursuite et renforcement des programmes	
Ville d'Angers	8	depuis 2006	Mise en place d'un groupe de travail permanent sur l'alimentation chargé de produire des animations (Festival, rencontres, conférences)	ponctuelle	les écoles primaires	Service santé publique, service éducation-enfance	Etablissement Public Angevin de Restauration Collective Sodexho	NR	Etendre les animations à davantage d'écoles	
Ville d'Angers	8	depuis 2003	Participation à des événements nationaux (printemps bio)	annuelle	cantines des centres de loisirs et écoles	NR	Etablissement Public Angevin de Restauration Collective GABB Anjou INTERBIO	NR	NR	
Ville d'Angers	8	2000 à 2005	Classe écologique urbaines	annuelle	collèges et lycées	Maison de l'environnement	Rectorat ADEME DIREN Pays de Loire	NR	NR	

III. Les collectivités partenaires

Collectivités	Type d'action ³	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Basse-Normandie	1-2-3-4	2008	Collectif régional de l'EEDD	permanent	Acteurs EDD locaux	NR	Graine, ville de Caen + 25 structures (collectivités, entreprises, associations...)		Accueil les Assises nationales de l'EEDD en 2009	
Conseil régional Basse-Normandie	1-3	NR	Groupe de travail sur manifestations et DD	ponctuel	Organisateurs de manifestations	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional de Bretagne	1	NR	Volet éco-construction dans le contrat de filière du bâtiment	Permanent	Entreprises du bâtiment	NR	NR	NR	Projet cohérent pour la filière en 2009 – travail en priorité avec les entreprises innovantes	
Conseil régional Limousin	1	NR	Bonification du taux d'intervention régionale en fonction du respect de critères environnementaux, sociaux et économique	ponctuelle	entreprises	NR	NR	NR	NR	

³ 3 types d'actions :

1. accompagnement des entreprises via les éco -industries (formation, accompagnement technique, conditionnalité des aides) ;
2. accompagnement des PME-PMI et artisans (à travers des marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux) ;
3. accompagnement des associations dans leurs pratiques
4. accompagnement des collectivités

Collectivités	Type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Limousin	1	NR	Aide majorée pour la création d'entreprises d'économie sociale et solidaire et du bois/environnement	ponctuelle	entreprise	Jusqu'à 15 000 € de majoration Service animation économique	NR	NR	NR	
Conseil régional Limousin	1	2006	Bonification de 10% des aides apportés aux projets respectueux de l'environnement	annuelle	Entreprises sociales et solidaires	Bonification de 10% par projet Service animation économique	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	1	NR	Programme de soutien technique (intégration du DD dans les stratégies, mise en application SD21000, RSE...) ; session de sensibilisation ; création d'un centre des eco -entreprises	Permanent	Entreprises	NR	Chambres commerce et artisanat, CJDES, Alliance...	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	1	NR	Actions de formation	Régulière	Responsables de centre de formation et formateurs	NR	Centre régional des ressources pédagogiques	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	1-2-3-4	depuis 2001	Centre de ressources développement durable CERDD, accompagnement bonnes pratiques, animation de réseau	Permanent	Collectivités, entreprises, associations	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional PACA	1-2-3-4	depuis 2004	Plateforme régionale de concertation pour l'EEDD	permanente	Pour tous	NR	Ensemble des acteurs EDD de la Région (120 acteurs)	NR	Evaluation en 2013	

Collectivités	Type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil général de l'Essonne	1	NR	Conventions cadres avec CCI et CM	NR	entreprises	NR	CCI et CM	NR	NR	
Conseil général de Gironde	1-2-3-4		Trophée Agenda 21 de la Gironde	annuelle	Acteurs locaux	NR	NR	80 initiatives identifiées en 2007	NR	Egalement pour le 2 ^e axe
Communauté Urbaine de Marne et Chantereine	1-2	2006	Création d'une société coopérative d'intérêt collectif PEREN	permanent	Entreprises, TPE et PME	NR	Porto-alegre, ARENE, ADEME, CAAB77, IDEMU, Région IDF, DRIRE, CG 77 et Seine et marne développement	32 entreprises associées à la coopérative	Elargissement de l'offre de services	
Ville d'Angers	1	depuis 2001	Formation : Les journées techniques de l'environnement avec remise d'un trophée	3 sessions entre 2001 et 2005	PME-PMI	Maison de l'environnement	CCI Chambre des métiers	NR	NR	
Ville du Havre	1 2 3 4	Depuis novembre 2005	Agenda 21 : partage d'expériences, organisation de voyages d'études	NR	NR	NR	CODAH, Port autonome, Groupe Hospitaliser, AURH, Union sociale pour l'habitat, préfecture, rectorat....			
Ville de Cannes	1-2	2008	Les « petits déjeuners du développement durable »	3 rendez-vous en 2008	Les professionnels du tourisme	NR	CANCA, Principauté de Monaco	NR	NR	

Collectivités	Type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Ville de Valenciennes	1-2-3-4	2005	Collège des Hautes études du développement durable local	Permanent	Les cadres dirigeants d'entreprises, d'institutions, les élus, les responsables d'associations	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional de Bretagne	2	2005	Charte qualité environnementale à respecter dans les contrats du Plan pluriannuel d'investissement dans les lycées	Permanent	Les entreprises	NR	NR	NR	Renforcer la charte qualité environnementale	
Conseil régional Limousin	2	NR	Dispositifs d'aide du programme Régional de management Environnemental		PME-PMI et artisans	Service environnement	ADEME	Evaluation en 2006 aboutissant à une meilleure formule	NR	
Conseil Général de l'Essonne	2	depuis 2005	Commande publique durable et solidaire	permanent	Les fournisseurs	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Basse-Normandie	3	2006	Soutien aux acteurs menant des actions EDD (appel à projets : Associations nous pour un développement durable	annuel	associations	Subvention de la Région de projets de 20 associations, à hauteur de 50% du montant total, dans la limite 5 000 euros	Association locales	NR	NR	
Conseil régional Limousin	3	2004	Soutien aux emplois dans les activités d'utilité sociale	Tous les 5 ans	Associations d'utilité sociale	50% du cout salarial (1 emploi / association plafond 13044 €)		Suivi annuel	Renouvellement selon l'évaluation à 5 ans du dispositif	

Collectivités	Type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Conseil régional Nord-Pas de calais	3	NR	Forum régional des associations environnementales	Annuelle	Associations régionales	NR	NR	NR	NR	
Conseil régional Nord-Pas de calais	3	depuis 1993	Soutien aux actions EDD et éco - citoyenneté	Régulier	Associations	NR	NR	50 associations	NR	
Conseil régional Réunion	3	NR	Subventions	NR	associations qui ont parmi leur mission l'EDD	> 1 million d'euros	NR	NR	NR	
Conseil régional PACA	3	2006-2008	Appel à projet pour des méthodes reproductibles de respect des ressources et l'implication citoyenne	ponctuelle	Associations, organisme de recherche	300 000 €	Délégation régionale de l'ADEME	7 binômes associations – laboratoires lauréats	NR	
Conseil général de Gironde	3	depuis 2008	Manifestations responsables	Ponctuelle 5 actions d'animation	Acteurs locaux	NR	CD Agenda 21 en Gironde, Réseau Aquitaine des Musiques Actuelles, Music'Action, ADEME, Région, associations locales	- 175 personnes - accompagnement de 8 festival – accompagnement spécifique d'un festival	- bilan et évaluation en vue de l'édition d'un guide et d'un kit de bonne pratique en 2009	
Conseil général du Tarn	3-4		Ingénierie de projets pédagogiques : aide à la définition des projets éducatifs, animation de réunions de réseaux, repérage-valorisation pédagogiques des ressources locales		Etablissements scolaires, structures d'éducation populaires, associations, collectivités	S'appuie sur le CPIE des Pays du Tarn	NR	NR	Poursuite du partenariat	

Collectivités	Type d'action	date	intitulé	périodicité	cible	moyens humains et financiers	partenaires	évaluation	perspectives	Commentaires
Villes de Cannes	3	Depuis 2007	Clause environnementale avec aide technique aux clubs sportifs	permanente	Associations recevant des subventions > 10 000 euros	Direction DD et service des sports	NR	NR	NR	
Ville de Lille	3	1997	Opération Naturalille	Ponctuelle pendant la campagne	Associations, porteurs de projets en faveur de la nature en ville et de l'éco-citoyenneté		Maison régionale de l'environnement et des solidarités	Une dizaine de projets parrainés et un réseau régional Natureville s'est créé avec des partenaires et institutionnels		
Conseil régional Nord-Pas de calais	4	Actuellement	Guide de la commande publique (projet TOPTEN)	Ponctuelle	collectivités	NR	CLCV et WWF	NR	NR	
Conseil Régional Rhône –Alpes	4	Depuis 2008	Contrat de développement durable	Pluriannuel (5 ans)	Les territoires	Environ 45 millions d'euros par an	NR	46 territoires représentant toute la région	NR	
Conseil général de Gironde	4	2005	Conseil départemental des A21 locaux	Trimestriel (instance élus et partenaires) Mensuel (instance technique)	33 collectivités girondines en A21	NR	Les collectivités du département et la Région		Lancer un premier Agenda 21 du réseau : éco-construction, manifestations responsables, EDD, concertation et évaluation	Réseau unique en France Mobilisation des partenaires active et importante

Contributions des collectivités

IV. Régions

Basse-Normandie

Éléments de contexte

La Région Basse-Normandie est engagée depuis 2004 dans une démarche d'Agenda 21. Celui-ci, adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Plénière du 20 juin 2008, a été construit en veillant à privilégier l'éducation et la sensibilisation de tous (population bas-normande, agents de la Région, partenaires) au développement durable.

L'Agenda 21 régional est bâti autour de 5 axes majeurs :

- Construire un monde solidaire au service des générations futures,
- Rétablir les grands équilibres environnementaux et sociaux des territoires,
- Accompagner tous ceux qui s'engagent,
- Faire de la Région une collectivité performante et éco-responsable,
- Informer, former, être à l'écoute.

Les collectivités éco-responsables

Bilan synthétique des actions effectuées

Dans son Agenda 21, la Région a inscrit l'axe « Faire de la Région une collectivité performante et éco-responsable ». Elle souhaite ainsi s'appliquer à elle-même ce qu'elle recommande aux autres.

Si l'objectif de la Région est de devenir exemplaire en matière d'éco-responsabilité, c'est au sens de montrer qu'il est possible de s'engager. Loin de vouloir « donner des leçons », la Région souhaite surtout disposer d'une expérience concrète, se confronter aux difficultés, pour pouvoir ensuite échanger avec ses partenaires et identifier ensemble des solutions.

Cet axe est construit autour de 3 grands chapitres :

- 1 / Parier sur l'évolution des comportements ;
- 2 / Systématiser la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans la commande publique ;
- 3 / Réduire les impacts et les consommations liés à l'activité et au patrimoine bâti de la Région ;

La construction progressive de l'Agenda 21 a en grande partie reposé sur la capacité des différentes directions à s'approprier la notion et les principes du développement durable pour élaborer le plan d'actions de manière participative.

Ainsi, dès 2005, des actions de sensibilisation et de formation au développement durable des agents et des élus de la Région ont été organisées.

2007 fut l'année du développement durable pour la Région et a permis l'organisation de nombreuses actions :

- ? Formations dispensées aux agents, depuis la sensibilisation jusqu'aux cas pratiques (formation sur la clause sociale dans les marchés publics) : 100 participants ;
- ? Création de groupes thématiques transversaux sur des sujets intéressant les agents de la Région : groupe « geste écocitoyens des agents » (16 personnes), groupe « Plan de déplacement de l'administration » (26 personnes), etc. ;
- ? Cafés-débats du développement durable à destination des agents, sur le temps de pause-déjeuner (8 proposés, 20 à 30 participants pour chaque).

Chaque année, la Région participe à la semaine du développement durable, en organisant des expositions (« Découvrons et protégeons notre Planète », exposition de photos satellites, maison du développement durable) à destination du grand public et de ses agents. Ces animations sont couplées à l'organisation de débats et de visites pour les agents. En 2008, afin de sensibiliser les agents mais aussi leurs familles, un concours de productions artistiques intitulé « Des gestes et des actes pour le XXIème siècle » a été mis en place. Celui-ci a également permis d'associer les Agents des Lycées.

Les outils de communication internes (intranet, magazine) de la Région réservent toujours une place au développement durable.

Principaux freins et leviers

Les trois principales difficultés :

- Déterminer les meilleurs moments (temps de travail ou temps de pause des agents) et la meilleure périodicité pour organiser les actions ;
- Elaborer et organiser des actions susceptibles de concerner également les agents des lycées qui se trouvent sur des sites excentrés répartis sur l'ensemble de la région.

Les principaux leviers :

- L'intérêt rencontré par ces actions, la sympathie des agents pour les projets liés au développement durable qui font consensus ;
- Le portage par le DGS et la volonté politique.

Perspectives pour les 7 ans à venir : stratégie adoptée – actions prioritaires – partenariat envisagé

Pour les années prochaines, la stratégie consiste à amplifier cette dynamique, à prolonger les actions initiées et à mettre en œuvre les actions de l'Agenda 21 liées à cet axe de travail, parmi lesquelles on trouve :

- ? Sensibiliser les agents du siège aux éco-gestes quotidiens : prolonger les actions du groupe
- ? Former les agents au DD et intégrer le DD dans toutes les formations
- ? Mettre en place le Plan de déplacement de l'administration
- ? Mettre en œuvre une démarche qualité au sein du service des aides aux entreprises
- ? Systématiser les démarches de dématérialisation

Des cafés-débats du développement durable seront également organisés à destination des élus de la Région.

Pour ce faire, la Région sensibilise également ses partenaires, par exemple les prestataires de la formation qui se voient tenus d'intégrer les problématiques "développement durable" et les solutions dans le contenu de l'ensemble des formations techniques.

Afin d'intervenir auprès des agents, la Région fait également appel aux compétences humaines de son territoire : associations, institutions, entreprises.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

La première des responsabilités de la Région est d'écouter les Bas-Normands, leurs attentes, leurs besoins, pour fonder son action et ses politiques. Depuis l'élaboration de ses politiques, jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation, la Région fait le choix de la concertation avec la population et les forces vives du territoire. Au travers de son Agenda 21, la Région souhaite également donner à tout un chacun les moyens de prendre part au débat et d'apporter sa contribution tout au long de la vie du plan d'actions : sensibilisation, échanges d'expériences et valorisation de ceux qui s'engagent, évaluation et proposition d'actions nouvelles,...

Bilan synthétique des actions effectuées

Afin de permettre à toute la population bas-normande de contribuer à répondre aux enjeux du développement durable et de s'associer à l'Agenda 21 régional, la Région Basse-Normandie a placé l'éducation au développement durable comme priorité d'action.

Les actions à destination des citoyens peuvent se décliner en 3 axes :

- Actions pilotées par la Région :

La Région pilote un certain nombre d'actions ayant vocation à sensibiliser ou éduquer la population au DD :

- Réalisation d'outils d'information et de sensibilisation : plaquettes d'information, carnet de l'écocitoyen, etc. ;
- Organisation de manifestations : expositions (Maison du développement durable), animations, conférences, débats ;
- Mise en place d'un dispositif spécifique de soutien aux actions des jeunes Bas-Normands : le Prix régional du DD, à destination des jeunes de 16 à 30 ans ;
- Présence dans les foires et salons sous l'égide du DD : pour ce faire, une exposition a été réalisée, présentant la manière dont la Région intègre le DD dans toutes ses politiques ;
- Intégration du DD dans toutes les publications de la Région : magazine *Reflets*, publications spécifiques, etc. ;

- Soutien aux acteurs menant des actions d'éducation à destination des citoyens :
La Région soutient les actions de ses partenaires destinées à informer, sensibiliser et éduquer les Bas-Normands de tous âges aux enjeux du DD :
 - Appel à projets « Associons-nous pour un développement durable ! » : chaque année depuis 2006, la Région subventionne les projets de 20 associations, à hauteur de 50 % du montant total du projet, dans la limite de 5000 € ;
 - Soutien renforcé aux associations « têtes de réseau » de l'éducation au DD : par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs ;
 - Soutien des initiatives des acteurs : subventions destinées aux actions innovantes : réalisation du « Guide de la consommation responsable et solidaire en Basse-Normandie », organisation des Rencontres du DD, soutien aux actions des collectivités, etc.
- Actions à destination des scolaires et des personnes en formation :
Ces actions, menées directement par la Région ou par l'intermédiaire des partenaires qu'elle soutient, visent à favoriser l'apprentissage du DD dans tous les parcours de formation :
 - Création du groupe de travail bas-normand pour les E3D scolaires : ce groupe de travail créé à l'initiative du Rectorat et de la Région Basse-Normandie, associe ADEME, Conseils Généraux, GRAINE, DRAF, DIREN, Agence de l'Eau. Il a pour objectif la création d'un référentiel des démarches de développement durable scolaire. Ce groupe de travail est concomitant aux autres actions ;
 - Soutien aux Agendas 21 scolaires : la Région prépare, dans le cadre d'un appel à projets unique en direction des établissements scolaires qui relèvent de sa compétence, un dispositif spécifique d'accompagnement et de soutien aux établissements souhaitant s'engager dans des démarches d'Agendas 21 scolaires. Préalablement de nombreuses actions ont déjà été engagées comme le projet de restauration scolaire dans les lycées, destiné à promouvoir une alimentation biologique, locale et issue des lycées agricoles, ou l'équipement des lycées en lien avec les enjeux du DD (énergies renouvelables, etc.). Le budget participatif permet également de financer des projets en lien avec le DD ;
 - Démarche d'écocitoyenneté en formation professionnelle : intégration de l'enjeu « développement durable » comme une priorité et un levier de structuration de la politique régionale de formation. Cette démarche s'est conduite en cohérence avec la transversalité des politiques de la Région : elle a contribué à l'élaboration de l'Agenda 21 régional et a permis de mettre en place les principes d'une démocratie active et participative ;
 - Réseau du DD des lycées agricoles : un accord de partenariat passé entre la Région, la DRAF, l'ADEME et les 7 lycées agricoles de Basse-Normandie permet un soutien de la démarche initiée par les lycées agricoles de Basse-Normandie particulièrement avancés en matière de prise en compte des principes de développement durable.

Principaux freins et leviers

Les principaux freins résident dans la capacité à intervenir auprès de l'ensemble de la population bas-normande. La Région tente de multiplier ces interventions afin de toucher un maximum de publics mais certains acteurs restent difficiles à mobiliser.

Les leviers de cette politique résident principalement dans la diversité des acteurs du territoire susceptibles de s'associer aux efforts de la Région dans ce domaine : associations, entreprises, collectivités ou représentants de l'Etat cherchent à atteindre ces mêmes objectifs d'éducation des citoyens et contribuent à la stratégie de la Région.

Perspectives pour les 7 ans à venir : stratégie adoptée – actions prioritaires – partenariat envisagé

Dans le cadre de son Agenda 21 et en prolongement des actions effectuées, la Région interviendra particulièrement en direction des établissements scolaires et de formation qui relèvent de sa compétence. Une première expérimentation d'accompagnement des Agendas 21 scolaires sera menée en 2009 et généralisée les années suivantes.

De plus, l'agenda 21 prévoit des « Actions de sensibilisation sur le développement durable, pour tous, tout au long de l'année » par la mobilisation des directions de la Région pour organiser des actions de sensibilisation, en s'appuyant sur les semaines thématiques nationales et internationales, afin d'éduquer au développement durable, aussi bien les agents de la Région (agents du siège et agents des lycées) que le grand public.

Les collectivités « partenaires »

L'axe 3 de l'Agenda 21 régional « Accompagner tous ceux qui s'engagent » résume parfaitement l'implication de la Région dans les actions de ses partenaires. Au travers de ses régimes d'aide et de son propre engagement, la Région a l'ambition de favoriser une démultiplication des actions en faveur d'un développement durable de la Basse-Normandie. C'est pourquoi, elle est aux côtés de ceux, entreprises, collectivités, associations, qui prennent des initiatives et mettent en œuvre des démarches globales de développement durable à l'échelle de leur territoire ou de leur organisme.

Mais, pour leur permettre d'agir, il est également indispensable d'accompagner un développement de la recherche, de l'innovation et de nouvelles filières, en veillant à anticiper sur les compétences nécessaires. Cet axe est divisé en 6 priorités :

- 1 / Développer la connaissance, la recherche et l'innovation en matière de développement durable
- 2 / Préparer l'emploi de demain, en anticipant sur les compétences nécessaires à un développement durable
- 3 / Miser sur l'économie sociale et solidaire
- 4 / Intégrer l'éco-conditionnalité dans les aides de la Région
- 5 / Appuyer les territoires et collectivités dans leurs politiques de développement durable
- 6 / Appuyer le monde de l'entreprise pour une économie durable

Bilan synthétique des actions effectuées

- Cercle des entreprises du DD bas-normand : Depuis juin 2006, l'Association française de Normalisation (AFNOR), et l'Association Qualité Management (AQM) conduisent avec le soutien de la Région, l'Etat et l'UE, un programme collectif d'accompagnement de 31 PME dans la mise en place du développement durable. Deux méthodes ont été déployées : le guide SD 21 000 (méthode AFNOR) et la méthode FAR/DD (AQM) ;
- Marchés publics et DD : un groupe de travail transversal (15 personnes) a été créé au sein de la Région pour favoriser l'intégration du DD dans les marchés publics. L'objectif est de systématiser la prise en compte du développement durable dans les marchés publics de la Région en accompagnant l'ensemble des directions pour entrer dans cette dynamique (sensibilisation, formation, conseil, suivi), et d'échanger avec les prestataires sur l'évolution de leur offre "durable" ;
- Conditionnalité des aides : un groupe de travail transversal (15 personnes) travaille quant à lui sur « aides et développement durable » afin d'intégrer un dispositif de conditionnalité (conditions, bonifications et incitations) au regard des 3 piliers du développement durable dans les régimes d'aides de la Région, en commençant par une expérimentation sur dizaine de régimes d'aides aux entreprises, avant de l'étendre et de l'adapter progressivement à l'ensemble des aides régionales ;
- Soutien aux initiatives : création d'un groupe de travail transversal sur « manifestations et développement durable » (8 personnes) pour la réalisation d'un « mémento » de sensibilisation au développement durable à destination des organisateurs de manifestations ;
- Un dialogue a été institué avec les branches professionnelles sur leurs stratégies de développement durable, dans le cadre des Chartes Qualité Emploi Formation ;
- Mise en place d'une offre de formations liées aux métiers de l'environnement, adaptée aux besoins de la Basse-Normandie ;
- Valorisation des trois piliers du Développement durable dans l'accompagnement des projets d'Economie Sociale et Solidaire dans les phases "amorçage, création, développement et consolidation" ;
- Animation autour de filières nouvelles liées à l'Economie Sociale et Solidaire dans le but de développer des projets innovants ;
- Création du « Collectif régional de l'EEED de Basse-Normandie » en 2008. Ce collectif créé à l'initiative de la Région, du GRAINE de Basse-Normandie et de la Ville de Caen regroupe à ce jour 25 structures (collectivités, entreprises, associations, représentants de l'Etat). Il a eu pour premier objectif de candidater à l'organisation des Assises Nationales de l'EEED pour 2009, selon l'appel à candidatures du CFEEDD. La candidature du collectif ayant été retenue, l'organisation des Assises Nationales aura lieu à Caen.
- Dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire, contribution à la structuration de la filière environnement en Basse-Normandie : travail partenarial entre le GRAINE, l'URCPIE, le CFEN, la DIREN, la Région, le C2RA, le CNAR-E et le GRAPE. Ce projet porté par un ensemble de partenaires a une double finalité : contribuer à la consolidation des activités des acteurs de la

filrière en répondant aux mieux à leurs attentes et favoriser la cohérence d'intervention entre l'Etat, le Région et les têtes de réseaux associatives en contribuant à l'animation d'une politique régionale d'accompagnement des activités d'utilité sociale à caractère environnemental ;

- Dans le cadre de l'Agenda 21 et du programme *Défi'NeRgie - Vers un plan climat Régional*, la Région s'est engagée vers une politique active en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques. Pour contribuer à réduire l'impact du secteur du bâtiment, la Région favorise l'éco-construction, en :
 - Menant des études sur les éco-matériaux et l'éco-construction ;
 - Soutenant la formation initiale et continue des professionnels du bâtiment à l'éco-construction ;
 - Préservant les savoirs faire (terre-crue, torchis, etc.).
- Développement d'Agendas 21 locaux par les collectivités bas-normandes : incitation des collectivités bas-normandes à s'engager dans des démarches d'Agendas 21 locaux et soutien aux échanges et à la mutualisation des expériences entre les collectivités bas-normandes engagées dans de telles démarches.

Principaux freins et leviers

La principale difficulté de cette dynamique partenariale réside dans la capacité de la Région à animer tous les réseaux, à favoriser les échanges et les liens entre les différents acteurs. Les moyens humains nécessaires sont importants et l'animation de tous ces réseaux sur le long terme nécessite de forts investissements en temps.

Principal levier : dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 21, la Région a associé les Bas-Normands au travers de trois enquêtes (menées de janvier à mars auprès de la population, des jeunes et des acteurs du territoire) et de réunions de concertation avec des groupes de partenaires. Il en ressort que la Région apparaît comme l'acteur le plus qualifié pour agir en vue de parvenir à un développement durable (cité par la population à 50% en cumul des deux réponses possibles), devant l'Etat (39%) ou les collectivités locales (32%). Les partenaires ont exprimé, au travers de la concertation, leurs attentes vis-à-vis de la Région. Au travers de son Agenda 21, elle a un rôle de mise en cohérence et en synergie des démarches de développement durable des collectivités et des acteurs socio-économiques de Basse-Normandie. Pour cela, elle doit utiliser ses leviers financiers (bonification ou conditionnalité des aides), mais aussi favoriser l'animation de démarches collectives, la mise en réseau et la mutualisation des expériences entre les acteurs intéressés.

Perspectives pour les 7 ans à venir

Les perspectives consistent à appliquer le plan d'actions Agenda 21, en particulier :

- Mise en œuvre des objectifs de la stratégie régionale pour la recherche et l'innovation au regard du développement durable : en mobilisant la recherche et l'innovation sur des questions du développement durable et déterminant les moyens adaptés aux différents projets soutenus par la Région ;
- Accompagnement du développement des filières éco-matériaux : aider à la structuration d'une filière éco-matériaux en Basse-Normandie, en favorisant à la fois la sensibilisation (la mise en place de démarches collectives avec les entreprises), l'innovation (travail collaboratif avec les laboratoires) et le développement des ressources humaines (création d'emplois, formation) ;
- Création d'un Campus du développement durable : valoriser et faire dialoguer « savoirs » et « expériences du territoire » en matière de développement durable.

1. La Région éco-responsable			
	Bilan synthétique des actions 2005-2008	Principaux freins et leviers	Perspectives pour les 7 ans à venir
1.1 Sensibilisation en interne			
1.2 Formation des élus et des agents			
1.3 Apprentissage par l'action	La Région organise une série de manifestations pendant la Semaine de la Mobilité du 15 au 21 septembre pour les élus et agents : exposition sur la qualité de l'air, vélobus, TER à 1 €, projection du film <i>"Une vérité qui dérange"</i> , stand d'information sur le covoiturage et l'autoportage.		Poursuivre et développer les initiatives de ce type.

2. La Région agissant auprès des citoyens

	Bilan synthétique des actions 2005-2008	Principaux freins et leviers	Perspectives pour les 7 ans à venir
2.1 Campagnes d'information ; outils de sensibilisation ; instances (comités de quartier, grenelles régionaux) ; appels à projets ; plans d'éducation ; TIC...	<p>La Région a mis en place un appel à projets Education à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80 associations sont touchées en moyenne par an ; - 150 000 € sont attribués en moyenne par an ; - 3 250 € sont attribués en moyenne par projet. <p>L'opération fait l'objet d'un partenariat avec le Réseau Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) et d'une évaluation (en cours) par l'association Echo d'Images.</p>	<p>L'impact de l'appel à projets dépend de la répartition des associations locales engagées, variable selon les territoires.</p> <p>L'appel à projets permet la création d'emplois et le développement de politiques environnementales durables (eau, patrimoine naturel, énergie...).</p>	Réflexion sur une thématisation des appels à projets à partir de 2009 en déclinaison des stratégies régionales votées.
2.2 Pour les jeunes : conseils de jeunes ; Agenda 21 scolaires ; actions EDD	<p>1. Dispositif Karta Bretagne (contrat avec les lycées), comprenant plusieurs axes dont le développement durable et l'Agenda 21 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en 2005-2006, 240 000 € ont été attribués pour 160 actions ; - en 2006-2007, 400 000 € ont été attribués pour 450 actions ; - plus de 150 lycées sont concernés. <p>2. Temps d'échanges KARTA par département sur les démarches de mise en œuvre de l'axe « DD et A21 » proposé par Karta :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 rencontres (oct. 07 – janv. 08) avec des lycées témoins et des personnes ressources ; - 130 lycées, 300 personnes ; - une évaluation écrite satisfaisante (130 questionnaires reçus). <p>3. Le Conseil régional des Jeunes (CRJ) 2006-08 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 commission « DD et A21 » ; - une journée banalisée dans les lycées + affiches. <p>4. Partenariat avec la Feuille d'érable (collecte de papier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'une méthodologie de collecte de papiers et cartons dans les lycées ; - 2006-07 : 10 lycées ; 2007-08 : 26 lycées nouveaux. 	<p>Méconnaissance de l'exhaustivité des véritables démarches d'A21 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - certains lycées en font sans la nommer A21 - d'autres affichent une démarche A21 sans contenu réel. <p>Il n'est pas toujours facile de concilier démarche de DD (économiseurs d'eau, panneaux solaires...) et EDD (implication des élèves, acteurs).</p> <p>Attention à l'empilement d'actions : nécessité d'une réelle stratégie d'établissement.</p>	Développer les démarches A21 dans les lycées.

3. La Région partenaire			
	Bilan synthétique des actions 2005-2008	Principaux freins et leviers	Perspectives pour les 7 ans à venir
3.1 Accompagnement des entreprises via les éco-industries (formation, accompagnement technique, conditionnalité des aides)	La Région a mis en place un Contrat de filière du bâtiment qui comprend un volet écoconstruction. Une phase de réflexion est en cours sur les éco-activités : le diagnostic permettra de mieux cerner les activités (définitions, cartographie du secteur...) et de déterminer les axes de développement stratégiques.	Le terme d'éco-industrie ne bénéficie pas d'une définition suffisamment précise : il est nécessaire de l'aborder de manière plus segmentée.	Mise en place d'un projet cohérent pour la filière écoconstruction en 2009. Il pourrait s'avérer pertinent de travailler en priorité sur les entreprises productrices de solutions environnementales positives.
3.2 Accompagnement des PME-PMI et artisans (à travers des marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux)	- L'ensemble du Plan pluriannuel d'investissement dans les lycées (PPI) 2005-2009 est assujéti à l'application de la charte qualité environnementale (à des niveaux différents dépendant de la nature de l'opération) - Opérations phares : 1) Restructuration du lycée Thépot à Quimper (10M€) : au-delà des préconisations de la maîtrise d'œuvre, bonification du classement des offres présentant des variantes innovantes. 2) Restructuration du lycée agricole de Saint-Aubin-du-Cormier (8M€) : travail de définition du programme en concertation étroite avec les usagers.	1) Intégration de critères environnementaux : méconnaissance des entreprises, absence de propositions d'amélioration des dispositifs s'ils ne sont pas prévus en phase « études » 2) Intégration de critères sociaux : absence de convention avec organisme de contrôle du respect des engagements des titulaires des marchés.	1) Nouveau PPI en programmation accompagné d'une nouvelle version de la charte qualité environnementale, encore plus ambitieuse, renforcement des prescriptions techniques de la maîtrise d'ouvrage 2) Renforcement du contrôle des opérations sur les aspects environnementaux.
3.3 Accompagnement des associations dans leurs pratiques	Emplois associatifs d'intérêt régional : accompagnement de 200 emplois pour un montant de 7 800 K€ Bilans sociétaux : accompagnement à la réalisation d'une dizaine de bilans sociétaux dans les associations Fonds de confiance : 3 études action financées pour explorer la faisabilité d'une étude sociale.	Levier : Mise en lien des aides au conseil, à l'emploi et au renforcement des fonds propres pour développer la capacité financière des associations.	

Franche-Comté

Le Développement Durable au cœur de la politique Education de la Région Franche-Comté Agenda 21 en lycée

Bilan synthétique de vos actions 2005

La Région Franche-Comté a décidé en 2005, d'encourager les actions de sensibilisation au Développement Durable auprès des établissements scolaires. Dans ce cadre, 24 lycées volontaires se sont engagés, dès janvier 2006, dans l'élaboration d'un Agenda 21 scolaire. Ils ont été rejoints en 2008, par 13 nouveaux établissements. Actuellement, ce sont donc 37 lycées publics sur 64 qui abordent de manière concrète le Développement Durable.

Les lycées engagés dans la démarche ont bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (société DSA Environnement associée aux CPIE de Franche Comté) (*coût moyen de 7000 € par lycée*) et d'une aide au pilotage de projets, financées par le Conseil régional, permettant d'assurer la cohérence régionale de la démarche. Un comité régional de pilotage, associant les deux autorités académiques (Rectorat et DRAF) qui ont également inscrit le développement durable dans leurs priorités, s'est régulièrement réuni.

Dans chaque lycée, un « comité de pilotage 21 » a été mis en place, regroupant, autour du chef d'établissement, les représentants de la communauté éducative (enseignants, personnels techniques, administratifs, élèves, parents d'élèves...). Un « forum 21 » a été organisé dans chaque lycée pour sensibiliser tous les élèves à cette démarche

Une exposition, une lettre d'information et un site extranet dédié (https://extranet.cr-franche-comte.fr/extranet_education/agenda21/Accueil_cb.html) au suivi du projet ont servi d'outils pour informer et mutualiser les initiatives. De la même manière, le Conseil régional a souhaité mettre en place une dynamique à l'échelle du territoire avec la création d'un réseau des initiatives de Développement Durable des établissements scolaires. Dans ce cadre, des réunions thématiques, en présence d'experts, ont débuté en 2007, sur des sujets qui étaient apparus prioritaires dans une majorité de lycées.

Avec l'appui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les lycées ont réalisé un diagnostic de leur gestion environnementale, ont identifié des enjeux prioritaires et ont élaboré des plans d'actions. Ces derniers ont été présentés et validés par l'Assemblée Plénière du Conseil régional.

Les actions proposées seront pour un certain nombre d'entre elles financées au titre des dispositifs existants (Plan Pluriannuel d'Interventions, Plan Pluriannuel de Maintenance et Sécurité, Plan Pluriannuel d'Équipement, Fonds Régional d'Aide aux Projets Innovant en Lycée, ...). Chaque lycée engagé dans la démarche a bénéficié par ailleurs d'une enveloppe spécifique de 5 000 € par lycée afin de permettre la mise en œuvre de projets et d'accompagner l'établissement dans la valorisation de sa démarche.

Parmi l'ensemble des Agendas 21 des lycées, il existe quelques exemples d'actions intéressantes :

- ✓ Achat d'un vélo de service
- ✓ Visite des cuisines par les élèves et explication par le cuisinier du travail effectué
- ✓ Mise en place d'un objectif global du lycée sur le thème « je ne gaspille plus »
- ✓ Mise en place d'une heure hebdomadaire de soutien personnalisé aux élèves en difficulté
- ✓ Mise en œuvre de circuits fermés d'eau sur les machines utilisées

Principaux freins et leviers

Après la mise en œuvre des premiers agendas 21 scolaires, quelques éléments de réflexion sont à prendre en compte pour une amélioration de la démarche :

- **Au niveau de la participation à l'élaboration de l'Agenda 21 du lycée :**
 - Veiller à la représentativité du comité de pilotage, sachant que le chef d'établissement est la personne moteur de ce comité
 - Associer toute la communauté éducative : Agents des lycées, personnels administratifs, CPE, enseignants, élèves, parents d'élèves, ...
 - Rechercher tous les moyens possibles pour pallier à la difficulté de sensibiliser les élèves
 - Initier les établissements scolaires à l'apprentissage de la gouvernance

- Veiller aux liens entre l'Agenda 21 et le projet d'établissement et avec le Conseil d'Administration du lycée
- **Au niveau de la période d'élaboration de l'Agenda 21 du lycée :**
 - Tenir compte de la spécificité du calendrier scolaire s'étalant sur 10 mois et des périodes d'examens
 - Prendre en compte le renouvellement des personnes à chaque rentrée scolaire
 - Prévoir une phase 'Etat des lieux' courte à expliquer pour éviter les frustrations
 - Savoir adapter le calendrier et être souple dans les différentes étapes d'élaboration
- ✓ **Au niveau de l'assistance nécessaire pour élaborer l'Agenda 21 du lycée :**
 - Se place dans un rôle de conseil et non de faiseur « à la place » des lycées
 - Être à l'écoute, savoir animer et motiver (ou re-motiver) les équipes
 - Savoir s'adapter à chaque situation spécifique de chaque lycée
 - Fournir les outils adaptés avec des grilles d'analyses et de trames de plan d'actions types. Valoriser les outils de communication
 - Veiller à ne pas oublier les volets « économique » et « social » dans les Agendas scolaires
 - Sensibiliser à l'évaluation des actions

Perspectives pour les 7 ans à venir ?

Sur la base de l'expérience acquise, le Conseil régional de Franche-Comté réfléchit au lancement de l'Acte III des Agendas 21 scolaires en lançant un nouvel appel à candidatures auprès des 27 établissements publics non encore engagés dans la démarche, à l'automne 2008. Le démarrage de la 3^{me} vague des Agendas 21 pourrait avoir lieu à la rentrée scolaire 2009-2010.

Après le lancement de l'Acte III, la majeure partie, des lycées sera engagée dans la démarche Agenda 21. La Région réfléchit donc à mettre en œuvre une structure adaptée en interne à la Région, afin de répondre efficacement aux attentes des établissements.

La réflexion concerne également la réalisation d'un forum régional au cours de l'année 2009 sur le thème des Agendas 21 scolaires en collaboration avec le Rectorat et la Direction Régionale de l'Agriculture et des Forêts.

Limousin

La Région Limousin à travers cette contribution, présente un ensemble de politiques régionales qui s'inscrivent dans le large de domaine de l'Éducation au Développement Durable : une EDD tout au long de la vie aussi bien à l'école qu'au travail, touchant l'ensemble des limousins et répondant aux enjeux du développement durable.

Collectivités éco-responsables

➤ Sensibilisation en interne / formation des élus et des agents

Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des mesures de l'Agenda 21 interne, extrait du rapport de séance plénière de mars 2008 :

Dans le cadre de la démarche agenda 21 interne, une attention particulière est portée sur la sensibilisation, l'information et la formation des salariés et élus sur les problématiques liées à un développement durable. Ainsi, entre 2007 et début 2008, les actions suivantes peuvent être citées :

- La Région est partenaire de la semaine du développement durable auprès de la DIREN et de l'ADEME. A ce titre, elle participe à l'élaboration et l'édition des outils de communication et de sensibilisation régionaux conçus pour le grand public. Cette année, du 1^{er} au 7 avril 2008, le thème de la semaine était « produire et consommer durablement ».

- Comme inscrit dans la mesure 55 de l'agenda 21 interne, la sensibilisation des agents aux pratiques respectueuses de l'environnement est un axe transversal qui nécessite la mise en place d'outils spécifiques.

A cet effet depuis fin 2007, 10 éco-gestes et 3 « fiches du développement durable » relatifs à gestion de l'eau, au tri des déchets et aux critères sociaux dans les marchés publics sont parus. Pour la gestion du tri des déchets, un guide spécifique est également disponible sous Intranet.

- En lien avec le point précédent, des séances de formation sur le tri des déchets ont été ou vont être menées par la communauté d'agglomération de Limoges : 2 séances pour les agents de l'Hôtel de Région (13 et 18 mars), 2 séances pour chacun des lycées de la communauté d'agglomération (la première séance a eu lieu au lycée Turgot le 2 avril dans le cadre de la semaine du développement durable).
- 4 séances de formation sur les démarches de Haute Qualité Environnementale ont été proposées au personnel de la Région (2 séances par module ; module 1 d'initiation sur la thématique, et module 2 d'approfondissement et d'applications concrètes).
- 5 séances d'information ont été réalisées en mai et juin 2007, auprès des agents de la Région, portant sur la communication interne et l'agenda 21 interne. Sur ces 5 séances, une cinquantaine de personnes a été informée.
- S'appuyant sur la sortie de deux films d'actualité [La Vérité qui dérange (Al Gore) ; la 11ème heure (Leonardo Di Caprio)], traitant du défi du changement climatique, deux projections en salle d'assemblée ont été proposées dernièrement aux personnels et aux élus de la Région. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour chaque projection.
- 1 séance de diffusion d'un reportage de France 3 sur le Burkina Faso organisée par le COS ouverte à tout le personnel.
- Une note explicative sur le rôle et missions du service médico-social (note du 19 octobre 2007).
- Une journée de rencontres entre acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Limousin (10 novembre 2007), ouverte aux agents de la Région.

Freins :

- = peu d'élus touchés par les séances d'information, difficultés liées aux disponibilités et urgences à résoudre.
- = sensibilisation ponctuelle sur chaque thématique : il faudrait pouvoir les renouveler et les faire évoluer plus souvent, pour ne pas conduire à un sentiment d'abandon et de perte de temps. Permettrait également de toucher un plus grand nombre d'agents et d'élus.
- = dans le domaine de la sensibilisation au développement durable, il faut veiller à ne pas être moralisateur pour ne pas conduire à un sentiment inverse.

Acteurs :

Travail transversal entre de nombreux services, faisant notamment appel aux référents A21, interlocuteurs privilégiés et véritables soutiens à la démarche Agenda 21 : Délégation aux Etudes Prospective et Evaluation, Délégation à la Coopération, Direction des Ressources Humaines, Direction de la Communication et Citoyenneté, Direction des Moyens Généraux, Service des Assemblées et Affaires Juridiques, mais également les différents pôles de la Région selon les sujets abordés.

<p>Contact : Claire-lise NOGUERA, chargée de mission Agenda 21 - Tel : 05 55 45 00 78 E-mail : cl-noguera@cr-limousin.fr</p>

Les collectivités agissent auprès des citoyens

➤ Campagnes d'information/ outils de sensibilisation / instances

La Lettre du Limousin, lettre d'information sur les politiques régionales, est diffusée à l'ensemble des limousins. Elle porte un regard particulier sur des exemples de projets soutenus par la Région, s'inscrivant dans les enjeux du développement durable, contribuant ainsi à la sensibilisation et l'information des citoyens.

Contact : Guillaume FONTAINE, rédacteur en chef de la Lettre du Limousin
Tel : 05.55.45.17.19 - E-mail : g-fontaine@cr-limousin.fr

Un grand nombre de schémas régionaux ont été, et sont, élaborés sur des principes forts de concertation avec les partenaires et les citoyens. Ces séances de concertation participent pleinement à la réflexion des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable et sur les mesures possibles à adopter.

Selon les schémas ou programmes cités, la concertation mise en œuvre n'a pas touché les mêmes acteurs. En effet, pour élaborer le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, 18 rencontres territoriales ouvertes aux limousins ont été organisées sur l'ensemble du territoire (au cœur de chacun des Pays, Communautés Urbaines et Parcs Naturels Régionaux). Les propositions faites lors de ces rencontres ont alimenté la charte du SRADDT qui elle-même donne les grandes orientations pour l'Agenda 21 régional. Le Plan Climat Régional, quant à lui, a été alimenté par les recommandations faites par les panélistes lors de la Conférence de citoyens sur le Changement Climatique, explicitée ci-après. Le Schéma Régional de l'Eolien a lui aussi été alimenté par des rencontres publiques organisées à travers le territoire. Pour d'autres schémas, tels que par exemple le Schéma Régional de Développement Economique, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Vienne et le Programme Régional d'Elimination des Déchets Dangereux, la concertation a davantage touché les partenaires et acteurs locaux que le citoyen « lambda ».

Freins :

- = Difficulté de mobiliser le « citoyen lambda » qui ne participe souvent pas à ces moments de concertation et de sensibilisation.
- = Chronophage en temps et mobilisation des acteurs, un coût non négligeable en organisation

Contact : Olivier BARLOGIS, Directeur de la Délégation aux Études, Prospective et Evaluation
Tel : 05 87 21 20 68 - E-mail : o-barlogis@cr-limousin.fr

L'expérience unique en Limousin de l'organisation d'une Conférence de citoyens sur le changement climatique :

Pourquoi avoir choisi comme outil une Conférence de citoyens ?

La Région Limousin a décidé d'organiser, dans le cadre de son Agenda 21 et de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), la tenue d'une Conférence de citoyens sur le changement climatique. Une des déclinaisons de cet Agenda 21 est l'élaboration d'un Plan Climat Régional. En amont de ce travail réalisé par l'institution, la Conférence de citoyens mobilise directement un panel de citoyens qui a été formé sur le thème et qui a été chargé de rédiger un avis sur la question soumise et de le restituer publiquement au Président de Région.

Comment ?

Une vingtaine de citoyens du Limousin a été sélectionnée par un organisme compétent indépendant sur la base d'un équilibre homme-femme, de l'âge, de la domiciliation départementale et de la diversité socioprofessionnelle. La connaissance initiale du panel sur le sujet choisi n'était pas nécessaire étant donné qu'ils ont été formés dans ce sens.

En effet, à cette vingtaine de panélistes, il a été proposé une première rencontre à huis-clos avec des experts et techniciens spécialistes du champ concerné (climat, énergie, biodiversité, agriculture et forêts, aménagement du territoire, etc.). Les panélistes ont débattu avec eux et ont pu consulter une documentation.

Ils ont été invités à participer à deux réunions publiques aux cours desquelles des spécialistes des questions évoquées ci-dessus sont intervenus, mais cette fois en présence du public. Dans l'après-midi, ceux qui le pouvaient, ont assisté à la projection du film « Une vérité qui dérange », soutenu par l'ancien Vice-président Al Gore, dans un contexte particulier : au sein de deux lycées et d'une université. Un débat s'est engagé à la suite du film.

Enfin, le panel a été réuni à huis-clos pour rédiger son « avis de citoyens » sur les questions qui avaient été mises au débat, assorti de recommandations pour l'avenir. Ils ont aidés en cela par des animateurs de « Médiation & Environnement ». Le panel a été invité à remettre solennellement son avis de citoyens au

Président de Région, au cours d'une conférence publique spécialement organisée pour la circonstance, le 26 juin à l'Hôtel de Région. La Région pourra alors utiliser cet « avis de citoyens » pour l'élaboration de son futur Plan Climat Régional.

L'Avis de citoyens

La réflexion des panélistes s'est structurée autour des interrogations suivantes :

- Le climat change-t-il ?
- Quelle traduction du changement climatique à l'échelle de la région Limousin ?
- Le Limousin doit-il agir et si oui, quelles mesures prendre à l'échelle de la Région pour lutter contre le changement climatique et, éventuellement réadapter l'activité régionale ?

Les citoyens panélistes ont tout d'abord identifié des leviers d'action (compétences propres, partenariat, incitations, communication, sensibilisation, lobbying...), qui doivent être mobilisés pour mettre en œuvre les mesures recommandées. Ces mesures, très nombreuses, concernent aussi bien les transports, l'habitat, les productions d'énergie, l'industrie, l'exploitation forestière, l'agriculture ou encore la coopération internationale. On peut citer en exemple l'incitation au recours aux modes de transport alternatifs au camion pour les entreprises, un concours régional récompensant les entreprises les plus innovantes en matière de développement durable, etc... Mais aussi des mesures plus controversées, comme l'arrêt des aides directes pour l'extension du réseau routier et le transport aérien.

Pour consulter l'avis et visionner en ligne les différentes interventions de la soirée du 26 juin : www.region-limousin.fr

Quand :

Les différentes étapes de la Conférence de citoyens se sont déroulées du 25 mai, date de la première réunion à laquelle a participé le panel, au 26 juin 2007, date de la remise du présent avis au Président du Conseil Régional du Limousin.

Acteurs :

21 panélistes limousins formés par une dizaine d'experts régionaux et deux nationaux + visionnage / débats autour du documentaire « Une Vérité qui dérange » + rencontres avec des lycéens + trois réunions publiques = 69 recommandations pour contribuer à l'élaboration du Plan Climat Régional

Budget :

60 000 € (frais du bureau d'études et de conseil, et frais d'organisation)

Outils à réutiliser tous les 2-3 ans sur de nombreux thèmes propres aux enjeux du Limousin.

Contact : Delphine GUERRIER, animation Agendas 21 scolaires - Tel : 05 87 21 20 70 E-mail : d-guerrier@cr-limousin.fr

➤ **Appels à projets/politiques sectorielles :**

Éducation à l'environnement et au développement durable :

Soutien à des actions à destination des scolaires et/ou du grand public pour des animations, des sorties découverte, des outils pédagogiques (livrets-guides, mallettes pédagogiques...), des équipements (sentier d'interprétation). Sont privilégiées les actions qui s'inscrivent dans les compétences régionales (énergie, eau, biodiversité...).

Les bénéficiaires sont principalement des structures associatives dont l'éducation à l'environnement est le cœur de métier (Limousin Nature Environnement, CPIE de la Creuse, CPIE de la Corrèze, FAL 19), Parcs Naturels Régionaux...

Exemples de projets soutenus : Sensibilisation des scolaires et du grand public aux problématiques liées à l'eau. - Organisation de débats publics. - Réalisation d'une exposition. - Edition de livrets pédagogiques. - Action locale en faveur de la biodiversité. - etc...

Budget : 165 000 € pour 2008

Contact : Philippe BARRY, Service environnement - Tel : 05.55.45.19.87 E-mail : p-barry@cr-limousin.fr
--

Partenariat Région Limousin/ Oubritenga au Burkina Faso : Programme Régional de formation et d'éducation au développement

Il comporte des activités culturelles, des journées de formation à l'ingénierie de projet et à la préparation au départ, des ateliers tout public dans le cadre de l'éducation au développement et enfin, des activités événementielles en lien avec les Maisons de la Région et les partenaires régionaux, nationaux et du Burkina Faso.

Contact : Nathalie BROUSSE-MESTRE - Tel : 05.87.21.20.13
E-mail : n-brousse-mestre@cr-limousin.fr

Dispositif géré directement par : Guillaume BERTRAND à la Maison des Droits de l'Homme
Tel : 05 55 35 81 24 - E-mail : mdh.limoges@free.fr

Programme « Coup de cœur » :

Ce programme a pour objectif de favoriser les initiatives lycéennes, hors du cadre de la classe et des activités connexes. Il permet de financer des projets individuels ou en groupe de lycéens dans les domaines culturels, social, artistique, environnemental, sportif... Pour être retenus, les projets doivent être réalisables, innovants et avoir un impact sur le limousin.

Exemple de projet soutenu en 2007 : Création d'un espace de convivialité dans l'esprit du développement durable au sein d'un lycée (réalisation d'une fresque sur le thème du développement durable en art plastiques avec des peintures écologiques sur le mur du gymnase)

Budget : 2008 : 90 000 €

Contact : Stéphanie PECHER, Enseignement secondaire Tel : 05-55-45-00-67 ;
E-mail : s-pecher@cr-limousin.fr

Projets du Conseil Régional des Jeunes du Limousin (CRJ) :

En proposant des appels à projet ou des actions communes à plusieurs établissements scolaires, le CRJ, très à l'écoute de ces problématiques de développement durable, peut participer à la dynamique des projets des établissements scolaires.

Le CRJ, réunit en assemblée plénière le 28 juin dernier a validé trois projets:

- la valorisation des pratiques musicales des jeunes lycéens et apprentis ;
- la sensibilisation des lycéens aux enjeux du développement durable ;
- le financement de formations gratuites aux premiers secours.

Ces projets devront être validés lors des Commissions Permanentes de juillet et septembre 2008.

Budget : 2008 : 80 000 €

Contact : Boris GARINEAU, *Coordonnateur CRJ, Direction de la Communication et Citoyenneté - Tel : 05.87.21.20.64 - E-mail : b-garineau@cr-limousin.fr*

Accompagnement des Agendas 21 scolaires de lycées

Tout comme la Région Limousin a fait le choix de soutenir l'élaboration d'Agendas 21 locaux sur son territoire, elle souhaite également inciter et soutenir la démarche Agenda 21 scolaire dans les lycées.

Pour proposer aux lycées un soutien approprié, la Région a lancé en janvier 2008, une phase expérimentale sous la forme d'un appui méthodologique auprès de trois lycées en Limousin. Les lycées sélectionnés étaient tous volontaires pour prendre part à cette démarche et ont été retenus selon leur profil (lycées d'enseignement général et technique, et lycée agricole) et également selon leur répartition au sein de chacun de trois départements du Limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne).

À la rentrée 2008-2009, ce soutien sera élargi à un quatrième lycée, de profil professionnel, pour renforcer l'expérimentation. Pour cet accompagnement, la Région met à disposition des lycées des outils d'appui méthodologique (proposés par le Comité 21 et adaptés par la Région). Pour l'année 2008-2009, elle souhaite également se positionner comme animatrice des différentes démarches lancées par les lycées en

région, en garantissant un partage efficace des expériences et une reconnaissance des démarches de chacun.

Contact : Delphine GUERRIER, Animation Agendas 21 scolaires - Tel : 05 87 21 20 70
E-mail : d-guerrier@cr-limousin.fr

Soutien aux Agendas 21 locaux

La Région souhaite favoriser les démarches territoriales du Limousin tenant compte des finalités du développement durable, notamment les agendas 21 locaux. A ce titre, un règlement a été approuvé en Commission Permanente du 25 janvier 2007. Le règlement propose une aide financière pour favoriser la sensibilisation et la concertation de tous les acteurs (interne et externe à la collectivité porteuse). Cette aide bénéficie aux collectivités (hors département, pays et communes de moins de 2000 habitants) initiant des démarches type agenda 21. Elle s'accompagne également de réunions d'information réunissant les différents acteurs régionaux des démarches A21.

Budget : 2008 : 40 000 €

Contact : Claire-lise NOGUERA, chargée de mission Agenda 21 - Tel : 05 55 45 00 78
E-mail : cl-noguera@cr-limousin.fr

Les collectivités « partenaires »

➤ **Accompagnement des entreprises via les éco-industries (formation, accompagnement technique, conditionnalité des aides) :**

Conditionnalité des aides économiques dans le dispositif régional

Le SRDE a fixé les fondements d'une intervention régionale destinée à favoriser un développement économique durable qui contribue au progrès social et humain. Cette intervention se traduit par une modulation de certaines de ses aides économiques en fonction de critères sociaux, environnementaux et économiques. La conditionnalité consiste à subordonner le versement de la totalité des aides au respect d'un certain nombre d'exigences régionales définies en fonction des opportunités suivantes :

1- L'opportunité environnementale : le traitement de déchets, le pré-diagnostic environnemental (dans le cadre du Programme Régional de Management Environnemental PRME) et la Certification environnementale ;

2- L'opportunité sociale : la Formation, l'égalité des chances, l'implication au développement local ;

3- L'opportunité économique : l'objectif est de favoriser les entreprises qui ont une stratégie de développement clairement identifiée à moyen terme dans le cadre d'un contrat de croissance proposé par la Région.

Un questionnaire spécifique reprenant l'ensemble des critères d'opportunité environnementale, sociale et économique retenus est administré à l'entreprise lors de l'instruction de sa demande d'aide. Selon le nombre de critères auquel l'entreprise satisfait ou s'engage à satisfaire et son effectif, elle peut bénéficier d'une bonification du taux d'intervention régionale. Ainsi, le taux plancher appliqué peut être doublé.

La Région a engagé une réflexion pour faire évoluer ces critères afin d'inciter les entreprises à accentuer leur démarche liée au développement durable.

Par ailleurs, en matière de créations d'entreprises, les projets bénéficient d'une aide majorée à la création (jusqu'à 15 000 €) si leur activité se situe sur l'un des champs prioritaires de la région, notamment l'économie sociale et solidaire et le bois/environnement :

- entreprise de fabrication de matériels relatifs aux énergies renouvelables
- entreprises de construction bois, ou de fabrication de composants pour le bâtiment utilisant du bois certifié PEFC ou FSC
- entreprises d'exploitation de forêt feuillue
- activités de valorisation des co-produits agricoles et forestiers

Contact : Référente Agenda 21 - Nadia GUITARD, Service animation économique,
Tel : 05.55.45.17.97 - E-mail : n-guitard@cr-limousin.fr

Le Plan Régional en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire

travers d'un appel à projets elle finance les projets d'entreprises sociales et solidaires, créatrices d'emplois. Dans le cadre du premier appel à projets (2006), les projets qui prenaient en compte les enjeux environnementaux bénéficiaient d'une bonification d'aide de 10%.

Désormais, la prise en compte de ces enjeux constitue un critère même de l'éligibilité au dispositif (limitation des gaz à effet de serre, économies de ressources mobilisation des ressources locales...).

Ainsi le programme économie sociale et solidaire se renforce et apparaît comme un programme d'incitation à la création d'entreprises de développement durable.

Contact : Sylvie CHAPPELET, Nouvelles politiques économiques - Service Animation Economique
Tel : 05 55 45 19 60 - E-mail : s-chappelet@cr-limousin.fr

Programme Régional de Management Environnemental (PRME)

La Région et l'ADEME ont mis en place un Programme Régional de Management Environnemental (PRME), afin de favoriser et d'améliorer la prise en compte de l'environnement par les PME-PMI et les artisans du Limousin.

Il débouche sur trois dispositifs d'aides : les aides au conseil, les aides aux investissements matériels, ainsi que les aides à l'embauche de cadres spécialisés. L'évaluation de ce Programme Régional de Management Economique, réalisée au cours de l'année 2006, a permis d'aboutir à une nouvelle formule innovante du programme, mieux adaptée à l'évolution du tissu économique et aux besoins des entreprises.

Contact : Isabelle SOULAT, chargée du PRME - Service Environnement
Tel : 05.55.45.54.00 - E-mail : i-soulat@cr-limousin.fr

➤ **Soutien aux emplois associatifs**

Ce dispositif adopté en 2004 par la Région, vise à favoriser l'émergence, le maintien ou le développement d'activités d'utilité sociale qui concourent au développement du Limousin et des ses territoires.

L'aide régionale a pour but de permettre aux associations de développer leurs projets d'activité, sous condition de création ou de maintien d'un ou plusieurs emplois.

Sont éligibles à ce dispositif, les activités qui s'insèrent parmi les priorités définies par les politiques régionales. Sont ainsi concernés les projets d'intérêt régional, relevant des domaines suivants : *sport, culture, environnement, tourisme, technologies de l'information, accès à la citoyenneté et développement des solidarités, action humanitaire, radios et télévisions associatives, l'accueil, le développement économique notamment des projets issus de l'économie sociale et solidaire*

Montant de l'aide :

L'aide de la Région correspond à 50 % du coût salarial prévisionnel chargé de l'emploi créé, dans la limite de 13 044 € par an et par emploi prévu, et d'un emploi par association, avec un plafond d'aides publiques fixé à 75 %. L'aide est attribuée pour une période initiale de 5 ans, un suivi annuel de l'activité est effectué par la Région.

Le renouvellement du dispositif pour 5 ans se fera en fonction du résultat d'une évaluation approfondie du dispositif et de l'impact de l'activité créée.

Plus d'information sur : http://www.region-limousin.fr/article.php?id_article=1038

Contact : Christophe NOUHAUD, Développement associatif et formation des salariés,
Service formation professionnelle - Tel : 05 55 45 54 05 - E-mail : c-nouhaud@cr-limousin.fr

Nord - Pas de Calais

Si le développement durable envahit les discours, c'est qu'il est indispensable d'en rappeler constamment l'ardente nécessité. La promotion du développement durable questionne nos systèmes de valeurs : au nom de quoi agissons nous ? Décidons-nous d'agir, de hiérarchiser nos choix individuels et/ou collectifs ?

Le rôle dévolu à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation apparaît comme primordial. Cette éducation développe les capacités de l'individu et l'aide à se construire dans la confrontation à des savoirs, des questions, des situations,... Eduquer, sensibiliser au développement durable contribue à l'épanouissement de l'être humain, à la construction de personnes responsables capables de pensée critique et créative dans leur relation à la communauté humaine et de construire aujourd'hui un bien être qui soit compatible avec celui de demain. Comme l'énonce si bien Patrick VIVERET, il s'agit « de reconsidérer nos représentations, nos modes de circulation et de production de la richesse », en apportant au public une information susceptible de provoquer des changements individuels et collectifs dans les comportements, et de développer des attitudes citoyennes et solidaires.

Aussi en s'engageant activement depuis plus de 15 ans dans la mise en œuvre du développement durable au sein de son institution et sur son territoire, le Conseil régional a toujours privilégié, en tant que collectivité exemplaire, animatrice, incitatrice, et partenaire des actions en faveur de l'éducation et de la sensibilisation.

Collectivité éco-responsable

La Région a initié diverses opérations de formation, de sensibilisation et d'information auprès de ses agents.

1) Elle essaie d'être exemplaire dans ses pratiques internes et pour cela, dans le cadre du projet Eco management, elle :

- a élaboré et met en œuvre un Plan de Déplacement Entreprise (PDE);
- a réalisé de nombreux diagnostics, pour limiter sa consommation de flux (eau, énergie etc.) et sa production de déchets,
- intègre des clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics.

Pour mener à bien ces différentes démarches et afin de changer les comportements de chacun, elle a lancé auprès des agents de l'Institution, une campagne et plusieurs actions de sensibilisation aux gestes écocitoyens.

2) Elle essaie de développer la solidarité auprès de ses agents en les sensibilisant aux congés solidaires ou congés de solidarité internationale. La collectivité prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement de ses salariés qui sur leur jour de congés partent pour des missions ayant pour objectif **la formation des adultes, l'éducation des enfants et la protection de l'environnement.**

3) Elle organise des séminaires (12/14) ainsi que des forums, (le dernier a été organisé le 4 avril 2008 et traitait de la consommation durable), dans le cadre de l'animation de son Agenda 21.

4) Elle envisage de poursuivre, dans le cadre de la formation des agents, la démarche initiée en 2005 auprès des nouveaux arrivants et de leur dispenser une information sur la démarche régionale prenant en compte le développement durable.

Pour les agents désireux de suivre une formation sur le développement durable, un module est en cours de réflexion. Le module de formation devrait s'articuler sur deux jours. Une journée et demie porterait sur le concept de développement durable et la demi-journée restante traiterait de l'Agenda 21 régional. De même qu'il est envisagé, de façon concomitante ou avant le lancement des Agendas 21 lycées, une formation destinée aux personnels TOS qui abordera la spécificité de leur fonction et l'intégration du développement durable dans leur quotidien.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

La Région mène des actions innovantes d'information, de sensibilisation des citoyens du Nord – Pas de Calais dans différents domaines avec notamment:

1) l'organisation, depuis 2001, des Itinéraires du Développement Durable visant à faire découvrir à un large public des réalisations exemplaires de développement durable sur l'ensemble du territoire régional, à travers des circuits de visite, suivis d'une journée d'échanges et de débats sur le thème retenu : lutte contre le changement climatique, mobilité et transports ou encore agriculture, alimentation, santé, etc...

2) Des rencontres et débats et notamment avec Les Rencontres du Nouveau Siècle et les Ateliers de la Prospective Régionale

Les Rencontres du Nouveau Siècle sont un cycle de conférences prospectives bien identifié dans le paysage régional, et donnent la possibilité de rencontrer des personnalités nationales et internationales remarquables, de formation et de culture très variées, sur des thèmes illustrant les grandes problématiques et mutations auxquelles notre société est confrontée. Ce cycle de conférences a débuté en 2001, et nous en sommes à la 25^{ème} édition. La périodicité est de 4 à 5 conférences par an. Ouvertes au public, ces conférences accueillent en moyenne 200 à 250 personnes par Rencontre. Elles donnent lieu à l'édition d'ouvrages aux éditions de l'Aube.

En parallèle des Rencontres du Nouveau Siècle ouvertes au grand public, la Région Nord - Pas de Calais a mis en place des Ateliers de Prospective Régionale destinées à un public plus institutionnel, de type ingénierie territoriale. Ces rencontres ont pour objet d'échanger, de débattre, d'analyser expériences et pratiques sur les nouveaux enjeux de prospective territoriale avec les acteurs régionaux en charge du développement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, afin de faire avancer les questions identifiées.

3) Le forum régional annuel des associations environnementales le dernier s'étant tenu le 26 avril 2008.

4) L'accès à l'information des citoyens sur le développement durable ; la première expérience fut la création en 1961 de «Points Infos Energie» qui se sont généralisés en 2001 pour devenir un dispositif national avec les «Espace Infos Energie». Il y aurait aujourd'hui 17 conseillers répartis sur le territoire régional, l'objectif étant d'avoir 1 conseiller pour 150 000 habitants en moyenne, soit 24 conseillers afin de développer un service de proximité. Ces conseillers donnent des conseils et sensibilisent sur la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de l'habitat, la baisse des Gaz à Effet de Serre (GES). Ils réalisent en moyenne 8000 contacts personnalisés par an pouvant atteindre 40 000 personnes rencontrées avec les salons.

5) Le dispositif pour l'accompagnement et le développement de la Vie Associative (ADVA) a été mis en place en 2003. Il permet aux partenaires associatifs de se former, de se qualifier, de se structurer en réseau et contribue à la qualification des acteurs

6) Le Fonds régional à l'Innovation Sociale (FRIS), dispositif géré par les représentants des associations de chômeurs et à destination des sans emplois.

7) Le Fonds d'Initiative Pour une Consommation Engagée et responsable (FIPCE) destiné à soutenir les associations de consommateurs qui apprennent au grand public à consommer autrement, au regard des difficultés économiques que ce dernier peut rencontrer.

8) Le Fonds SISA «Solidaires Ici, Solidaires Ailleurs» entre dans sa 10^{ème} année. Il a pour vocation à corriger les inégalités du monde en s'engageant en faveur de la paix et de la justice. Il s'agit de soutenir des projets portés par des acteurs du Nord Pas de Calais en faveur des pays les plus pauvres du monde.

9) «Nos Quartiers d'Eté», une démarche citoyenne portée par les citoyens. Impulsée en 1990 par le Conseil régional Nord – Pas de Calais, en partenariat avec l'Etat, l'opération Nos Quartier d'Eté est un temps de partage entre cultures et générations, les projets d'animation étant portés par les habitants eux même, réunis au sein d'un collectif. Aujourd'hui, cette opération est un véritable dispositif d'initiatives locales où les habitants s'expriment et font vivre leurs quartiers tout au long de l'année.

10) Le dispositif «Devenons citoyens de la Planète», imaginé en 1994 pour soutenir les projets collectifs de jeunes âgés de 16 à 25 ans, en particulier lycéens ou apprentis, souhaitant participer à l'effort de solidarité internationale dans les pays en voie de développement.

11) Le dispositif "Apprentis et lycéens au cinéma" a pour objectif de favoriser depuis 1999, le développement culturel par l'éducation à l'image. Il vient en complément de "Ecole et Cinéma" et "Collège au Cinéma". Cette opération s'inscrit dans une politique globale de sensibilisation, d'initiation et d'éducation artistique du jeune public. Elle a pour vocation d'en aiguïser sa curiosité et son sens critique, de développer une approche plus créative du 7^{ème} art. En un mot, d'en faire des amateurs avertis de cinéma ! Cette opération a touché 11 658 apprentis et lycéens répartis sur l'ensemble du territoire régional, au cours de la dernière année scolaire ; il a concerné 142 lycées, 21 Centres de formation d'apprentis et 41 salles.

12) Le «Fonds régional d'aide aux Projets Lycéens et Apprentis », qui a 2 ans d'existence, permet aux lycéens de monter des projets collectifs, innovant et ambitieux dans tous les domaines possibles

13) Le lancement des Agendas 21 lycée en août 2008, amènera les jeunes à s'engager concrètement et à prendre leur part dans la réflexion et l'action en leur ouvrant la voie d'une citoyenneté active et participative.

14) Le «Chèque Nature région» qui consiste à aider les enseignants à mettre en œuvre un projet «éco-citoyen » construit autour d'un séjour d'éducation à l'environnement. Le Chèque nature région s'adresse à tous les élèves du Nord Pas de Calais, de la maternelle au lycée, effectuant un séjour scolaire d'éducation à l'environnement organisé dans l'une des structures partenaire du dispositif. Ce soutien aux classes environnement s'élève à 7 € par élève et par jour pour un séjour de 3 à 5 jours. Ce dispositif regroupe 9 structures d'éducation à l'environnement réparties sur le territoire du Nord Pas de Calais. Sur l'année scolaire 2006/2007 ce furent 250 classes qui profitèrent du dispositif soit 8375 élèves concernés sur une durée moyenne de séjour de 4 jours.

15) Des conférences interactives gratuites « la Planète Précieuse » sur le thème du changement climatique à destination des classes des lycées et des centres de formation d'apprentis de la région. Les conférences sont proposées et financées par le Conseil régional et l'ADEME Nord Pas de Calais, avec la contribution pédagogique du rectorat de l'Académie de Lille. Pour les 2 années scolaires 2006/2007 et 2007/2008 ce furent 497 conférences dans 119 établissements pour un public de 12 993 élèves.

La collectivité partenaire

Afin de pénétrer au mieux le tissu régional, la Région travaille en partenariat avec d'autres acteurs qui lui servent de relais pour favoriser le développement d'une plus grande appropriation du développement durable :

1) En 2001, la Région a créé avec l'Etat, le Centre Ressources Développement Durable (CERDD). Initialement sous forme associative, le CERDD a été transformé en Groupement d'Intérêt Public (GIP) Etat/Région en février 2006. Il a vocation à diffuser informations et bonnes pratiques sur le développement durable et surtout, à encourager et à accompagner l'émergence d'initiatives nouvelles lancées par des collectivités, des entreprises, des associations, etc.... Il anime différents réseaux d'acteurs autour de la mise en pratique du développement durable.

2) Avec la Maison Régional de l'Environnement et des Solidarités (MRES), l'Institution régionale participe à la mise en place d'un réseau de 18 «Points Environnement Conseils» (PEC) et finance 9 conseillers localisés au sein des associations. Les autres sont pris en charge par les collectivités qui les hébergent. En 2007, ce furent 1500 contacts personnalisés, 11 000 personnes sensibilisées et informées dans le cadre de salons et de stands. Les thèmes abordés portent sur la récupération d'eau de pluie et les économies d'eau, la protection de la biodiversité (utilisation d'essence locale, toiture végétalisée, compostage, tri des déchets, ...) et des questions ayant trait à la législation.

3) En lien avec le Centre Régional des Ressources pédagogique (C2RP), des actions de formations sont lancées auprès des responsables de Centre de formation et des formateurs pour les sensibiliser au développement durable. Cette action a été lancée depuis l'année 2005.

4) Les Ecoles de Consommateurs, soutenus depuis 1988 par l'Institution régionale, sont implantées dans plus de 40 communes et représentent près de 80 groupes d'habitants-participants. Le dispositif repose sur un partenariat avec les Communes, les associations, les Départements, et les Caisses d'allocations familiales...Son objectif est d'informer et de former les habitants en matière de vie quotidienne et de favoriser l'émergence des savoirs de groupes d'habitants.

5) Avec la CLCV et le WWF, la Région participe actuellement au projet «TOPTEN » pour l'élaboration d'un guide dédié à la commande publique. Les premières étapes visent à établir un classement des fournitures proposées aux collectivités locales en fonction de leur performance énergétique.

6) Elle accompagne depuis 2007, des associations qui mettent en place des démarches participatives et de gouvernance dans les domaines environnementaux.

7) Elle soutient les associations mettant en place des actions dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de l'éco-citoyenneté avec pour cible un public de jeunes et d'adultes. Ce dispositif a été mis en place en 1993 et permet de soutenir une cinquantaine d'associations réparties sur tout le territoire.

8) Elle soutient depuis 2007 un dispositif d'accompagnement des collectivités dans leur projet d'investissement en matière d'équipements pédagogiques (maisons thématiques, sentiers d'interprétation, espaces muséographique, ...).

9) Depuis 2006, elle aide les collectivités, dans le cadre du FRAMEE, à investir dans des actions de sensibilisation des habitants pour produire moins de déchets ou pour mieux consommer lorsqu'elles mettent en place des « Plans locaux de prévention de la production des déchets ».

10) Par rapport aux entreprises de son territoire, la Région travaille avec de nombreux partenaires, acteurs relais de l'entreprise, (chambres de commerce et d'industrie, chambre de l'artisanat, CJDES, Alliance, etc.) à l'organisation de sessions d'information et de sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable. Elle possède, par ailleurs, plusieurs programmes de soutien à l'intégration de l'environnement et du développement durable dans les stratégies d'entreprises ou vient en accompagnement des gestionnaires de zones d'activité par le financement d'audits, de mise en application du SD 21000 (AFNOR), de prise en compte de la RSE (responsabilité sociale des entreprises). Enfin, la Région a créé le centre des éco-entreprises (CD2E) dont la mission vise à informer, soutenir et développer les éco-entreprises en Nord-Pas de Calais.

Nous pouvons citer quelques exemple d'actions notamment avec :

a) La **CCI Grand Lille** et le programme d'actions « Entreprises et DD » basé sur 3 actions transversales : information et communication : informations en ligne, pages mensuelles dans FACE, contribution à initiatives DD...

mise en œuvre d'outils collectifs : participation à l'élaboration et animation d'ateliers « déclic DD » ; rencontres entreprises et territoires ; lancement des rendez-vous « Entreprendre durable », lieu d'échange convivial entre entreprises et acteurs du développement durable pour susciter une émulation et favoriser l'émergence de projets (le 1^{er} rdv a eu lieu le 24 juin 2008 et a réuni plus de 100 participants).

JADDE (Journées annuelles de développement durable et Entreprises) : 2 éditions depuis septembre 2006 (le 7 décembre 2006 : 704 participants, le 15 novembre 2007 : 768 participants), la prochaine édition aura lieu le 20 novembre 2008.

b) **Alliances**, dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises de la région Nord - Pas de Calais à la RSE qui se traduit par :

L'animation d'un atelier dynamique DD "achats responsables" pendant la semaine du Développement durable

7 petits déjeuners : mars 2007 "lutte contre discriminations et promotion de la diversité" (82 participants); mai 2007 "l'éco-construction, en route vers le bâtiment positif" (70 participants); juin 2007 "achats responsables" (41 participants) ; décembre 2007 "solutions innovantes pour réconcilier l'homme et l'entreprise" (73 participants); avril 2008 "jusqu'où l'entreprise est-elle responsable du bien être de ses salariés" (81 participants); avril 2008 "les seniors : maillon faible de l'entreprise ou maillon essentiel" (41 participants); juin 2008 "salariés impliqués : un booster pour l'entreprise, pour les hommes et pour l'environnement"

6 ateliers : "entreprises diagnostiquées" (4 réunions/an, 6 à 15 participants) ; "fondations et associations d'entreprises" (5 réunions/an, 12 participants) ; "achats responsables" (5 réunions/an, 8 participants) ; "distribution" ; "experts" (4 réunions, 8 participants) ; "diversité" (11 réunions, 11 participants)

c) **AFNOR**, dans le cadre d'une action d'intérêt collectif « mise en œuvre d'une démarche développement durable selon le guide SD21000 ». Cette action est basée sur l'écoute des parties intéressées et une identification des enjeux porteurs pour l'entreprise.

Cette opération vise à accompagner 24 entreprises par une formation-action sur les concepts et enjeux du développement durable. Un consultant accompagne l'entreprise à :

réaliser un diagnostic initial vis-à-vis de la prise en compte des enjeux du développement durable et des besoins des parties intéressées,
analyser les données, hiérarchiser les enjeux,
mettre en place un plan d'actions et la mise en place d'un « cercle d'entreprises » permettant un échange et un partage d'expériences entre les entreprises de l'action collective.
Actuellement un premier groupe de 7 entreprises a démarré, un second groupe est en cours de constitution.

Poitou-Charentes

Agir auprès des citoyens

Extrait de l'étude du Comité 21 sur la contribution des collectivités à l'éducation au développement durable

Favoriser l'expression : plaidoyers lycéens pour le développement durable en Poitou-Charentes

La direction éducation-formation de la Région a lancé un appel à projets intitulé « Dix plaidoyers pour le développement durable ». Chaque classe de lycée inscrite préparait un argumentaire incitant à réfléchir à l'impact des choix quotidiens (biodiversité, santé, nutrition, modes de consommation, relations Nord/Sud, modes de déplacement, consommation d'énergies, etc.). Les projets ont fait l'objet d'une synthèse qui a servi de trame à la rédaction d'une Charte d'engagements réciproque entre la Région et les établissements d'enseignement. Après examen du jury, le plaidoyer lauréat en 2007 est une pièce de théâtre sur le développement durable « Et si on s'y mettait tous maintenant », écrite par deux élèves du lycée Victor Hugo de Poitiers.

www.cr-poitou-charentes.fr/fr/doc/10-plaidoyers.pdf

Provence Alpes côte d'Azur

Les Collectivités agissent auprès des citoyens

La Plateforme régionale de concertation pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Gaëlle LE BLOA – Animatrice de la Plateforme régionale de concertation pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

c/o Graine PACA – Domaine du Petit Arbois – Avenue Louis Philibert – 13857 Aix en Provence Cedex 3 (plateforme@grainepaca.org) – Tél : 04 42 97 11 52

En 2004, les acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (services et établissements publics de l'Etat, collectivités locales et milieu socioprofessionnel), ont décidé d'œuvrer ensemble pour mener à bien une démarche globale et collective de développement de l'information, de la formation et de l'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous, à tous les âges de la vie.

C'est dans ce souci de cohérence et de généralisation qu'a été créé la Plateforme régionale de concertation pour l'EEDD, dont les objectifs sont de :

- co-construire et mettre en œuvre une stratégie régionale en matière d'EEDD
- favoriser des temps de rencontres, d'échanges et de débats entre tous les acteurs
- mettre en lien notre organisation régionale avec les dynamiques locales et les organisations nationales, européennes et méditerranéennes

Ce nouvel espace de gouvernance, atypique à l'échelle du territoire français, marque son originalité par son fonctionnement qui garanti la neutralité, l'ouverture et l'indépendance.

Différents organes ont été définis :

- **La Plateforme régionale de concertation** : elle rassemble l'ensemble des acteurs de l'EEDD (praticiens, financeurs, décideurs, partenaires techniques, gestionnaires de territoire...). Véritable instance de consultation, ces acteurs se retrouvent deux fois par an lors des réunions plénières (120 acteurs présents en moyenne).
- **Le comité de pilotage** : il coordonne les travaux engagés par la Plateforme. Il se réunit au moins 4 fois par an. Il est composé à ce jour de représentants :

- des services et établissements publics de l'Etat : DIREN, DRAF, DRJS, Education Nationale, Agence de l'Eau et ADEME
 - des collectivités locales : Conseil Régional, les 6 Conseils Généraux et les Parcs naturels régionaux
 - du milieu socio professionnel : Réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement : Graine PACA, AVEE et REE 05 & écrans (réseaux Vaucluse et Hautes-Alpes).
- **Les groupes de travail et ateliers** : ils sont constitués en fonction des besoins. Ils rassemblent les acteurs intéressés par le sujet traité. Ils apportent une expertise, des réflexions politiques, techniques et stratégiques sur un sujet précis. Ils sont à la base de nombreuses propositions.

Le portage administratif est assuré par le Graine PACA.

Depuis sa création, la Plateforme s'est dotée de divers outils :

- **Une déclaration d'engagement** : Document cadre qui officialise l'engagement des membres du comité de pilotage à mener à bien une concertation en matière d'EEDD afin de mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse.

- **Le Document d'Orientations Partagées (DOP)** : Construit à partir d'une consultation départementale et régionale, le DOP constitue la stratégie régionale proposée par les acteurs de l'EEDD en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chacun des partenaires (institutions, associations...) peut se saisir de cet outil d'aide à la décision pour construire, fixer ses propres actions. La mise en œuvre collective se fait par une co-construction autour de fiches action. Le DOP a été inauguré en juin 2008.

- **Les fiches actions** : Pour répondre aux objectifs du DOP, la Plateforme se propose d'être le lieu d'émergence d'actions communes de dimension régionale. Pour cela des fiches actions sont rédigées au fur et à mesure par les acteurs de l'EEDD. La Plateforme participe à la construction et au suivi mais n'est pas le maître d'œuvre. Celles-ci sont portées par les acteurs de terrain.

La dynamique engagée autour de la Plateforme fera l'objet d'une évaluation dans 5 ans.

Des colloques et un appel à projets centrés sur la question du changement de nos comportements : « des idées aux actes favorables à l'environnement »

◆ Les colloques

La sensibilité des citoyens aux problèmes environnementaux s'est accrue de manière constante au cours des dernières décennies. Cette plus forte sensibilité environnementale ne se traduit pourtant pas toujours au niveau souhaité et attendu dans l'action quotidienne et concrète de chacun. ***Quels facteurs peuvent être mobilisés pour faciliter cette traduction des idées en actes pour l'environnement ?***

Pour répondre à cette question, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Provence ont pris l'initiative dès 2004, d'organiser tous les deux ans un colloque international pluridisciplinaire consacré à l'écocitoyenneté réunissant chercheurs, praticiens et décideurs. La 3^{ème} édition du colloque aura lieu au Parc CHANOT à Marseille les 17 et 18 novembre 2008.

Les colloques proposent d'étudier cette dimension du passage à l'acte citoyen en sollicitant les savoirs des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, psychologie sociale, psychologie, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation, l'histoire...) et en analysant les pratiques innovantes et les expériences pilotes, qu'elles soient conduites par des praticiens, par des chercheurs ou des collectivités. Tous les domaines d'application sont concernés : énergie, eau, déchets, transports, air, consommation..., que les actions soient proposées à un public d'enfants ou d'adultes, dans la sphère publique, privée ou professionnelle.

L'objectif de ces colloques est donc de rapprocher les réflexions des chercheurs, praticiens et élus à partir d'expériences concrètes visant la promotion de comportements écocitoyens. L'objectif pour les prochaines éditions est de développer la participation des collectivités territoriales.

◆ Un appel à projet (2006-2008)

Issus des réflexions menées lors du premier colloque en 2004, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la délégation régionale de l'ADEME ont lancé conjointement **un appel à projet** en 2006 dont objet du projet était d'ouvrir et de pérenniser un champ de collaboration entre les organismes de recherche en

sciences humaines et sociales et les acteurs du développement, notamment les associations. L'ambition était triple :

1. faciliter aux chercheurs l'accès à des terrains de recherche pour valider ou élaborer des théories au delà du laboratoire.
2. permettre aux acteurs du développement de travailler avec un partenaire scientifique capable de répondre à des interrogations avec des garanties théoriques et méthodologiques qu'autorise l'état des savoirs.
3. créer un espace de co-formation et de mutualisation des savoirs et des pratiques pour les chercheurs et les acteurs du développement.

L'objectif était de mettre en place des méthodes reproductibles pour obtenir des résultats concrets, et durables que ce soit dans les économies d'énergie, d'eau, le tri des déchets, la limitation de la mobilité motorisée, les achats de produits respectant l'environnement,... Il consistait également à renforcer l'implication citoyenne, sous tous ses aspects.

Les actions conduites par les porteurs de projet devaient permettre de dégager les facteurs inhibiteurs ou au contraire facilitateurs du processus d'engagement environnemental.

7 associations en partenariat avec 7 laboratoires de recherche ont été lauréats. Les projets se sont déroulés sur 2 ans pour un budget global de 300 000 €. Les résultats seront présentés lors du colloque Ecocitoyenneté le 17 novembre 2008.

La mise en œuvre d'Agenda 21 dans les Lycées et CFA de la Région

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagée dans une démarche d'Agenda 21 depuis le début de l'année 2006. La phase de diagnostic a montré que de nombreuses politiques régionales concouraient au développement durable. La gestion des lycées et des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), compétence de la Région, représente un domaine d'application des principes du développement durable. Nombre d'établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont déjà engagés dans des démarches de maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, de compostage des déchets fermentescibles, d'alimentation biologique, etc. La Région soutient financièrement et techniquement ces projets et trois Directions animent et suivent les actions auprès des lycées dans ces différents domaines : la Direction de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Agriculture - la Direction de l'Education - et la Direction des Lycées.

Pour l'année scolaire 2007/2008, un groupe de 9 lycées publics pilotes volontaires a été constitué pour mener une expérimentation AGENDA 21 au sein de leur établissement. Une assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été retenue pour accompagner ces 9 lycées pendant deux années scolaires (jusque fin juin 2009) dans leur diagnostic puis l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Au regard d'une première année d'expérience, la Région a souhaité lancer une deuxième expérimentation sur 10 lycées et 1 CFA supplémentaires pour l'année scolaire 2008/2009. Un appel à candidature a été lancé en mai 2008 auprès de tous les établissements publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 10 Lycées et 1 CFA ont été sélectionnés par le comité de pilotage Agenda 21 (réunissant la Région, les deux Rectorats et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) en juin 2008.

Au total le budget d'assistance à maîtrise d'ouvrage est de 100 000 € pour l'accompagnement des 20 établissements entre septembre 2007 et juin 2009. Dans cette phase expérimentale de deux ans, les actions qui découleront des plans d'action seront financées par la Région au cas par cas.

Nous avons souhaité ici développer plus particulièrement les actions menées dans le cadre de l'axe « les collectivités agissent auprès des citoyens ». Néanmoins, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutien par ailleurs et dans d'autres cadres d'intervention (aide à la création, aide à l'emploi, soutien des réseaux de professionnels etc. ...) les entreprises soucieuses de développer des démarches d'eco-responsabilités.

Bilan synthétique des actions 2005-2008

L'Agenda 21 interne de la Région Réunion :

Une première étape a consisté à informer, sensibiliser, former et susciter la réflexion des élus et agents sur la contribution de chacun au développement durable par l'accomplissement de gestes quotidiens éco-responsables, et l'intégration des critères du développement durable dans les projets de la Région. Les réunions s'adressaient à l'ensemble des élus et agents⁴. Elles étaient animées par un bureau d'études autour de 4 phases : sensibilisation, réflexion sur un diagnostic partagé sur le fonctionnement de la collectivité, réflexion sur un diagnostic partagé sur la politique régionale (régimes d'aides,...), définition de thèmes de travail prioritaires pour permettre aux élus et au personnel de poursuivre la réflexion. Le coût de cette mission s'est élevé à 35 192 euros.

Parallèlement à la première série de réunions participatives, un référent développement durable a été identifié dans chaque Direction de la Région. Ces personnes ont été volontaires pour contribuer à la construction d'un programme d'actions.

Dès 2006, les référents se sont retrouvés lors de réunions mensuelles et lors de réunions thématiques qui ont permis de parachever et de rédiger le programme d'actions première génération de l'Agenda 21 interne. Celui-ci a été présenté à l'ensemble des Commissions Sectorielles de la Région, avant d'être adopté le 22 juillet 2008 par les élus de la Commission Permanente.

Ainsi, au regard de la grande majorité de déchets générés par une administration (les papiers usagés), il a été proposé de participer à la réduction à la source. Les participants aux réunions ont demandé, pour une uniformisation de l'information, que celle-ci émane de la Direction Générale. Par note interne, il a donc été demandé aux agents de recourir au recto-verso pour l'impression de tout type de document. Les objectifs fixés pour la collectivité régionale sont de diminuer la quantité de papier utilisée, de le trier pour en permettre la récupération et le recyclage, d'avoir recours à la photocopie, et à l'impression des documents en recto-verso.

Par ailleurs, un site Internet a été réalisé. Il est accessible aux élus et agents de la collectivité, par le biais de l'intranet de la collectivité. Il est conçu comme un blog, système dynamique qui affiche dès son ouverture le dernier article paru. A la fin de chaque article, un formulaire permet à tout utilisateur de proposer ses commentaires.

Principaux freins et leviers

Les leviers :

- le portage politique de la démarche Agenda 21 interne à son plus haut niveau, ainsi que l'implication de tous les services de la collectivité grâce au travail de sensibilisation interne réalisé par les référents au sein de leur service
- la valorisation des actions concrètes de la Région en matière de développement durable : énergies renouvelables, projet de Tram -Train, politique de codéveloppement, ...
- l'élaboration du PR2D (Plan Régional de Développement Durable), du SAR (Schéma Régional de Développement Durable)
- le positionnement de la SR21⁵ sur le développement durable

Les freins :

- en termes de communication, ce sont le temps, et les outils de sensibilisation relatifs au développement durable adaptés aux collectivités qui font défaut
- c'est aussi la nécessité de l'élaboration d'une stratégie interne de communication

Perspectives pour les 7 ans à venir

⁴ La Région compte 45 élus et 600 agents Région.

⁵ SEM créée en 2002 par pour répondre aux enjeux du développement durable sur l'île et de la coopération régionale dans l'Océan indien

Pour les années à venir, la poursuite de la démarche Agenda 21 interne est engagée, avec notamment une évaluation annuelle qui sera présentée aux élus. Le programme d'actions sera complété. Une stratégie interne de communication / sensibilisation sera élaborée et mise en œuvre.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Bilan synthétique des actions 2005-2008

Les Rencontres Réunionnaises du Développement Durable :

Le site de la Région Réunion abrite plusieurs pages consacrées au développement durable, et notamment la page relative à l'Agenda 21 de La Réunion. Sur une initiative de la Région Réunion en 2001, La Réunion s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 local.

Le lancement officiel s'est fait lors des 1ères Rencontres Réunionnaises du Développement Durable, en présence de 400 représentants des forces vives de l'île (société civile, acteurs issus des milieux économiques, associatifs, institutionnels), le 14 février 2002.

Le 10 décembre 2003 lors des 2^e Rencontres, en présence de 400 personnes, les partenaires de l'Agenda 21 de La Réunion (Etat, Région, Département, CCEE, CESR, CCIR, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, AMDR, EDF) ont affirmé leur volonté de contribuer au développement durable de l'île en officialisant la mise en œuvre de ses principes par la signature des orientations de l'Agenda 21 de La Réunion, charte s'inscrivant autour de huit axes d'interventions⁶.

Les 3^e Rencontres (21 et 22 février 2007) : elles ont permis à plus de 1500 personnes de (re)découvrir le concept et la problématique du Développement Durable par le biais de conférences débats, d'expositions et d'ateliers pédagogiques sur plusieurs thématiques animés par des experts locaux, nationaux et internationaux.

« Regards sur la Monde » :

L'île de La Réunion a accueilli du 7 au 11 juillet 2008 la conférence internationale « L'Union européenne et l'Outre-mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de la biodiversité ». Inscrite à l'agenda de la Présidence Française de l'Union européenne, cette manifestation, co-organisée par la Région Réunion, l'UICN, l'ONERC⁷ et l'Etat, visait à encourager l'Union européenne à se doter d'un nouveau volet de sa politique environnementale s'appuyant sur les atouts de l'outre mer européen. Ont été principalement concernés les 7 RUP⁸ et les 20 PTOM⁹, ainsi que les PEID¹⁰, répartis sur tous les océans dans des zones géographiques qui abritent une grande part de la biodiversité planétaire et qui sont soumises aux effets du réchauffement climatique.

Si le choix de l'île de La Réunion témoigne d'une reconnaissance des actions engagées par les acteurs locaux et notamment la Région Réunion, il n'en reste pas moins que la participation des acteurs locaux et du « grand public » aux séances plénières et aux ateliers a été limitée.

Aussi, durant le mois de juillet, à l'initiative de la Région Réunion, plusieurs événements ont été organisés, regroupés sous la thématique générale «Regards sur le monde» : festival cinéma et développement durable, conférences débats, expositions, programmations télévisées spécial développement durable.

Il s'agissait, à travers ces manifestations, de sensibiliser la population réunionnaise sur la thématique du développement durable, sur la nécessité de valoriser les atouts propres de La Réunion et sur les choix à effectuer pour l'avenir de notre île et des générations futures.

Principaux freins et leviers

Les leviers, sont les réseaux sur lesquels nous nous appuyons, afin de diffuser l'information.

Le principal frein est le coût de la mise en œuvre de ces démarches.

⁶ Lutter contre les changements climatiques, définir une politique de déplacements durables, opter pour une nouvelle politique d'urbanisme, soutenir les filières et métiers du développement durable, sensibiliser les acteurs économiques au développement durable, promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population, concevoir un développement durable régional, donner l'exemple.

⁷ ONERC : Observatoire National sur les Effets du réchauffement Climatique.

⁸ Régions Ultrapériphériques.

⁹ Pays et Territoires d'Outre-Mer.

¹⁰ Petits Etats Insulaires en Développement.

Perspectives pour les 7 ans à venir

Afin de poursuivre la sensibilisation des publics, la Région Réunion envisage d'élaborer un guide méthodologique Agenda 21 scolaire des lycées et centres de formations en vue de lancer le prix « Agenda 21 scolaire » en 2009. Cet outil sera élaboré en partenariat avec l'Académie de La Réunion, et les partenaires de l'Agenda 21 de La Réunion.

Les collectivités « partenaires »

Bilan synthétique des actions 2005-2008

Pour ce qui concerne les partenaires, la Région Réunion accorde des subventions de fonctionnement à plusieurs associations (ARDA – Centres des eaux Douces, SEOR, Insectarium, Parc marin, SREPEN, l'ARER (Agence Régionale de L'Energie de La Réunion)) qui comptent parmi leurs missions l'éducation à l'environnement pour le développement durable s'adressant à l'ensemble de la population réunionnaise, avec une cible privilégiée : les scolaires.

Par ailleurs, des subventions peuvent être accordées ponctuellement aux structures associatives qui souhaitent élaborer un outil de sensibilisation.

Le montant dédié à ces aides s'élève à plus de 1 million d'euros.

Principaux freins et leviers

Les leviers : le dynamisme du tissu associatif réunionnais en termes de sensibilisation permet de couvrir les thématiques du développement durable : énergie, biodiversité marine et terrestre,...

Les freins : un des freins identifiés réside dans les niveaux variables d'implication des autres collectivités.

Perspectives pour les 7 ans à venir

L'engagement des autres collectivités et du milieu associatif attachées à un territoire, pour initier des démarches « Agenda 21 » dans le respect du concept du développement durable, et pouvant s'inscrire dans le cadre du PR2D.

Rhône-Alpes

Les collectivités éco-responsables

Stratégie globale démarrée en 2004

La Région s'est dotée d'une stratégie globale de développement durable par le vote d'une **délibération cadre** en juillet 2004. Cette démarche est à la fois progressive, pragmatique et résolue dans son intégration des principes du développement durable ; elle vise à agir à tous les niveaux de l'administration, pour intégrer le développement durable tant dans les politiques et dispositifs de la Région ainsi que dans son fonctionnement interne.

En février 2005, une deuxième délibération a permis de progresser dans la mise en œuvre concrète de cette démarche. Une liste de 65 actions pilotes de développement durable et une **méthode d'appréciation de l'intégration des principes du développement durable** sont alors votées.

Importance primordiale de la formation et de la sensibilisation

La Région Rhône-Alpes organise des **sessions de sensibilisation au développement durable depuis 2006** avec la participation volontaire de près de 400 agents depuis le lancement des sessions. Ces sessions, mises en place en partenariat avec le CNFPT, sont proposées à tous les agents, quels que soient leur poste, grade, statut ou direction. Les élus sont également sensibilisés par des journées d'échanges, des déplacements d'étude développement durable.

La Région Rhône-Alpes organise chaque année la **Semaine du développement durable** qui permet de sensibiliser élus et agents au développement durable. Les activités - expositions, cafés durables, diffusion de films (Al Gore « Une vérité qui dérange ») – mobilisent chaque fois plus de 500 participants autour de leurs pratiques personnelles et professionnelles. (Exemple : suite à la proposition d'un groupe de travail, remplacement des gobelets en plastique des machines à café par des tasses en verre évitant l'incinération de 220 000 gobelets par an.)

Le développement durable est ainsi progressivement intégré dans les **pratiques quotidiennes** des agents et des élus. Il est également intégré dans l'**évaluation** et dans les **mécanismes décisionnels**, notamment grâce à l'utilisation de la méthode d'appréciation régionale de développement durable¹¹.

Le développement durable à tous les niveaux

Le développement durable est intégré à tous les niveaux d'intervention de la Région :

- **interne** : sensibilisation des agents et des élus, groupe de travail transversal réunissant les référents développement durable de chaque direction, présentation en Assemblée plénière d'un rapport annuel d'avancement de la démarche
- la Région, maître d'ouvrage : action pour les **lycées éco-responsables**, mise en place de formation professionnelle au développement durable
- **entreprises et associations** : éco-conditionnalité et exigences spécifiques de développement durable
- **stratégie** : les schémas régionaux (transport, économie, tourisme, etc) se mettent en place dans la gouvernance et intègrent les principes du développement durable.

Agir auprès des citoyens

La Région Rhône-Alpes souhaite construire avec l'ensemble des citoyens un territoire durable, une véritable Eco-région. Aussi, afin de faire évoluer durablement le rapport des individus à l'environnement et promouvoir de nouveaux comportements, la Région apporte son soutien à des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, à la réalisation d'outils ou de campagnes pédagogiques sur les thématiques de l'eau, des déchets, de l'énergie, des milieux et espèces naturels, etc.

La Région Rhône-Alpes intervient en priorité dans des actions visant les jeunes, et fortement aux côtés des établissements scolaires (essentiellement primaires et lycées) pour les aider à monter des projets pédagogiques. Ainsi cette année son appel à projets Objectif terre, qui constitue le volet environnement du dispositif Demain en main auprès des lycées généraux, professionnels, agricoles et des centres de formation a connu en 2007 encore un grand succès.

Afin de **coordonner et structurer l'action des acteurs de l'éducation à l'environnement en Rhône-Alpes**, la Région a entrepris de les réunir au sein d'un Espace régional de concertation.

Les conventions d'objectifs avec les principaux partenaires de la Région en matière d'EEDD ont été poursuivies. Il s'agit essentiellement de structures à vocation régionale : le GRAINE, la FRAPNA, l'URCPIE, le Passe-Jardins, la F3E, le réseau IERA, etc.). Les tranches annuelles des programmes d'actions correspondants ont mobilisé environ 1,2 M€. Au total, les **actions d'ampleur régionale** ont été soutenues par la Région à hauteur d'environ 1,7 M€.

Durant l'année 2007, environ 530 demandes de subvention ont été satisfaites, pour une aide totale de 2,5 M€.

760 500 € sont allées vers des **actions de niveau local**, portant sur une problématique ou un public intéressant un territoire plus restreint que celui de la région Rhône-Alpes. Ces actions sont présentées par des associations ou en moindre part des collectivités locales. C'est dans ces actions locales que s'inscrit l'aide aux établissements scolaires : 179 projets pour 142 en **lycées** pour un montant de 355 400 €, avec un intérêt très net pour des projets de type établissement écoresponsable.

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008 :

La Région Rhône-Alpes a lancé en février 2007 une vaste campagne d'information sur le réchauffement climatique, à travers des films, des expositions, des conférences et des débats au sein des villes, dans les lycées, les gares et les TER. Le numéro printemps 2007 de son journal a été consacré au sujet : il expose les faits visibles du réchauffement dans la région, apporte le témoignage des personnalités scientifiques locales et présente les initiatives des acteurs locaux. A Chamonix, une exposition « Des glaciers et des Hommes » a présenté plus de 250 clichés sur la fonte des glaciers du monde entier. Pour aller plus loin, le Conseil régional organisera chaque année un appel à projet sur les actions de lutte contre le réchauffement climatique. Il est ouvert aux collectivités, aux entreprises, aux associations et aux citoyens.

¹¹ La méthode d'appréciation se traduit par un outil de visualisation simplifiée pouvant être utilisé comme tableau de bord lors des différentes étapes du montage du projet. Les questions proposées par la méthode d'appréciation permettent aux porteurs de projets d'appréhender le développement durable d'un point de vue global, en amont dans la conception et le montage de projets, comme dans la conduite des actions. La méthode d'appréciation est utilisée pour préparer les décisions de la Région sur le financement des projets. Elle est également utilisée pour la définition ou l'évolution des politiques régionales et pour les opérations où la Région assure la maîtrise d'ouvrage.

Les collectivités « partenaires »

Le Conseil régional, les Académies de Lyon et Grenoble ainsi que la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes ont décidé conjointement d'inviter les établissements scolaires du secondaire de la région Rhône-Alpes à entrer dans une démarche d'éco-responsabilité et de les accompagner dans cette action.

Cette volonté commune est fondée tant sur les directives ministérielles et académiques à l'adresse des établissements scolaires que sur la volonté du Conseil régional de faire de la région Rhône-Alpes une véritable Eco-Région. La mise en place de l'action se déroule en deux temps. Elle débute par une phase d'expérimentation et de mise au point sur 2 ans (années scolaires 2006-2008). Elle sera suivie par une seconde phase de généralisation de l'expérimentation à l'ensemble des lycées rhônalpins.

La première phase a donc été engagée en 2006 et poursuivie en 2007 avec la création d'un comité de pilotage qui a travaillé sur une charte à destination des établissements participants à la mise au point et à l'expérimentation de la démarche. Ce même comité a rédigé une convention de partenariat entre la Région, les Académies de Lyon et Grenoble et la Direction de l'Agriculture et de la Forêt. Enfin, le comité de pilotage a sélectionné, selon des critères de motivation et de représentativité régionale, 18 établissements volontaires pilotes pour s'engager dans la démarche. Ils ont été rejoints par 10 nouveaux établissements pour l'année scolaire 2007-2008. Au total, 227 000 € ont été attribués à ces lycées afin de leur permettre de conduire à bien plus d'une quarantaine d'actions relatives à l'écoresponsabilité.

Le développement durable dans la politique contractuelle territorialisée : les Contrats de Développement Rhône-Alpes

Pour illustrer les trois problématiques identifiées pour l'atelier « Collectivités territoriales et développement durable », **la Région Rhône-Alpes propose de présenter notamment sa politique territoriale contractuelle : les Contrats de Développement Rhône-Alpes.** Ce dispositif exemplaire permet d'ancrer la politique territoriale de la Région dans une dynamique de développement local, portée par les acteurs locaux dans une démarche partenariale avec la Région. Les Contrats de développement Rhône-Alpes ont par ailleurs accordé une place centrale au développement durable et renouvelé les modes de gouvernance des territoires.

Les Contrats de développement Rhône-Alpes ou CDRA, politique régionale aujourd'hui confirmée, structure l'ensemble de l'espace régional. C'est une démarche particulière à la Région mais qui veille à s'articuler avec l'Europe et les collectivités territoriales de la Région Rhône-Alpes (départements, agglomérations...), **pour construire du développement local.**

La Région Rhône-Alpes a développé depuis 1992 sa propre politique territoriale à travers les Contrats de développement Rhône-Alpes dit **CDRA. La couverture complète** du territoire régional est assurée par **46 territoires** de contractualisation. L'échelle géographique des CDRA se fonde sur la notion de bassin de vie ou « bassin d'envie », les périmètres résultant d'une décision des acteurs locaux, et non d'un découpage administratif ou géographique.

La notion d'intercommunalité est fondamentale, dans la mesure où l'approche territoriale accompagnée par la Région Rhône-Alpes est une approche globale et stratégique du territoire, qui s'appuie sur les notions d'équité et de solidarité territoriales.

La construction contractuelle s'effectue de la façon suivante :

Le territoire est appelé à effectuer un diagnostic territorial et à tracer ses grandes priorités dans le cadre d'une charte qui précise les enjeux et fixe les orientations de développement à 10 ans du projet de territoire. Cette charte est présentée à la Région Rhône-Alpes et validée.

Une fois cette charte mise en place, un contrat de développement peut être élaboré entre la Région Rhône-Alpes et le territoire : ce contrat pluriannuel (5 ans) décrit l'ensemble des opérations qui seront réalisées et leurs modalités de financement.

Des avenants peuvent être négociés en cours de réalisation du contrat.

Les aides régionales représentent entre 50 et 100 euros par habitant, en fonction de critères socio-économiques précis. L'ingénierie territoriale est aidée à hauteur de 50%. La politique territoriale régionale s'élève ainsi à environ 45 millions d'euros par an, représentant en moyenne 35 % des dépenses réalisées. Elle a donc un effet levier réel sur les territoires.

Sur la proposition de Didier Jouve, Vice-Président en charge de l'aménagement et de l'animation du territoire et du développement durable, l'Assemblée régionale a choisi en 2004 de favoriser une approche des politiques régionales plus ancrée sur la proximité avec les acteurs du territoire régional et a remonté le niveau d'exigences :

- ❖ **La prise en compte dans toutes les politiques régionales du développement durable**, avec, pour les contrats de développement Rhône-Alpes, la création en 2004 d'un bonus développement durable, (qui disparaît dès cet été 2008 pour la création d'un CDDRA, contrat de développement durable Rhône-Alpes, constitué uniquement d'actions respectant cet objectif).
- ❖ **La diffusion de la démocratie participative** avec la mise en place de conseils locaux de développement dans chaque territoire CDRA, valorisant et développant la concertation et la mobilisation des acteurs locaux. La Charte, le contrat et les avenants sont désormais obligatoirement soumis pour avis aux conseils locaux de développement qui rassemblent la société civile et dont le fonctionnement est également aidé par la Région Rhône-Alpes.
- ❖ **La déclinaison territoriale de plusieurs politiques sectorielles** ou dispositifs permettant ainsi à la Région Rhône-Alpes de mieux comprendre les spécificités territoriales à l'échelle des CDRA et de leur apporter des réponses plus proches de leurs attentes et besoins.

Comme les Régions françaises l'ont rappelé lors du Grenelle de l'Environnement – et la Région Rhône-Alpes est au cœur des travaux du Grenelle depuis leur démarrage – les évolutions actuelles imposent à l'ensemble des acteurs de la société des changements structurels profonds en faveur du développement durable. C'est pourquoi, afin de répondre aux attentes des citoyens, et avec quatre ans de recul vis-à-vis de notre politique territoriale, l'exécutif de la Région Rhône-Alpes a proposé en juillet 2008 **une nouvelle génération de politique contractuelle : le Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA)**.

- ❖ Les nouveaux Contrats de Développement durable de Rhône Alpes ont vocation à être à la fois des contrats de développement, des agendas 21 et des plans climat énergie territoriaux. Ils abordent simultanément les questions d'emploi, de développement économique, de développement des solidarités, d'agriculture, de tourisme, de culture et de lien social, des services au public, du cadre de vie et de l'environnement, d'énergies renouvelables, de maîtrise du foncier, d'habitat, etc.
- ❖ Leur liaison est renforcée avec les politiques thématiques régionales, comme celle de l'emploi formation ;
- ❖ La cohérence est recherchée avec le programme opérationnel FEDER et les programmes LEADER ;
- ❖ Ils sont également articulés avec les grands schémas régionaux comme le Schéma régional des transports, ainsi qu'avec les outils de planification (Schémas de cohérence territoriale).

A travers cette politique territoriale la Région Rhône-Alpes a décidé de promouvoir un aménagement du territoire plus harmonieux, équilibré, solidaire et durable. Il s'agit pour la collectivité régionale davantage de convaincre plus que de contraindre. La politique territoriale des contrats de développement est une politique globale, coordonnée et transversale.

- Le caractère **ascendant** des démarches de contrat de développement donne une large place aux territoires et aux opérateurs de terrain et permet de valoriser les expériences et initiatives locales ;
- La **souplesse** et la montée en **responsabilité** des territoires sont favorisées ;
- L'intercommunalité de projet est renforcée ;
- **L'innovation** et **l'expérimentation** dans les contrats sont davantage soutenues et valorisées ;
- Le développement de **nouvelles méthodes de travail** est mis en place ;
- Une plus grande **proximité** avec les **citoyens** rhonalpains est recherchée **à tous les stades du contrat** CDRA (candidature, charte, contrat, avenant), mobilisant et reconnaissant ainsi leur capacité à créer et innover.

V. Départements

Alpes-Maritimes

Une collectivité éco-responsable

Plan d'actions éco-citoyennes : 7 objectifs et 41 actions éco-citoyennes au quotidien

Afin d'impulser progressivement une culture de développement durable au sein du Conseil général, un des premiers objectifs est de sensibiliser et de mobiliser les agents afin qu'ils changent leurs pratiques quotidiennes.

Guide de bonnes pratiques, ce plan écocitoyen est une première étape. Il liste une première série de changements à opérer par l'administration et ses agents, dans leur travail au quotidien. Il a été élaboré par un groupe de travail composé de personnes issues de différents services, puis a été présenté dans chaque direction concernée par la mise en œuvre des actions. Il n'est ni exhaustif, ni parfait. Il pourra s'améliorer par l'action de chacun ; la première étape est de le faire vivre ; pour cela, chacun peut agir en s'emparant de ce projet, en le faisant sien, et en le diffusant ; en devenant l'affaire de tous, le défi du développement durable sera gagné, ensemble.

Enjeux de développement durable

Environnemental :

Lutte contre le changement climatique

préservation des ressources naturelles

renouvelables et non renouvelables (eau,

bois, énergie)

limiter les pollutions et les nuisances

Economique :

économie sur les budgets de fonctionnement

favorise des secteurs économiques émergents

Social :

éducation au développement durable « au quotidien »

création d'emplois (secteurs des déchets, des énergies renouvelables,...)

Objectif 1 :

Diminuer de 10% la consommation de papier du Conseil général entre l'année 2005 et l'année 2006

10 actions dont :

Imprimer et photocopier recto verso

Réutiliser le papier imprimé en brouillon

Objectif 2 :

Diminuer de 5% les consommations d'énergie entre l'année 2005 et 2006 et sensibiliser aux consommations d'eau

12 actions dont :

Remplacer les éclairages halogènes par des éclairages utilisant des lampes basse consommation

Installer un équipement de chauffe eau solaire sur le site du restaurant administratif (opération étalée sur 2 ans)

Objectif 3 :

Favoriser le recyclage des déchets – recycler 50% du papier en 2006

4 actions dont :

Mettre en œuvre le tri du papier sur tous les sites du conseil général

Utiliser du papier recyclé

Objectif 4 :

Favoriser les transports alternatifs à la voiture et non polluants

7 actions dont :

Lancer le covoiturage sur intranet

Mettre en place une incitation financière à l'utilisation des transports en commun

Objectif 5 :

Favoriser les changements de comportements

6 actions dont :

Former un groupe de « référents développement durable » au sein des services 2006

Mettre le plan d'actions complet et le tableau de bord de suivi de la réalisation du plan sur intranet

Annexés aux actions du Conseil général

Objectif 6:

Favoriser l'agriculture biologique (restaurant)

Action :

Expérimenter des produits issus de l'agriculture biologique au restaurant interadministratif

Objectif 7:

Voyager autrement pour découvrir les différents modes de vie à travers le monde (comité des œuvres sociales)

Proposer un voyage par an de « tourisme durable » dans la programmation du Comité des œuvres sociales (C.O.S.)

Une collectivité qui agit auprès de ses citoyens

Depuis 1998, le Conseil général développe des actions d'animation et d'éducation à l'environnement sur l'ensemble des parcs naturels départementaux. Ces animations sont programmées à l'année permettant à tous les publics, individuellement ou en groupes organisés, de découvrir les richesses naturelles des espaces naturels sensibles. Ces animations sont mises en œuvre par des prestataires de services, sur la base de lots par thématique. Les 210 animations nature se déroulent dans le cadre des activités physiques de pleine nature, conformément à la réglementation du Ministère en charge de la jeunesse et des sports. Soixante animations ornithologiques sont prévues autour des étangs des observatoires ornithologiques. Vingt activités de découverte du littoral sont programmées à la Pointe de l'Aiguille.

La convention pluriannuelle avec la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques intègre une animation mensuelle sur les 2 parcs possédant un petit fleuve côtier, la Brague et le Loup.

Le comité départemental de spéléologie organise 2 animations par mois de découverte du monde souterrain et des spécificités géologiques.

Type d'animations	Nombre de journées	Nb de personnes 2007	Prestataire / Partenaire	Coût
Prestations de service				
Animations ornithologiques, Lot 2 Valmasque, Vaugrenier et Grande Corniche	60	2582	Ligue pour la Protection des Oiseaux	32 000 €
Animations faune et flore marines Lot 3 - Pointe de l'Aiguille	20	220	Centre de Découverte du Monde Marin	10 500 €
Animations naturalistes Lot 4 – ensemble des PND	100	2530	Planète Science Méditerranée	58 000 €
Convention d'animations				
Animations pêche et rivière, sur la Brague et les Rives du Loup	24	349	Fédération départ. de pêche et de protection des milieux aquatiques	15 000 €
Animations géologie et spéléologie, sur la Grande Corniche	27	155	Comité départemental de spéléologie	6 000 €
Expositions temporaires – Maison de la nature (en 2007 : 5340 visiteurs)				
Thèmes de 2008 :	Fréquentation :	Intervenant :	Montant :	
Les orchidées des Alpes	3730	CERPAM – Muséum d'histoire naturelle de	12 000 €	

Maritimes et le Sylvo-pastoralisme		Nice	
Risques majeurs et tremblements de terre	620	SISMO des écoles	6 000 €

En 2007, près de 12 500 personnes ont pu profiter d'une animation d'éducation à l'environnement sur les parcs naturels départementaux.

Les délibérations concernant l'éducation à l'environnement et le milieu scolaire :

- Convention avec l'Inspecteur d'académie, le 27 décembre 2006 ;
- Réunion de la commission de sélection des projets scolaires EEDD le 5 octobre 2007 (participation du Vice Président en charge de l'Environnement) : 51 projets de collège sur l'EEDD en 2007.

Type d'animations	Nombre de journées	Nb d'élèves 2007	Prestataire / Partenaire	Coût
Appel à projets EEDD				
26 projets sur 8 thèmes où les animations proposées par le Conseil général représentent le cœur du projet : - préservation des richesses naturelles - économies et qualité de l'eau - alternatives aux déplacements polluants - cycle des matériaux - conservation de la biodiversité - alimentation saine et de qualité - prise en compte des risques majeurs - commerce équitable - économies d'énergie, étude des énergies renouvelables	30	780	Animatrice Maison de la Nature et ONF	Salaire animatrice + 800 € 500 € pour l'ONF
25 projets EEDD où les animations du Conseil général sont intégrées dans un projet global	30	750	Communautés d'agglomérations, Associations, Parc National du Mercantour, ADEME, Université, Entreprises, Fondations	
Journées Nature de sensibilisation à la protection contre les incendies de forêts				
4 ateliers + 1 visite guidée	2 x 5	1000	Planète Sciences - SDIS	40 500 €

Deux-Sèvres

Depuis de nombreuses années, le Conseil général des Deux-Sèvres, qui a institué la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles en 1991, s'est engagé dans des actions significatives d'éducation à l'environnement.

Le réseau des **Pôles Science et Nature** (Zoodyssée de Chizé, Centre pédagogique du Cébron, IFFCAM¹² sur le Site de la Grimaudière), basés sur des initiatives locales, anciennes, plutôt originales et bien implantées dans leur territoire, en constitue l'expression la plus visible.

Les objectifs de ce réseau sont :

- **de développer l'éducation à l'environnement en Deux Sèvres** en s'appuyant sur les sites "espaces naturels sensibles des Deux-Sèvres" et en utilisant les propriétés du Département.
- **de conforter les structures professionnelles** en place (IFREE, CNRS, ONCFS, ONF) en assurant la promotion d'une éducation à l'environnement de qualité notamment fondée sur un partenariat avec les professionnels de l'éducation, de la recherche et de la préservation du patrimoine.

¹² Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute. Dernier maillon (2005) du réseau des pôles Science et Nature, la partie animation pédagogique est en cours de mise en place

- **de renforcer l'impact des actions pédagogiques à destination du grand public** en mutualisant les moyens disponibles à l'échelle des Pôles pour la création d'outils, l'organisation de manifestations et pour la communication.
- **de donner de la cohérence et de la lisibilité** aux initiatives du Conseil général dans le domaine de l'éducation à l'environnement.
- **de s'appuyer sur un réseau de partenaires associatifs** qui sont autant de relais sur leurs territoires d'activité.

Outre des investissements lourds dans les infrastructures concernées, des moyens de fonctionnement très importants sont déployés chaque année pour soutenir les actions d'animation pédagogiques :

Moyens : Animations, conférences, expositions, plaquettes, etc.

Budgets annuels d'animation pédagogique et personnel : 81 000 € pour le Cébron et 2,5 ETP ; 250 000 € pour Zoodyssée et 5 animateurs ; 200 000 € pour le soutien aux partenaires associatifs ; 65 000 € pour la production d'outils pédagogiques et les animations hors pôles (salons par ex.).

Partenariats : Éducation Nationale, IUFM Poitou-Charentes, IFREE, CNRS, ONCFS, ONF, ATMO, CPIE, SICTOM de Loubeau, nombreuses associations locales.

Personnes touchées : Les pôles Science et Nature sont ouverts au public qui vient profiter des installations (par ex. parc animalier et pavillons sur le thème "*L'Homme et l'Animal*" au Zoodyssée, observatoire ornithologique au Cébron) et des parcours-nature interprétés (32 000 visiteurs en 2007 à Zoodyssée et 5 000 au Cébron). Les animations pédagogiques, particulièrement ciblées sur les publics scolaires (essentiellement collèges et écoles), touchent chaque année plus de 15 000 élèves de tous niveaux à Zoodyssée et 2 000 au Cébron.

Plus récemment, dans le cadre des réflexions internes menées sur l'intégration des principes du développement durable dans les modes de fonctionnement de la collectivité, des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable ont été initiées dans plusieurs directions :

- **Dans les collèges** : à partir de la rentrée de septembre 2005, un programme intitulé "*Prévention de la production et gestion responsable des déchets d'activités*" a été proposé à l'ensemble des 52 collèges (publics et privés) du département. La "porte d'entrée" déchets a été choisie parce qu'elle constituait une préoccupation certaine dans beaucoup d'établissements (quantités générées, stockage, coût de collecte). Au cours de l'année 2006-2007, les personnels de tous les collèges ont été sensibilisés au développement durable et à la problématique déchets par le biais d'une présentation-débat. Plus de la moitié des collèges se sont engagés dans des actions. Au-delà de, la gestion des déchets, beaucoup d'établissements ont souhaité aller plus loin et certains s'engagent dans des démarches d'Agenda 21 scolaire à partir de septembre 2008.

Moyens : Présentations, débats, documentation, accompagnement de projets ; projets initiés avec les élèves.

Budget d'animation d'environ 8 000 € par an, un chargé de mission à tiers temps et une apprentie (niveau License pro).

Partenariats : Éducation Nationale (Rectorat/DAAC, Inspection Académique), CPIE, diverses associations locales. Suivi régulier avec les chefs d'établissement.

Personnes touchées : la majorité des personnels des collèges (administratifs, enseignants, service) ; plusieurs milliers de collégiens.

- **Pour les personnels du CG** : une offre de sensibilisation aux enjeux du développement durable a été mise en place très récemment et prend toute sa signification dans le cadre du nouveau projet départemental qui fait du développement durable l'une de ses lignes de force. Le programme est en cours d'intégration dans le plan de formation.

Des présentations sur le thème "*Le développement durable : Pourquoi ? C'est quoi ? Comment ?*" ont été faites dans les différentes directions, devant les directeurs et chefs de service.

Des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des agents (1 800 environ), notamment sur la prévention de l'utilisation du papier dans les bureaux.

Des modules "développement durable" sont de plus en plus systématiquement rajoutés dans les cycles de formation spécifiques : par ex., une demi-journée dans le cadre des 11 jours de formation des nouveaux agents d'entretien routier en mai et juin 2008.

La mise en œuvre du nouveau projet départemental dès 2009 sera l'occasion de renforcer très significativement l'offre de sensibilisation et de formation dans ce domaine.

Dans les années avenir, l'accès à la connaissance constituera un des principaux leviers de la démarche de développement durable dans laquelle s'engage le Département. Des partenariats sont en cours de discussion avec des acteurs des mondes universitaire (Espace Mendès France de Poitiers, IRIAF / Univ. De Poitiers, CNRS), institutionnel et associatif pour aider le Conseil général à concevoir et à mettre en œuvre une approche renouvelée de l'éducation populaire, au service du développement durable.

Essonne



Bilan des actions menées de 2005 à 2008

- Les collectivités éco responsables

En lançant son 1^{er} Agenda 21 en 2003, notre collectivité a fait le choix de devenir un département pilote et exemplaire du développement durable et solidaire. Pour cela plusieurs engagements ont permis de faire avancer notre collectivité vers une administration éco-responsable. Un **guide des bonnes pratiques** a été élaboré avec les agents et édité en 2005. Une grille d'indicateurs permet de mesurer les avancées de la collectivité chaque année. Le Département a mis en place des **sessions de sensibilisation** à destination de ses agents au moment de l'élaboration de l'Agenda 21 et a relancé ces sessions en 2005 et 2006. Des formations plus spécifiques et des **formations actions** ont été proposées aux directions comme celles des collèges, du patrimoine.

Enfin **l'Agenda 21 a été piloté par les directions** elles-mêmes, et de 2005 à 2008 plus de 100 agents se sont vus confier la responsabilité de mise en œuvre les engagements de l'Agenda 21.

Des diagnostics ont été réalisés en interne pour améliorer les pratiques de fonctionnement du Conseil général. On peut citer par exemple le **diagnostic de la démocratie participative** lancé en 2007 avec les directions concernées et qui doit aboutir à un guide d'utilisation systématisant les démarches de concertation dans l'élaboration des politiques publiques. Un **diagnostic développement durable** sur un site culturel «Chamarande» a permis de questionner les agents sur leurs pratiques et de pouvoir les modifier, les améliorer.

D'autres initiatives comme le **plan de déplacement des agents** (PDA) lancé en 2004 ont touché l'ensemble des agents du Conseil général.

- Les collectivités qui agissent auprès des citoyens

Depuis 2003, le Département favorise la participation des acteurs et habitants et développe une conscience éco-citoyenne.

L'Observatoire participatif des engagements (OPE), né en décembre 2003 à la suite de la concertation menée, est le 1^{er} engagement de l'Agenda 21 départemental de 2003. Chargé **de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des 120 engagements**, l'OPE apporte un éclairage citoyen aux débats et projets politiques départementaux. Il était structuré en 4 groupes de travail correspondant aux 4 orientations stratégiques du 1^{er} Agenda 21 départemental. La participation à l'Observatoire était individuelle, libre, bénévole et ouverte à toute personne résidant ou travaillant en Essonne. Composé de **428 personnes**, il a pu assister à des réunions de travail de groupes mais aussi à des auditions et rencontres avec les services et élus départementaux, des visites de terrain sur les réalisations départementales, des présentations de nouvelles politiques.

Il a également vu son rôle d'acteur s'élargir dans le **co-pilotage** de certains engagements de l'Agenda 21 et de son **accompagnement d'initiatives** portées au niveau local, comme par exemple la Quinzaine du commerce équitable.

D'autres instances de participation comme **l'Observatoire participatif de l'environnement**, dont l'objectif est de faire participer les acteurs institutionnels, le réseau associatif et les essonniens au suivi, à l'évolution et à la définition des politiques publiques en matière d'environnement, ont vu le jour avec l'Agenda 21 départemental.

L'organisation en 2006 puis en 2007 des **Prix de l'Agenda 21** ouverts aux **associations, collectivités locales, entreprises, collèges et essonniens** a permis de repérer et valoriser les acteurs impliqués dans le développement durable sur le territoire. 150 personnes sont venues participer à chacune des 2 cérémonies de remise des prix.

Dans le domaine de l'éducation au développement durable en direction des publics jeunes, le Département a édité (en 2004 et une 2^{ème} version en 2007) 2 **guides de sensibilisation aux enjeux du développement durable pour les collégiens**. Chaque année distribué aux 6èmes et 5èmes de tous les collèges de l'Essonne, il permet à l'élève de découvrir seul ou avec l'enseignant le développement durable.

De nombreuses actions ont été portées en direction de la communauté éducative afin qu'elle puisse intégrer le développement durable et enseigner aux élèves. Un **guide « besoin d'EDDE ? »** destiné à accompagner les porteurs de projets de développement durable dans la communauté éducative a été distribué en 2006 à tous les collèges de l'Essonne, aux associations qui travaillent dans ce domaine, et aux collectivités qui en ont fait la demande. Deux **Rencontres de l'éducation au développement durable** ont été organisées fin 2006 et 2008 pour présenter à la communauté éducative (professeurs, parents d'élèves, personnels TOS, élèves...), aux associations et acteurs locaux les enjeux du développement durable, les outils pédagogiques et les différentes initiatives portées. Le Département **incite** depuis 2003 **les démarches d'établissements éco responsables** (tout particulièrement les Agendas 21 scolaires) à travers un soutien méthodologique, renforcé depuis 2008 par l'intervention d'une association via une convention avec le Conseil général. Enfin, des **sessions de sensibilisation et de formation** sont organisées pour les futurs professeurs des écoles (IUFM).

Le Conseil général engage de manière régulière des **actions de sensibilisation en direction du grand public**, comme les campagnes annuelles « Essonne verte - Essonne propre », « No déchets », mais aussi des conférences et projections de films dans le cadre de la Semaine nationale du développement durable, des représentations théâtrales dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale... Il a diffusé son journal de l'Agenda 21 à tous les Essonniens et communique régulièrement depuis 2003 sur ses réalisations via le Magazine de l'Essonne et sur sa rubrique développement durable du site du Conseil général www.essonne.fr.

Enfin, après 4 ans de mise en œuvre du 1^{er} Agenda 21, et pour les actions citées ci-dessus le Conseil général s'est engagé dans un travail de **développement des partenariats locaux avec les acteurs du territoire** : Education nationale et autres partenaires institutionnels, collectivités locales, entreprises, associations...

- Les collectivités partenaires

Le Conseil général à travers ses compétences – restreintes dans le domaine du développement économique – soutient et initie des actions de développement durable avec ses partenaires.

En adoptant son Agenda 21 en 2003, le Département s'est lancé dans une démarche de « **commande publique durable et solidaire** ». Adoptée en 2005, cette démarche vise à intégrer dans les marchés publics du département la triple exigence de promotion de l'emploi et d'insertion, de protection de l'environnement et de la santé, et de respect des droits fondamentaux et de recherche d'un commerce équitable.

Des **conventions cadres** sont signées avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne pour favoriser entre autre la prise de conscience des entreprises et les initiatives dans le domaine du développement durable. D'autres conventions comme celle de la chambre des métiers permettent d'organiser des événements sous l'angle développement durable comme par exemple le **forum des éco-matériaux**. Une étude a été financée par le Conseil général auprès de l'Agence pour l'Economie en Essonne sur les **éco-activités** en Essonne.

Le Département apporte son soutien aux porteurs de projets de solidarité internationale via **l'appui au montage de projets de développement durable**, la qualification par le biais de formation, séance de sensibilisation et l'attribution de subventions. Les outils de montage de projets ont été élaborés avec l'ensemble des acteurs concernés.

Freins et leviers

- Les collectivités éco responsables

Comme chaque projet de développement durable, l'élaboration et la mise en œuvre doivent être conduites en transversalité. Lorsqu'il s'agit de priorités qui vont impacter l'ensemble de la collectivité, et donc tous ses agents, le travail en transversalité requiert du temps. De plus, pour changer de comportement et de manière de faire et d'opérer, des besoins importants de formations s'expriment.

La collectivité peut dès lors qu'elle a engagé un vaste travail en interne sur ses propres pratiques entraîner ses partenaires, ses prestataires vers eux aussi l'exemplarité.

- Les collectivités qui agissent auprès des citoyens

La difficulté de tous à toucher un public hétérogène, représentatif du territoire, n'échappe pas au département de l'Essonne. Les instances de concertation mises en place (OPE, observatoire de l'environnement...) sur le long terme trouvent des **difficultés à renouveler leurs participants** et à toucher un public de tout horizon (jeunes, catégories sociales diverses...).

Mais par ses interpellations constantes, son regard extérieur, son travail d'appréciation de la mise en œuvre des engagements, l'OPE a exercé une pression constante sur le Département, et a permis d'échanger et de collaborer sur les projets avec l'administration et les élus.

La **consultation des citoyens aux étapes clés** de l'Agenda 21 et la **diversité des modes de sensibilisation, d'information** proposée... permet de toucher le public dans sa diversité.

L'éducation au développement durable à destination des publics jeunes nécessite un partenariat étroit avec les acteurs locaux pour toucher directement ce public. De part sa compétence, le Conseil général travaille beaucoup avec les collègues, mais ne peut être en contact direct avec les collégiens. Le Département associe donc l'inspection académique à chaque événement ou projet qu'il porte pour pouvoir accéder à la communauté éducative et à son public.

Perspectives pour les 7 années à venir

Le bilan 2004-2007 du 1^{er} Agenda 21, a fait apparaître plus de 80% des engagements réalisés et la nécessité de mobiliser tous les acteurs (institutionnels, société civile, monde de l'entreprise, milieu associatif) et habitants de l'Essonne.

- Les collectivités partenaires

Le Conseil général s'est lancé en 2007 dans l'élaboration d'un **2^{ème} Agenda 21** initiée par un processus de consultation de la population. 4 enjeux, répartis en 18 objectifs stratégiques constituent le cadre de la réflexion et structurent l'organisation de la concertation. En effet de juin 2008 à janvier 2009, plus de **130 acteurs du territoire** (collectivité, association, entreprise, OPE, citoyens...) se réunissent pour définir **collégialement les objectifs à atteindre, ainsi que les futures actions** à mettre en œuvre. Il appartiendra alors à chaque acteur d'assumer le rôle de pilote, ou de partenaire. Le Plan d'actions de développement durable et solidaire qui sera adopté début 2009, assurera la cohérence de l'ensemble.

Le Département va donc non seulement poursuivre son engagement dans les domaines de ses compétences mais également jouer un rôle d'animateur et de fédérateur.

- Les collectivités qui agissent auprès des citoyens

Dans les 4 enjeux, socle de la réflexion et de la future mise en œuvre du Plan d'actions, **« l'Animation territoriale »** figure comme un des axes structurant et transversal à l'ensemble du futur Plan d'actions. En cours de validation avec les acteurs de la concertation, il fixerait **4 objectifs stratégiques** : « sensibiliser tous les publics par l'information, l'éducation et la formation aux enjeux liés au développement durable », « identifier, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques pour favoriser le passage à l'acte », « inscrire le développement durable dans les échanges internationaux », et « développer la participation des acteurs individuels et collectifs ».

Des objectifs opérationnels sont déclinés comme « inscrire le développement durable dans toutes les formations (professionnelles, de l'éducation nationale...), « informer et communiquer auprès de tous les publics sur le DD de manière adaptée », « favoriser la prise de conscience des impacts des modes de vie à l'échelle planétaire »...

Des actions portées par l'ensemble des acteurs concernés : éducation nationale, associations, établissements scolaires, organismes de formation, collectivités, entreprises...

- Les collectivités éco responsables

Le Département va poursuivre ses efforts dans la mise en place d'actions exemplaires : commande publique durable, plan de déplacement des agents, démocratie participative... et va s'engager dans de nouvelles actions comme la prévention et la valorisation des déchets et l'adoption et la mise en œuvre de la charte construire et subventionner durable. Par ailleurs dans le cadre de sa 2^{ème} étape, le Conseil général s'est lancé dans un **plan climat territorial énergie**. Le bilan carbone réalisé en 2008 va permettre de dégager des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation du territoire

au changement climatique. Ces actions concernent à la fois le domaine de compétence du Conseil général (routes, infrastructures, logement...) mais aussi celles des partenaires qui se sont engagés dans ce plan climat territorial (collectivités, entreprises, transporteurs...).

Eure et Loire

Une collectivité qui agit auprès de ses citoyens

Extrait de l'étude du Comité 21 "la contribution des collectivités à l'éducation au développement durable" 2007

Le Conseil général des jeunes d'Eure-et-Loir

Créé en 1999 par l'Assemblée départementale, le Conseil général des jeunes est composé des représentants des 51 collèges publics et privés du département. Outil d'échanges et de dialogue entre les jeunes et avec la collectivité, il offre à ses membres la possibilité de réaliser des projets avec le soutien du Conseil général. En 2006, ces élus juniors ont orienté leurs réflexions vers le développement durable et ont élaboré un « Agenda 21 junior », Agenda local pour le XXI^e siècle, afin de sensibiliser tous les collégiens du département d'Eure-et-Loir. Mine d'informations, de réflexions et d'incitation à agir, l'Agenda 21 est structuré en 9 axes : l'eau, la biodiversité, l'agriculture, l'économie, le handicap, l'accès à la santé, les énergies, la croissance urbaine, l'éducation pour tous...

www.cg28.fr/cg_jeunes/index.htm

Gironde

Une collectivité éco-responsable

Début 2007, le CG33 lance une campagne de sensibilisation interne à destination de tous les agents mais aussi des élus qui va se dérouler sur 1 an ½ : « **5 défis pour réduire notre empreinte écologique** ».

Les 3 objectifs principaux de l'action sont :

- L'« Exemplarité » de l'institution : réduire nos consommations, acquérir des réflexes de consommation et de production responsables...
- Savoir comment changer nos pratiques individuelles et collectives pour 1) le faire et 2) le partager avec les acteurs locaux et les girondins et inciter par l'exemple...
- Agent = ambassadeur de la politique du DD du CG (pratiques privées, publiques, individuelles et collectives)

Première phase 2007 : sensibilisation des agents autour des 5 thèmes qui constituent nos défis : **l'énergie, l'eau, les déchets, les transports, le papier**. D'avril à août, une campagne d'affichage et des articles dans la lettre d'informations mensuelle interne que les agents reçoivent chez eux, ont mis l'accent sur les quelques gestes au quotidien qui permettent de réduire significativement notre empreinte écologique.

Deuxième phase, deuxième vitesse 2007-2008 : pour chacun des défis nous avons défini avec les services **des objectifs chiffrés, réalistes**, mais prouvant notre volonté de changer notre comportement collectif comme individuel :

- **Défis énergie** : baisse de la consommation de 5%. Concrètement, pour l'ensemble des bâtiments administratifs gérés par la Direction du Patrimoine (soit un peu plus de 90.000 m²), la consommation moyenne annuelle, toutes énergies confondues, correspondait à l'équivalent de 165 kwh par m². Le défi est de ne plus consommer que 150 kwh par m² sur l'année.
- **Défi Eau** : baisse de la consommation de 2%. Pour l'ensemble des bâtiments administratifs gérés par la Direction du Patrimoine (un peu plus de 90.000 m²), le total des consommations a dépassé les 41.000 m³ l'an passé. Le défi est de ne plus consommer que 40.000 m³ sur l'année.
- **Défi Papier** : économie d'une ramette par agent (6500 agents = 6500 ramettes : une économie de 12,5%, c'est-à-dire plus de 13,5 tonnes de papier).
- **Défi déplacements** : incitation à l'intermodalité : 50 % des agents de Mériadeck utilisant un transport alternatif à la voiture pour les trajets domicile – travail (44% en septembre 2007).

- **Défi Déchets** : franchir la barre symbolique des 100 tonnes de papier récupérées (91 tonnes en 2006).

5 défis, 5 objectifs chiffrés et mesurables, réalistes et atteignables.

A cours de l'année, chaque défi thématique s'est vu ou se verra consacré une **semaine dédiée** au sein de l'institution. Le défi à l'honneur sera alors abordé au travers d'une **conférence**, d'une **exposition** et d'une **visite sur site** ouvertes à tous les agents du CG et associant parfois des élus. Une campagne approfondie est menée sur l'intranet départemental lors de ces semaines et accessible à tous moments pour tous les agents.

Cette campagne de sensibilisation interne dans sa globalité a obtenu le « **Grand Prix du Management Public** », catégorie « Communication Interne » lors du Salon National de l'Emploi Public, à Paris en février 2008.

Une collectivité qui agit auprès de ses citoyens

- Chaque année, le CG33 lance les **Trophées Agenda 21 de la Gironde** afin de récompenser et valoriser les réalisations exemplaires de développement durable menées sur le territoire.

Ce trophée est l'occasion pour les citoyens qui oeuvrent dans ces domaines de valoriser leurs actions et de partager leurs expériences, afin de créer de l'émulation autour de projets concrets qui contribuent à des enjeux plus globaux.

Il s'agit d'organiser la contagion du développement durable en Gironde en diffusant les « bonnes pratiques » et en évaluant les résultats.



- Dans le cadre de l'expérimentation sur l'administration électronique, le CG aide les partenaires à se doter d'interfaces informatiques permettant les liaisons dématérialisées avec le système d'information sociale du Conseil Général.

- Un carnet de participation citoyenne est en cours d'élaboration, l'objectif est de faciliter l'accès à la citoyenneté des girondins souhaitant s'engager.

Pour les jeunes...

- Le CG33 propose différents dispositifs à destination des jeunes pour la sensibilisation à **l'éco-citoyenneté** :

? **Les billets courant vert** : dispositif qui repose sur le financement de projets mis en place par les collèges en collaboration avec des associations de sensibilisation à l'environnement pour mener, en période scolaire, **des démarches pédagogiques communes et structurées en faveur de l'éco-citoyenneté**.

? **Les billets courant d'art permettent aux jeunes de moins de 18 ans de participer à des sorties culturelles** : ateliers artistiques, spectacles, expositions, rencontres avec des artistes.

? **Aide aux projets pédagogiques de collèges** : dispositif de soutien qui permet la valorisation financière **des projets pédagogiques** développés dans les collèges, autour de 4 thématiques principales dont le développement durable

? **Les clubs environnement** : le Conseil Général finance la mise en place de Clubs Environnement, à la demande des Communautés de Communes et des communes de la CUB. Ces clubs ont pour objet, par l'intervention d'associations, de sensibiliser le public jeune, hors temps scolaire, aux problématiques d'environnement et de citoyenneté.

? **L'aide à l'initiative associative des jeunes** favorise l'engagement associatif des jeunes, par un accompagnement technique et financier à la création d'associations.

Les manifestations locales en faveur des jeunes peuvent être initiées par des collectivités territoriales (Communautés de communes hors CUB) ou des associations.

? **Les « Défis jeunes girondins »** s'adressent à tous les jeunes girondins, de 16 à 25 ans, qui veulent réaliser, individuellement ou collectivement, un projet d'intérêt départemental et d'utilité sociale, assorti ou non d'une démarche d'activité professionnelle.

? En Gironde, **l'apprentissage de la citoyenneté** passe aussi par le **Conseil Général des Jeunes** (CGJ), une Institution à part entière, qui implique tous les collégiens du département. Le CG J permet aux collégiens girondins d'exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyens en devenir, notamment en matière de développement durable par le biais d'une commission dédiée.

- Pour la deuxième année consécutive, le CG soutient les établissements scolaires qui souhaitent s'engager dans une **démarche globale de développement durable**. Par un **appel à projets « Agenda 21 scolaires »** à destination de tous les collèges publics girondins.

? **L'Agenda 21 scolaire** implique l'engagement de la totalité de la communauté éducative (élèves, personnel administratif, technique, professeurs, parents, acteurs locaux...) dans un projet global de développement durable. Un soutien de 3000€ peut être accordé, il porte sur l'ingénierie (accompagnement méthodologique, par une association choisie par le collège, à la mise en place de la démarche) pendant les 2 ans. Il est bonifié de 1000 € par l'ADEME, dans les mêmes conditions Ces démarches bénéficient d'un suivi étroit et d'une évaluation partagée par la Direction des Collèges et la Mission Agenda 21 du CG.

>11 collèges sont actuellement soutenus et accompagnés, ils seront 21 à la fin de l'année.

Une collectivité « partenaire »

Avec les collectivités...

- Le Conseil Général de la Gironde, engagé dans une politique territoriale de développement durable depuis 1999, a lancé son Agenda 21 en juin 2004. En mars 2005, il a lancé un **appel à projets pour l'émergence d'Agenda 21 locaux infra-départementaux**. 25 collectivités ont été lauréates de cet appel à projets et bénéficient à ce titre d'une aide à l'ingénierie correspondant à l'équivalent d'un demi-poste de chargé de mission Agenda 21 sur 3 ans, durée moyenne d'élaboration concertée d'un programme d'actions Agenda 21.

Parallèlement, un **Conseil Départemental des Agenda 21 locaux** était mis en place (délibération de lancement de l'appel à projets – Mars 2005). Il réunit aujourd'hui 33 collectivités girondines en Agenda 21. Le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux (CDA21) comprend deux instances.

D'une part, une instance de pilotage trimestrielle composée des élus des collectivités et des partenaires, d'autre part, une instance technique avec des ateliers mensuels d'une journée avec tous les chargés de mission Agenda 21 : échanges d'expériences et montée collective en connaissance, compétences et expertise.

Durant sa première année d'existence, l'objet partagé était essentiellement de l'ordre de l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de l'acculturation au développement durable en actions (fondamentaux et pratiques).

Depuis le Comité de pilotage du 26 janvier 2007, il a été collectivement décidé de « passer à la vitesse supérieure » avec l'ambition de produire ensemble de l'action publique efficace et immédiate.

Le premier Agenda 21 du réseau est actuellement en cours de réalisation, 17 actions autour de 5 grandes orientations : l'éco-construction, les manifestations responsables, l'éducation pour un développement durable, la concertation et l'évaluation.

Un tel réseau est unique en France et la mobilisation des partenaires est importante et active.

Avec les entreprises...



- De nombreuses actions inscrites dans le 1^{er} programme d'actions de l'Agenda 21 permettent de soutenir de nouvelles activités et de nouveaux emplois liés aux ressources locales (énergies renouvelables, tourisme, emplois saisonniers valorisés...) en privilégiant les filières courtes (12 AMAP créées en Gironde)...

- Le prix « créagir » soutient la création d'entreprises engagées dans le développement durable.

Avec les associations...

- Début 2008, le CG lance une large sensibilisation des acteurs locaux à la mise en place de manifestations responsables, en partenariat avec le réseau du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde, le Réseau Aquitaine des Musiques Actuelles, Music'Action, l'ADEME, la Région et les associations locales. Les objectifs de cette action sont : Accompagner et qualifier les acteurs ; Construire un référentiel partagé ; Diffuser des recommandations pratiques en mobilisant les acteurs concernés.

Ainsi, un programme a été mis en place en 2008, autour de 5 actions structurantes animées par le prestataire retenu, l'association Meduli Nature :

- 3 séances de Sensibilisation très ouvertes se sont déroulées en avril
- 6 ateliers pratiques se sont déroulés au cours du printemps : sur la Communication et la promotion ; les politiques d'achats et de partenariats ; Le Transport et l'hébergement ; la Maîtrise des consommations (eau, énergie...); La Gestion des déchets ; L'Eco-citoyenneté et solidarité (point d'originalité de la démarche, car la solidarité et l'accessibilité sociale aux événements n'est pas un thème habituellement abordés par les différentes expériences en cours).

> Environ 175 personnes ont participé à ces ateliers.

- L'Accompagnement de 8 festivals en Région Aquitaine dont 5 en Gironde.

- L'Accompagnement d'un festival déjà engagé pour aller plus loin ... par un cabinet recruté par l'ADEME.

- Le Bilan et évaluation de l'action en vue de l'édition d'un guide et d'un kit Bonne Pratique basé sur l'expérience des acteurs girondins et de sa large diffusion en 2009.

Avec tous les partenaires...

- Chaque année, le CG33 lance les Trophées Agenda 21 de la Gironde afin de récompenser et valoriser les réalisations exemplaires de développement durable menées sur le territoire.

Cet événement est ouvert à tous les citoyens, mais aussi aux entreprises, associations, collectivités, établissements publics, établissements scolaires et universitaires.

Ce trophée est l'occasion pour ceux qui œuvrent pour un développement durable de valoriser leurs actions et de partager leurs expériences, afin de créer de l'émulation autour de projets concrets qui contribuent à des enjeux plus globaux.

Il s'agit d'organiser la contagion du développement durable en Gironde en diffusant les « bonnes pratiques » et en évaluant les résultats.

Pour l'année 2007, 80 initiatives de qualités ont été repérées, valorisées et mises en réseau.



Contacts EDD CG33: Justine BOSREDON (j.bosredon@cg33.fr) et Julie CHABAUD (j.chabaud@cg33.fr)

La collectivité éco-responsable

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

Confronté aux grands défis planétaires et à des enjeux locaux, le Département de l'Hérault s'est doté depuis 2003 d'un Agenda 21, distingué par les rubans du développement durable en 2004. L'éducation à l'environnement en est un des axes transversaux, la pédagogie représentant un moyen déterminant d'action des politiques environnementales.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Bilan des actions du département de l'Hérault

En matière d'éducation à l'environnement, le service Maison départementale de l'environnement et relations aux associations est emblématique de cette volonté à laquelle il convient de souligner l'effort financier important qui irrigue l'ensemble du territoire héraultais par le soutien aux associations de pédagogie à l'environnement et aux projets éducatifs initiés par les collèges.

Ce service est rattaché au pôle de l'eau et de l'environnement. Il a une mission transversale d'éducation à l'environnement et dispose d'un budget global annuel de 1 028 500€.

→ Maison départementale de l'environnement (MDE)

Cette partie du service est installée au cœur de 215 hectares d'espaces naturels, avec une antenne à Olargues et agit par ses moyens propres (159 000 € et 20 agents) :

- * Lieu d'initiation et d'éducation à l'environnement, la MDE accueille le grand public et les scolaires
- * constitue un espace d'échanges, elle développe des partenariats avec les associations environnement, les milieux universitaires et de la recherche.
- * et un lieu d'information et de conseils sur l'environnement, en apportant des réponses aux questions du public ou les orientant vers son réseau de partenaires
- * Elle propose un centre de documentation en environnement avec prêts d'expositions et de mallettes pédagogiques
- * et dispose d'un rucher et d'un jardin pédagogiques

Quelques chiffres :

Visite sur le site naturel ouvert en permanence : environ 135 000 personnes/an

Fréquentation des activités de la MDE en 2007:

- 15 184 visiteurs sur sa programmation annuelle thématique (expos, sortie, conférence, animations) activités
- 11 273 élèves sensibilisés en interne
- 80 projets éducatifs des collèges accompagnés et financés soit 8000 collégiens
- centre de documentation: 400 personnes et 1430 jours de prêts d'expositions

→ Relations aux associations

Fréquentation des activités proposées par les associations

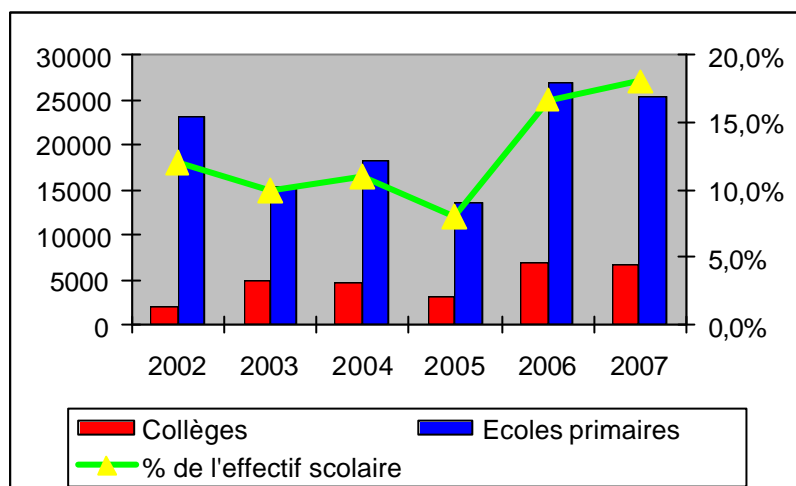
Près de 110 000 personnes sont concernées en 2007. L'évolution montre les grandes tendances suivantes :

- augmentation du nombre de personnes concernées par une animation environnement
- forte progression du public adulte au travers des actions de formation, et des actions de sensibilisation grand public (cafés citoyens, expositions, festivals, ...)

- augmentation moins importante pour les scolaires (18% de l'effectif scolaire est concerné en 2007)
- nombre de journées d'animation par projets éducatifs en nette diminution (2 jours en moyenne en 2007 contre 4 jours en 2003).

Nombre d'emplois et bénévolat

Les associations de l'Hérault connaissent une situation économique difficile à laquelle elles tentent de faire face par la professionnalisation des salariés. La tendance actuelle est à la diminution du nombre d'emplois d'animateurs (150 emplois en 2007) après «l'effet emploi-jeune» entre 2000 et 2003 (200 emplois en 2003).



Les financements

L'effort financier du Conseil général est important avec une progression constante :

- progression de près de 70% entre 1998 et 2003, suite à l'adoption du 1^{er} programme d'éducation à l'environnement
- augmentation des subventions de 16% après 2004.

L'aide du Département favorise le regroupement des initiatives dans le cadre de projets territoriaux cohérents (pays, PNR, communautés de communes ou d'agglomération, ...) et d'une réelle dynamique des acteurs selon des thématiques variées et complémentaires.

Les principaux freins et leviers

Les atouts

- une structuration des associations départementales en réseau (COOPERE 34) soutenu par le Conseil général et les autres partenaires institutionnels
- une implication forte des élus (commission environnement et agenda 21)
- soutien technique et financier du Conseil général sur la base d'objectifs concertés
- un contexte régional favorable avec la signature d'une convention cadre régionale.

Les contraintes

- fragilité économique liée à la baisse des aides des partenaires institutionnels
- une réglementation plus contraignante pour les interventions en milieu scolaire
- la mise en concurrence des associations
- la multiplication des actions ponctuelles au détriment du projet.

En perspective : le schéma d'éducation à l'environnement vers le développement durable

Le schéma d'éducation à l'environnement vers le développement durable a l'ambition, par la pédagogie et la sensibilisation de tous, de faire en prendre en compte le patrimoine héraultais dans les politiques d'aménagement et de développement, et d'encourager l'éco-responsabilité. Il permet d'établir de réels partenariats dans la durée et d'anticiper les mutations nécessaires du milieu associatif.

L'élaboration du schéma départemental a nécessité de nombreuses réunions sur tout le territoire héraultais en 2007 et 2008, visant à une large concertation sur 3 niveaux pour dégager des objectifs partagés par les acteurs:

- le partenariat avec le réseau associatif réuni au sein du réseau COOPERE 34
- des formation-actions dans les territoires de projet, Piémont biterrois, Cœur d'Hérault, Aire métropolitaine de l'Est héraultais et Cités maritimes, la consultation des structures intercommunales et des structures de gestion de l'eau
- la participation des correspondants de la mission Agenda 21 et du projet transversal développement durable.

La gouvernance du schéma pluriannuel s'appuie sur un comité de pilotage interne du schéma présidé par Le Vice Président du Conseil Général délégué à l'environnement et à l'Agenda 21. Il réunit les acteurs des pôles impliqués dans l'Agenda 21.

Les objectifs de ce schéma sont de :

- Contribuer à l'équité territoriale et sociale par la mise en réseau et la mobilisation des acteurs de l'éducation à l'environnement
- Partager avec les citoyens héraultais les enjeux du développement durable (économie d'énergie, défi climatique, déplacements, déchets, biodiversité, ressources en eau, ...)
- Favoriser la connaissance de la biodiversité, du paysage et du cadre de vie des héraultais
- Concourir à la professionnalisation et à la formation des acteurs
- Partager une culture du développement durable au sein de l'institution départementale.

Le schéma est assorti d'un plan d'action défini en concertation avec différents pôles du Conseil général dans le cadre de l'Agenda 21 pour la période 2008 – 2011 en 6 axes et 21 actions. Sa reconduction pour 6 ans sera soumise à une évaluation dont le projet fera l'objet fera d'un rapport présenté dans une prochaine session avec la révision du règlement d'aide.

Les chiffres-clefs :

	2002	2004	2007
Public touché par une animation environnementale :	93 500	99 600	135 500
- dont grand public :	62 500	67 800	87 000
- dont jeunes :	31 000	30 800	48 500
Emplois d'animateurs environnement :	195	179	157
Subventions départementales en EEDD : (pour mémoire, en 1998 : 464 000 €)	742 600 €	801 400 €	878 500 €

Tarn

Le Département du Tarn agit activement depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'Education relative à l'environnement, et plus récemment dans le domaine de l'éducation au développement durable.

Bilan des actions 2005 -2008

Le Département entend favoriser par la constitution de réseaux, les liens, les échanges et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation à l'environnement vers le Développement Durable.

Ainsi, il soutient la démarche exemplaire de recherche de cohérence du Réseau Tarn Eco structure. Ce réseau de huit structures d'accueil (moulin des sitelles, domaine de Lascroux, la Pouzaque, base départementale de Sérénac, espace nature de fontbonne, domaine du Thoré, foyer du Ségala, maison de la vallée du Gijou) fonde son identité dans la volonté commune de construire une démarche de gestion environnementale, d'échanger sur les pratiques pédagogiques axées sur l'éducation relative à l'environnement, et de participer à l'économie et au développement local.

Afin de favoriser l'émergence de projets en matière d'éducation à l'environnement, le Département a développé un partenariat privilégié avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des pays Tarnais qui œuvre sur l'ensemble du territoire Tarnais dans le domaine de l'ingénierie de projets pédagogiques.

Ainsi, les acteurs locaux porteurs de projets éducatifs dans le domaine de l'environnement (établissements scolaires, structures d'éducation populaires, associations, collectivités) peuvent bénéficier de l'accompagnement du CPIE : aide à la définition des projets éducatifs, animation de réunions de réseaux, repérage et valorisation pédagogiques des ressources locales etc....

- Le Département soutient les interventions pédagogiques auprès des jeunes en milieu scolaire et périscolaire.

Ainsi, plus de 10 000 jeunes sont sensibilisés en moyenne par an aux enjeux de l'environnement et du développement durable.

Les thèmes abordés concernent les problématiques de l'eau, de la maîtrise des déchets, des milieux naturels, de la biodiversité, du bruit, de l'énergie, des transports, de la solidarité (ville campagne, intergénérationnelle, nord-sud), des changements climatiques, des risques majeurs, de la santé publique, de l'habitat et de l'urbanisme.

- Le Département favorise les démarches agenda 21 dans les établissements scolaires

En effet, l'agenda 21 scolaire peut contribuer à l'apprentissage de nouveaux modes de décision, de construction collective et de relations aux autres et au monde. Il doit permettre de mobiliser les acteurs qui partagent un même lieu de vie (l'établissement) et interagissent sur son évolution : les élèves et leurs parents, les enseignants et les représentants de l'administration, les collectivités, les personnels et entreprises intervenants sur le site.

Le Département favorise la conception, la création et la diffusion d'outils pédagogiques : 20 000 visiteurs et 8000 scolaires par an sur les expositions en forêts de Sivens

Le Département mène des actions visant à faire connaître les paysages, le patrimoine biologique et les ressources génétiques du Tarn afin de protéger la biodiversité.

Le Département anime le Conseil Général jeune (40 collégiens, 7 mandats de 2 ans).

Le Département dans le cadre de son agenda 21 départemental a lancé une opération d'amélioration de la qualité des repas dans les collèges (13 collèges pilotes).

Budget EEDD : plus de 300 000 € par an

Perspectives

- Poursuite du partenariat avec le CPIE des pays Tarnais
- Développement des animations de nouveaux réseaux (FD MJC par exemple)
- lancement du programme « éco collèges 81 » dès la rentrée scolaire 2008 -2009 en partenariat avec l'Inspection Académique du Tarn pour la période 2008-2012.

Bilan synthétique de vos actions 2005-2008

Structures d'accueil du public

Le Conseil Général du Var a créé des structures d'accueil du public sur certains Espaces Naturels Sensibles :

- L'Ecoferme de la Barre à Toulon ouverte depuis 2001. Une équipe de 15 personnes accueille les enfants dans le cadre de projets pédagogiques sur des thématiques variées (animaux, jardins, énergies renouvelables, gestion de l'eau, gestion des déchets...) dans le cadre scolaire ou en accueil de loisirs.

Année	Nombre de ½ journée enfant
2005	6583
2006	6282
2007	8039

- La Maison de la Nature des 4 frères au Beausset ouverte depuis 2005. Une équipe de deux personnes accueille des enfants. L'objectif est d'accueillir 2000 enfants par an. Les moyens financiers de ces structures sont pris sur la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (T.D.E.N.S.).
- Le Muséum d'Histoire Naturel de Toulon et du Var. Une équipe de 5 personnes y travaille et accueille jusqu'à 30 000 personnes par an.

Collèges Environnement et territoire

40 collèges sont engagés dans cette opération, ce qui représente 160 classes de 25 élèves en moyenne. Il s'agit d'un partenariat entre le Conseil Général et l'inspection académique pour aider les classes à s'investir dans le développement durable grâce à une subvention, une dotation en documentation et une formation aux professeurs.

Communication envers le grand public

Le Conseil Général édite les carnets varois de l'environnement. Le n°5, dernier édité en 10 000 exemplaires en 2008 et consultable sur le site Internet du Conseil Général a pour thème : « les plantes adaptées aux jardins et espaces verts varois » et pour but d'inciter les personnes à mettre dans leur jardins de plantes peu consommatrices en eau.

Subvention aux associations

Le Conseil général subventionne les associations qui œuvrent en faveur de l'environnement et du développement durable et de l'information sur ces thématiques. Un budget de 230 000 € hors T.D.E.N.S. et 70 000 € sur la T.D.E.N.S. est reparti entre ces associations chaque année.

Communication envers les agents

- En 2007, une journée de conférences sur le réchauffement climatique à destination des agents a été organisée. 4 séances accueillant chacune 25 agents ont été animées par le paléogéographe du muséum d'histoire naturelle.
- Depuis avril 2008, chaque semaine, est transmis aux agents un mail sur un geste respectueux de l'environnement. Ces messages sont aussi répertoriés sur le site intranet du Conseil Général.

Principaux freins et leviers

Les principaux freins sont les restrictions budgétaires qui imposent de recentrer nos actions sur les compétences obligatoires du Département et le coût des actions à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

Les leviers sont :

- la volonté politique suffisamment forte pour continuer à œuvrer dans ce domaine
- les moyens financiers pris sur la T.D.E.N.S.
- l'appui des partenaires
- la prise de conscience générale et la volonté d'agir de chacun

Perspective à 7 ans

Il est prévu :

- de développer les animations sur les Espaces Naturels du Conseil Général
- de poursuivre le partenariat avec l'inspection académique
- de développer la formation et l'information sur le développement durable en faveur des agents.

VI. Inter-communalités

Autunois

Extrait de l'étude du Comité 21 "La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable" 2007

L'Autunois agit auprès des citoyens

Le guide écocitoyen de l'Autunois

Face à l'apparente complexité du développement durable, la Communauté de communes de l'Autunois a distribué auprès de tous ses administrés un guide pratique écocitoyen détaillant une série de mesures simples à mettre en œuvre par tous au quotidien. Traitant de thèmes comme la consommation responsable, les dépenses pour les foyers, les enjeux sanitaires ou le changement climatique, ce guide, diffusé à 6 000 exemplaires, soit 50 % des foyers de la communauté de communes, fournit un accompagnement pratique et permet à chacun d'engager la réflexion et l'action.



<http://avenirclimat.info/public/PDF/rdd%202005/GuideBonnesPratiques.pdf>

Extrait du guide des collectivités éco-responsable, les cahiers du réseau, AMF, septembre 2008

La Communauté de communes de l'Autunois (71) - 26 000 habitants, 21 communes - a engagé des actions de tri des papiers, des économies d'eau... En 2007, elle a réalisé une enquête interne à l'aide de questionnaires suivie de journées de formation-action regroupant les agents par service. A partir des actions déjà engagées, les agents en ont listé des nouvelles.

Bordeaux

Parmi les actions menées par la Direction du Développement Durable et de l'Ecologie Urbaine en matière de sensibilisation au DD, on peut citer :

→ Les débats du DD

- Les débats du Développement Durable, ½ journées de sensibilisation et d'information organisées depuis fin 2004. S'adressant à l'origine aux élus et agents communautaires pour les accompagner dans l'approche du développement durable, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte pour l'environnement vers le DD, ces séances accueillent désormais les élus et agents des communes de notre agglomération.
- Périodicité variable. Organisés en interne.
- Programme en 3 temps : contexte réglementaire et/ou national – expériences menées en France par d'autres collectivités invitées à venir présenter leur projet et retour d'expériences – point sur les projets ou réalisations communautaires. Des temps de débats alternent avec les présentations formelles.
- Thèmes abordés : la démarche HQE- la cartographie du bruit – les agenda 21 et Charte pour l'environnement – la CUB au cœur de l'action – les actions pédagogiques en matière de DD et les A21 – Urbanisme et risques technologiques – Les chartes de paysage : un projet territorial partagé – les Plans Climat, etc. ...
- Objectif : améliorer la périodicité et toucher plus largement les agents et élus (50 participants en moyenne, 80 lors des derniers débats en juin 2008 sur les Plans Climat).

→ Accueil et/ou financement d'expositions

- Accueil de l'exposition «Objectif Paysage» co-réalisée par le CG 33, le CAUE, l'ENSAPB et Cap Sciences, pour le grand public et visites commentées pour les agents communautaires.
- Accueil et co-financement de l'exposition «Climat sous influence : la vie au temps du changement climatique» réalisée par Cap Sciences, pour le grand public et animations pour les publics scolaires. Financement de l'itinérance dans les communes de la CUB et de l'animation pour les publics scolaires en 2007 et 2008 (coût total : 27 000 €, 4 500 visiteurs dont 3 900 scolaires en 2007).

→ Les Ateliers du DD

Partenariat avec le CG33 et le CRA pour l'organisation des 4 premières éditions de cet évènement par le Réseau IDEAL, fédérant les expériences des professionnels des trois secteurs fondamentaux du développement durable, à la fois plate-forme de propositions d'idées et observatoire des meilleures pratiques.

Les deux dernières thématiques : le changement des comportements en 2006 et la lutte contre le changement climatique, en 2007, ont permis d'introduire des ateliers sur la sensibilisation et la pédagogie au DD. L'édition 2007a été accueillie au cœur de nos collectivités, dans le quartier Mériadeck au cœur de Bordeaux.

Progression de la participation de 500 à 1100 personnes pour l'édition 2007. Participation financière communautaires aux 4 premières éditions pour un montant global de 210 000 €, hors coût lié à l'accueil de l'évènement dans nos locaux en 2007.

→ **Opération composteurs-récupérateurs d'eaux pluviales**

En partenariat avec les communes, la CUB aide les foyers à s'équiper en matériel de compostage et de récupération des eaux pluviales. Les 27 communes ont conventionné avec la CUB. Dispositif exemplaire en raison de l'échelle de sa mise en œuvre (plus de 11 000 pièces à terme). A ce jour, 5 700 particuliers ont bénéficié d'une aide pour l'acquisition d'un composteur et 2 200 un récupérateur, ce qui représente une aide communautaire de 300 000 €. Le programme prendra fin en octobre 2008.

En cours : projet de Plan de sensibilisation pour un Développement Durable qui devrait nous permettre de définir le rôle de la CUB en matière de sensibilisation pour le grand public et les outils à développer. L'objectif principal étant de fédérer, au niveau du territoire communautaire, les acteurs, de mutualiser les ressources et bonnes pratiques en vue de diffuser au mieux l'information à tous.

→ **Le dispositif "pédagogie et développement durable " mené par la Direction de la Communication**

La diversité des actions proposées par le dispositif communautaire « pédagogie et développement durable » (actions de sensibilisation sous forme de visites, de parcours pédagogiques ou de publications ; les actions de projets grâce auxquelles des associations interviennent au maximum 10 ½ journées dans des écoles maternelles, primaires ou établissements accueillant des enfants souffrant de handicap, et enfin le programme d'agenda 21 scolaire mis en place dans 10 établissements), le nombre d'élèves bénéficiant de ce dispositif (7 000 cette année), et le nombre de partenaires impliqués dans ce projet d'éducation à l'écocitoyenneté (la quasi-totalité des associations de l'agglomération intervenant sur le DD, les institutions (Inspection académique, DIREN, CDDP) ou encore l'ADEME, les collectivités (CG, mairies des 27 communes de la Cub) font de celui-ci un modèle unique en France.

Ce projet repose sur un réel partenariat instauré entre tous les acteurs. Ce partenariat se concrétise par un dialogue constant entre nous, la mutualisation de nos méthodes de travail et de nos connaissances respectives.

Le portage politique de notre collectivité et les possibilités budgétaires octroyées favorisent la pleine réussite de ce dispositif qui peut dans ces conditions se dupliquer sur d'autres territoires.

Les perspectives d'un tel dispositif peuvent prendre plusieurs directions. La première consisterait sans changer la nature des actions à augmenter le nombre d'élèves du 1^{er} degré bénéficiaires de ces actions, à diffuser nos outils dans les classes de niveau supérieur (collèges ou lycées), soit encore à ouvrir le dispositif au périscolaire. Toujours sans changer la nature des actions, le dispositif pourrait s'adresser aux représentants de structures localisées autour de l'école : maisons de quartiers, RPA, clubs de sports... Enfin, et dans un dernier temps, le dispositif pourrait s'orienter vers la formation des adultes (enseignants, éducateurs, professionnels, particuliers, etc).

Cap l'Orient

Les actions mises en œuvre en matière d'éducation au développement durable :

- Information et sensibilisation du grand public et des scolaires avec la « création d'un centre de ressources sur le développement durable », « l'organisation du Salon Terre !, salon-forum sur le développement durable », les programmes « d'éducation des scolaires à l'environnement et au développement durable » et les « campagnes de sensibilisation et d'information sur la réduction des déchets à la source »
- Formation des élus, des services, des associations avec les « campagnes de sensibilisation et de formation à l'environnement et au développement durable »
- Concertation des acteurs locaux avec la mise en place « d'un comité de suivi et d'évaluation »
- Création d'un dispositif de suivi et d'évaluation avec la « constitution d'un tableau de bord de suivi environnemental » et la création d'une « mission interservices pour l'environnement et le développement durable ».

Le bilan synthétique des actions menées de 2002 à 2007 :

Avec 8 fortes actions partenariales pluriannuelles, Cap l'Orient se dote d'un outil de suivi et d'évaluation (le tableau de bord environnemental), d'un centre de ressources sur le développement durable et met en place un événementiel de sensibilisation du grand public. Ainsi, la 3^{ème} édition du Salon Terre ! devient le « salon du développement durable de Bretagne ».

En interne, la campagne de sensibilisation des agents de Cap l'Orient a permis de mobiliser environ 150 agents pour une demi-journée de formation au développement durable sur la base du volontariat. Les voyages à Fribourg ont permis de présenter des réalisations concrètes aux élus, directeurs généraux et responsables des services de Cap l'Orient et des 19 communes.

L'objectif de développer l'éco-citoyenneté et de renforcer la démocratie participative est bien engagé, notamment sur l'aspect sensibilisation des scolaires avec les 6 programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable qui ont sensibilisé plus de 10 000 élèves depuis 1995.

La participation des acteurs socio-économiques est forte au sein du comité de suivi qui a tenu 10 réunions sur 5 ans (30 à 50 personnes par réunion) et a connu bonne implication des personnes lors des ateliers mis en place au début du programme, et réactivés pour son évaluation au bout de 5 ans (20 inscrits pour chacun des 5 ateliers, réunis 2 fois chacun, de janvier à mars 2007). Les acteurs ont participé à chacune des étapes : conception, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Les suites envisagées :

L'objectif de renforcer les outils de connaissance et d'information est atteint ; sa poursuite passe par une pérennisation :

- des événementiels d'information du grand public (tels que le Salon Terre !) et des actions de formation,
- des outils d'évaluation comme le tableau de bord environnemental et des lieux d'information et d'échanges comme le centre de ressources sur le développement durable.

La sensibilisation de tous les publics et plus largement la mise en place d'une nouvelle gouvernance sont des objectifs à poursuivre dans l'agenda 21. Elle implique la constitution de réseaux, permettant une plus grande transversalité. La recherche d'exemplarité et les échanges d'expériences pourront renforcer la cohésion des services de l'agglomération et les liens avec chaque commune.

Les indicateurs de résultat proposés :

Concertation des acteurs socio-économiques :

- Nombre de réunion des comités pilotages, comité de suivi et ateliers
- Nombre de participants (personnes et structures)

Fréquentation des outils d'information et de sensibilisation :

- Nombre de contacts de l'EIE et du CRDD
- Événementiel : moyenne nombre d'entrée, visite et sorties

Type de public touché (scolaire, grand public et professionnels) :

- Répartition par type de public (scolaire, grand public, professionnels) et par type événements (séminaire, salon, conférence...)

Domaines traités / domaines oubliés :

- Nombre de domaines traités par type de réunion (comité suivi, conférence, ...)

Cap l'Orient éco-responsable

Les campagnes de sensibilisation et de formation au développement durable

Les actions réalisées :

- 5 sessions de sensibilisation des agents de Cap l'Orient sur un module intitulé « le développement durable, des moyens pour agir », organisé par groupes d'environ 25 personnes, sur une demi-journée, avec 2 intervenants, ont été organisées de janvier à mars 2006 :
 - o présentation des enjeux et de l'historique du concept de développement durable (CRDD)
 - o illustration par des exemples concrets menés par des collectivités et/ou des particuliers en France et à l'étranger (Nature & Culture)
 - o présentation et calcul de « l'empreinte écologique » (CRDD)
- Voyage annuel des élus de Cap l'Orient organisé au printemps 2006 à destination de Fribourg, agglomération exemplaire et modèle de développement durable en Europe
- Voyage à Fribourg des directeurs généraux et responsables de services de Cap l'Orient et des communes de l'agglomération en octobre 2006
- Fiches pratiques :
 - o parution dans certains journaux d'information municipale (exemple Lorient)
 - o production de fiches pratiques par l'Espace Info Energie
 - o brochure « Cap l'Orient Terre d'avenir » réalisée en mars 2004, à l'occasion de la publication des actes de la 1^{ère} édition du salon Terre !

Les moyens mobilisés :

Module de sensibilisation des agents : Opération prévue dans le cadre de la convention « Cap l'Orient – CRISLA » pour le CRDD, financement complémentaire de Nature & Culture à hauteur de 500€ par demi-journée

Voyages d'études à Fribourg et brochure « Cap l'Orient Terre d'avenir » : financement complémentaire de Nature & Culture

Origine des financements : budget général de Cap l'Orient

Les objectifs visés :

Sensibiliser les élus, les services et les habitants de Cap l'Orient aux enjeux du développement durable

Favoriser l'échange d'expériences et la découverte d'exemples concrets et reproductibles

Publier des fiches pratiques à destination du grand public

Les résultats obtenus :

130 agents inscrits au module de sensibilisation. Les retours des questionnaires d'évaluation sont très positifs. Les personnes ont apprécié la composition aléatoire des groupes mélangeant les services et les fonctions. Ce module était attendu et est à poursuivre par des formations « métiers » sur le même mode : réunir par exemple des agents de différents services autour de l'étude d'un projet de type « écoquartier »...

Le voyage d'études des élus à Fribourg a fait l'objet d'une restitution publique lors d'une conférence organisée en juin 2006 pendant le printemps de la Terre.

Les fiches pratiques réalisées par les services ou les partenaires pourraient être mieux valorisées et diffusées dans les Nouvelles de Cap l'Orient. La brochure « Cap l'Orient terre d'avenir » a fait l'objet d'une large diffusion au grand public (notamment lors des 2 dernières éditions du salon Terre !).

Les indicateurs proposés :

Formations et visites de sites : Nombre de modules et de visites réalisés

Participation :

- Ratio nombre de participants aux modules sur le nombre d'inscrits / nombre total d'agents Cap l'Orient
- Ratio nombre de participants aux voyages d'études et sorties terrain (services, élus, communes) / total

Prochaine étape :

Modules de formations spécifiques à organiser.

Evénements organisés sur le territoire (conférences, colloques, salons, ...) à valoriser comme supports de sensibilisation et de formation.

Pour aller plus loin : Contacts à Cap l'Orient : ctorel@agglo-orient.fr à Nature & Culture : contact@nature-et-culture.org

Cap l'Orient agit auprès des citoyens

Les exemples d'actions réalisées (2002-2007) :

- S'Eau S Blavet (programme engagé en 1994) :
 - o Édition d'un CD Rom interactif sur l'eau, affiches, brochures spécifiques, expositions
 - o Sensibilisation à l'entretien de rivières : connaissance des différentes sources de pollution, analyse de la qualité de l'eau
 - o Sensibilisation au nettoyage et à la remise en eau du petit patrimoine bâti (puits, lavoirs)
 - o Pêche et respect des poissons
 - o Découverte du monde invisible des milieux aquatiques
 - o Découvertes sensorielles et construction du pays de l'eau
 - o Travail individuel d'écriture : document de sensibilisation, poèmes, chants
 - o Travail individuel d'écriture : document de sensibilisation, poèmes, chants
- Ecol'Eau Scorff (programme engagé en 1998) :
 - o Édition d'affiches, auto-collants et brochures spécifiques
 - o Découverte du cycle de l'eau, des sources de pollution
 - o Sensibilisation à l'entretien de rivières, l'inventaire du petit patrimoine bâti (puits, lavoirs...)
 - o Découvertes sensorielles et construction du pays de l'eau
 - o Connaissance de la flore des cours d'eau, réalisation d'herbiers, pêche d'invertébrés
 - o Comportement et nettoyage : gaspido, circuit domestique, comment faire des économies d'eau
 - o Travail individuel d'écriture : document de sensibilisation, poèmes, chants
- S'Eau S Littoral (programme engagé en 2000) :
 - o Édition d'un CD Rom interactif sur l'eau, auto-collants, brochures, expositions
 - o Découverte de la biodiversité marine
 - o Sensibilisation au nettoyage de plages, d'estuaires, de vasières
 - o Création d'expositions d'art plastique sur le thème des laisses de mer
 - o Visite du port de pêche, de la rade, de la Thalassa
- Éducation au développement durable (programme engagé en 2002) :
 - o Réalisation d'un recueil de contes sur le développement durable
 - o Réalisation d'un calendrier des gestes écologiques
 - o Visites de la chaufferie bois et des serres de la ville de Lorient
 - o Visites du centre de tri des déchets
 - o Participation à la rédaction d'Agendas 21 d'établissements
- Programme d'animations sur le tri des déchets (programme engagé en 2003) :
 - o Animations dans les écoles et les collèges publics et privés du territoire (ateliers jeux avec la malle « Rouletaboule », fabrication de papier recyclé, ...)
 - o Visite du centre de tri et de la plateforme de compostage
 - o Participation aux « Recyclades » en 2004 (spectacle au zoo de Pont-Scorff pour 573 enfants et leurs instituteurs)

Les moyens mobilisés (sur 5 années scolaires) :

- S'Eau S Blavet : 65 000 €
- Ecol'Eau Scorff : 85 000 €
- S'Eau S Littoral : 50 000€
- Éducation développement durable : 40 000 €
- Tri des déchets : 2005/2006 : 14 800€ - 2006/2007 : 19 600€

Financement : Cap l'Orient, Conseil Régional, Conseil Général, Agence de l'eau, ADEME

Les 5 opérations font l'objet d'une consultation annuelle. Ces dernières années, les associations prestataires ont été : Eau et Rivières de Bretagne, la Fédération de Pêche du Morbihan, Natur'au fil, Nature & Culture, De Nature à Découvrir, CCSTI Maison de la mer, CRISLA, Bretagne Vivante.

Les partenaires associés :

Office Central de Coopération à l'Ecole du Morbihan (pour S'Eau S Blavet, Ecol'Eau Scorff et S'Eau S Littoral), Syndicat du Bassin Versant du Scorff (pour Ecol'Eau Scorff), Centre Départemental de Documentation Pédagogique (pour le programme d'éducation au développement durable)

Les objectifs visés :

- S'Eau S Blavet : sensibiliser les scolaires (du primaire au collège) du bassin versant du Blavet, partie morbihannaise, à la reconquête de la qualité de l'eau et à l'éco-citoyenneté
- Ecol'Eau Scorff : sensibiliser les scolaires (du primaire au collège) du bassin versant du Scorff, à la reconquête de la qualité de l'eau et à l'éco-citoyenneté
- S'Eau S Littoral : sensibiliser les scolaires (maternelles et primaires) à la préservation du littoral
- Éducation développement durable : sensibiliser les scolaires des établissements du second degré (collèges et lycées) au développement durable
- Tri des déchets : sensibiliser les scolaires au tri et au recyclage des déchets

Les résultats obtenus :

Sur les 5 années scolaires :

1585 élèves ont participé à S'Eau S blavet,

1980 élèves ont participé à Ecol'Eau Scorff,

1460 élèves ont participé à S'Eau S Littoral,

2121 élèves ont participé au programme d'éducation au développement durable.

Chaque année en fin de programme les élèves se regroupent lors du rassemblement annuel organisé pour exposer et présenter leurs productions.

Depuis 2006, la Fondation Nicolas Hulot s'inscrit dans l'opération S'Eau S Littoral. Les classes peuvent visiter le bateau « Fleur de Lampaul » lors de son hivernage à Lorient et échanger des mails avec l'équipage lors de sa mission scientifique en mer (227 élèves concernés en 2007).

Les indicateurs proposés :

Public scolaires sensibilisés :

- Nombre d'établissements, de classes, et d'élèves concernés
- Répartition par commune et niveau de classe

Opérations de sensibilisation :

- Nombre d'opérations de sensibilisation différentes (par type d'action et thématiques)

Prochaine étape :

Programme S'Eau S Blavet, Ecol'Eau Scorff, S'Eau S Littoral, Education au développement durable

Les 4 opérations seront reconduites pour l'année scolaire 2008-2009. L'action S'EauS Blavet devrait intégrer le Syndicat Mixte du SAGE Blavet (SMSB), comme nouveau partenaire. Ce nouveau partenariat permettra d'étendre l'action à la partie costarmoricaïne du bassin versant du Blavet (sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de Kerné Uhel – 22). Le SMSB financera une partie des opérations mises en œuvre par Cap l'Orient et sera un soutien pour l'obtention de financements auprès des partenaires.

Programme d'animations sur le tri des déchets

Poursuite du programme et renforcement des interventions dans les collèges

Film en cours de réalisation sur le tri des déchets, la valorisation et les filières de recyclage.

Pour aller plus loin :

Contacts à Cap l'Orient : ctorel@agglo-lorient.fr

Cap l'Orient « partenaire »

L'organisation du Salon Terre !

Les actions réalisées :

- 1^{ère} édition du « Salon Terre ! » les 4, 5 et 6 avril 2003 : conférence inaugurale (avec notamment Mr Pelt, Mr Cabral de Castro), 4 ateliers thématiques, 95 exposants sur 4 000 m², 12 expositions thématiques

- 2^{ème} édition du «Salon Terre ! » les 19, 20 et 21 mars 2005 : conférence inaugurale (avec entre autres l'expérience de Fribourg), 5 ateliers thématiques, 101 exposants sur 5 000 m², 1 programme d'animations pour les scolaires et en produit « phare » la visite de la Maison du Développement durable
- 3^{ème} édition du «Salon Terre ! » les 24, 25 et 26 mars 2007 : conférence inaugurale (invité d'honneur Albert Jacquard), 12 ateliers thématiques, conférence de Nicolas Hulot, conférence de l'expédition Tara, 177 exposants sur 7 200 m², 30 animations pour les scolaires (dont la surfrider foundation) et 1 programme d'animations pour le grand public.

Les moyens mobilisés :

Étude de faisabilité : 18 294 €

Coût réalisé : 912 766 €TTC pour les 3 éditions

Financement : Cap l'Orient, Conseil régional (30%), Conseil général, État (DIREN) et ADEME

Les partenaires associés :

SEGEPEX, professionnels de l'environnement et du développement durable, associations locales

Les objectifs visés :

Informier et sensibiliser le grand public aux impératifs de développement durable

Promouvoir les modes de production et de consommation responsables

Constituer une vitrine des savoir-faire locaux et régionaux

Les résultats obtenus :

La fréquentation du Salon Terre! est en constante augmentation depuis sa 1^{ère} édition, avec 10 000 visiteurs captés en 2007. L'analyse des questionnaires de satisfaction montre que les principaux sujets d'intérêts sont l'éco-habitat, les économies d'eau et d'énergie, les énergies renouvelables, la préservation des espaces naturels, la qualité de l'eau et de l'alimentation. Les exposants sont fidélisés et satisfaits des contacts pris et de leurs retombées. Le public scolaire vient toujours plus nombreux à chaque édition.

Les indicateurs proposés :

- Évolution de la fréquentation du salon :
 - o Nombre et typologie des exposants (origine, thème, conditions tarifaires, fidélisation)
 - o Nombre et typologie des visiteurs (dont scolaires)
 - o Fréquentation des conférences et ateliers selon les thèmes
- Communication : Nombre et type de supports de communication
- Retombées économiques :
 - o Résultat pour les artisans présents au Salon Terre (devis à faire, chantiers...)
 - o Retombées économiques (fidélisation, comment les artisans placent le salon)

Prochaine étape :

4^{ème} édition du salon Terre! organisée les 7, 8 et 9 mars 2009 au Parc des Expositions du Pays de Lorient (sur la commune de Lanester).

A noter : le Salon Terre ! se tient tous les 2 ans, en alternance avec le « Printemps de la Terre », basé sur l'organisation de conférences et de visites de sites, sans aucun stand ni surface commerciale.

Pour aller plus loin : www.salon-terre.fr

Contacts à Cap l'Orient : ctorel@agglo-lorient.fr

Grand Lyon

Extrait de l'étude du Comité 21 "La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable" 2007

Plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon

► Le pilotage

Le Plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon a été élaboré par la Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération (DPSA), sous l'autorité de la Vice-présidente en charge de l'éducation, avec la collaboration du groupe dit « interservices » réunissant les correspondants



« éducation » des services du Grand Lyon (directions de l'Eau, de la Propreté, de la Voirie, de l'Urbanisme, de la Politique de la ville, de la Communication et la Mission Coordination Territoriale). L'éducation au développement durable est complémentaire aux fonctions de communication, de concertation et de formation au Grand Lyon ; chaque fonction ayant des moyens humains et financiers identifiés. Le plan a été présenté à un groupe d'élus, adjoints de l'environnement ou affaires sociales de plusieurs communes de l'agglomération, puis aux associations déjà conventionnées avec le Grand Lyon. Il s'applique jusqu'à la fin de l'actuel mandat de l'exécutif communautaire. Le suivi de sa mise en œuvre sera effectué, au plan politique, par le comité de suivi de l'Agenda 21 et, au plan technique et financier, par la mission développement durable du Grand Lyon.

Les communes volontaires peuvent formaliser ce plan avec le Grand Lyon par un nouveau document précisant en détail les engagements de chacun, après avoir réalisé un bilan municipal interservices des projets, des agents et des budgets dédiés. Avec les entreprises, des projets éducatifs dont les objectifs sont définis en commun avec le Grand Lyon, sont en cours (formations, outils pédagogiques...). Avec la fédération des centres sociaux du Rhône, un appel à projets vers un Agenda 21 de centre social sera lancé prochainement. Avec les acteurs locaux de l'éducation à la santé, et de l'éducation à l'environnement, un programme éducatif sur l'air et le bruit est en préparation.

www.millenaire3.com -> rubrique développement durable -> Agir/éducation au développement durable, rubrique documents officiels

► **Présentation du Plan local d'éducation au développement durable du Grand Lyon**

Dans le cadre de son Agenda 21, la Communauté urbaine du Grand Lyon a adopté le 10 juillet 2006 un Plan local d'éducation au développement durable. Le document donne les orientations des actions pédagogiques menées par les services et fixe les thèmes d'éducation que souhaite financer le Grand Lyon, à travers les projets d'éducation portés en particulier par les associations. Avec ce nouveau plan, le Grand Lyon confirme son engagement dans le domaine de l'éducation à l'environnement et l'élargit au développement durable. Aux questions de préservation des milieux naturels et de la biodiversité, s'ajoutent désormais des enjeux liés aux questions d'air, de mobilité, de santé, de réduction des consommations d'énergie et d'eau et du volume des déchets. Ce plan, qui relève d'une vision collégiale, transversale et thématique, est représenté dans le comité de suivi de l'Agenda 21, composé d'élus.

Il s'articule autour de 15 fiches-actions :

- Eduquer aux projets urbains et à la ville
- Conforter le volet éducation au développement durable dans les territoires prioritaires de la Politique de la ville
- Informer et sensibiliser à la propreté et à la gestion des déchets ménagers
- Eduquer à la connaissance et au respect de l'eau et des fleuves
- Eduquer à la prévention des risques majeurs
- Eduquer à la qualité de l'air
- Eduquer à l'environnement sonore
- Eduquer à la mobilité durable
- Eduquer aux espaces naturels et agricoles
- Renforcer le volet éducation au développement durable dans les projets nature
- Eduquer à la connaissance et au respect du patrimoine arboré du Grand Lyon
- Eduquer à la nature en ville
- Sensibiliser à l'animalité urbaine
- Eduquer et former à l'éco-citoyenneté
- Eduquer à la solidarité internationale et au commerce équitable

www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/strategie/developpement_durable/Plan_education_DD_200609.pdf

Dunkerque

La collectivité éco-responsable

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

Un « parcours d'accueil » destiné aux nouvelles recrues est proposé par la Communauté. Cette journée s'accompagne d'une sensibilisation particulière aux questions du développement durable : projection télévisée d'actions pilotes, explications sur les pratiques internes.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Une démarche permanente d'information et d'éducation au développement durable

Le succès rencontré par la notion de développement durable est peut-être révélateur d'une prise de conscience universelle de l'échec d'un mode de développement qui repose sur une consommation sans cesse accrue des ressources de la planète au profit de quelques uns.

Pourtant, au delà des mobilisations médiatiques et des déclarations volontaristes, le monde tarde à prendre des mesures effectives pour réduire les impacts environnementaux des activités économiques, la fracture Nord/Sud ou les inégalités au sein même de nos sociétés.

C'est pourquoi, confortant les engagements pris à Aalborg en 1996 par la signature de la Charte européenne des villes durables, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a décidé de placer les exigences du développement durable au cœur de ses politiques, en particulier en matière d'énergie, d'eau, de déchets, de transports et d'environnement.

Mais surtout, la Communauté urbaine de Dunkerque a décidé d'accompagner ces politiques par une démarche permanente d'information et d'éducation au développement durable. Elle a pour ambition d'amener les habitants de l'agglomération à prendre conscience de leurs responsabilités à l'égard du monde qui nous entoure. Il s'agit ainsi, par une pédagogie active ouverte sur les réalités environnementales, sociales et économiques, de contribuer à l'émergence d'une société solidaire et responsable.

Cette démarche, qui a été présentée aux élus en commission le 17 janvier 2006, se traduit par :

La création d'un Service d'Information et d'éducation au développement durable Le renforcement du partenariat avec les structures locales d'éducation à l'environnement La mise en place d'un programme d'actions éducatives sur le développement durable L'ouverture d'un centre d'information et d'éducation au développement durable.

Présentation de la Communauté urbaine de Dunkerque

Située en bordure de la Mer du Nord, près de la frontière belge, la Communauté urbaine de Dunkerque regroupe 18 communes et compte 210 000 habitants.

C'est une agglomération industrielle et portuaire, marquée par l'implantation dans les années 60 d'un pôle sidérurgique d'échelle internationale. A la fin des années 80, elle subissait un choc économique majeur, entraînant une hausse brutale du chômage, la fragilisation complète du tissu économique, et des répercussions profondes dans la vie sociale et urbaine.

Sous le signe de l'innovation...

Ce territoire a alors fait le choix de maintenir sa vocation industrielle mais avec de nouvelles règles, plus harmonieuses pour les hommes et leur environnement.

La CUD a ainsi été la première collectivité à mettre en place le tri sélectif à grande échelle (1989), à se doter d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air (1976), à instaurer un schéma d'environnement industriel incluant des contraintes environnementales négociées avec les entreprises (1993), à créer un secrétariat pour la prévention des pollutions industrielles (1990), à obtenir la double certification Iso 9002 et 14001 pour le centre de tri des déchets Triselec (2000)...

D'autres actions significatives ont également été mises en œuvre : protection des massifs dunaires, régénération urbaine (dès 1977), démocratie participative (élaboration de projets d'aménagement avec la population), coopération internationale (Palestine, Cuba, Sénégal, Chine,...), habitat social à Haute Qualité Environnementale...

Et du développement durable...

En 1996 la Communauté urbaine de Dunkerque signait la Charte d'Aalborg des villes européennes durables et recevait à Lisbonne le 1^{er} prix européen des Villes durables.

Aujourd'hui, le Développement durable est le fil conducteur de tous les documents-cadres : le Projet d'agglomération 2000-2015 et le Contrat d'agglomération 2000-2006, notre Agenda 21 territorial, et les déclinaisons thématiques telles que le Plan de Déplacements urbains, le Contrat Educatif d'agglomération, le Programme Territorial de Santé, etc... De ce fait, le Développement durable s'applique à l'ensemble des politiques publiques (santé, transport, éducation, culture, eau, énergie, déchets, développement économique, urbanisme,...) et à l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, entreprises, institutions, associations.

Historique de la démarche

Cet engagement pour un monde plus solidaire et plus respectueux de l'environnement devait être compris et partagé par les habitants du territoire. C'est donc dès le début des années 90 que la Communauté Urbaine de Dunkerque a entrepris de favoriser le développement d'actions éducatives sur l'environnement.

Le choix a été fait de s'appuyer tant sur les compétences des services communautaires que sur celles des acteurs locaux dans leurs domaines respectifs d'interventions. Ainsi, parallèlement au soutien apporté aux associations d'éducation à l'environnement, la CUD a développé des actions de sensibilisation sur la question des déchets et de l'eau.

D'autre part, dès l'origine, la CUD a souhaité favoriser l'engagement de réflexions communes à tous les acteurs du territoire et la recherche de synergies entre associations et collectivités locales. Elle a donc suscité la création, avec ses partenaires, du Réseau d'Education à l'Environnement du Littoral (1997).

A partir de l'été 2005, il a été décidé de donner une nouvelle dimension à ce dispositif éducatif par la création au sein de la Direction de la Communication d'un service d'Information et d'Education au Développement Durable. Ce service a été chargé de mettre en œuvre un programme global d'actions éducatives au bénéfice des établissements scolaires, structures d'éducation populaires ou spécialisées et habitants de l'agglomération, en partenariat avec les structures locales d'éducation à l'environnement. Plaçant cet effort dans la durée, la CUD a également choisi de se doter d'un centre d'information et d'éducation qui sera placé au cœur du réseau des acteurs locaux.

Descriptif de la démarche

A travers cette démarche, l'ambition de la CUD est d'amener la population à **comprendre les enjeux** du monde d'aujourd'hui, de l'inciter à **se poser des questions** et l'inviter à **agir**. Elle combine **action institutionnelle** de la collectivité, **partenariat actif** avec les associations et **soutien aux initiatives** de la population. Elle **n'est pas limitée dans le temps**.

Objectifs

- Informer et sensibiliser les habitants sur la problématique du développement durable, afin de leur faire prendre conscience des enjeux et les rendre réceptifs aux messages
- Eduquer la population pour changer les comportements et accompagner les citoyens dans leur démarche

Acteurs :

Un service d'information et d'éducation au développement durable

Ce service, composé de 10 agents, a été créé en août 2005. Il est chargé des missions suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre, avec les acteurs locaux, un programme d'actions global en matière d'information et d'éducation au développement durable ;
- Animer le territoire à travers la coordination du réseau des acteurs locaux (structures d'éducation à l'environnement, Education nationale...);
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur le thème du développement durable, des déchets, de l'eau, du transport, de l'énergie et de la nature ;
- Soutenir les initiatives locales à travers le lancement d'appels à projets annuels spécifiques et accompagnement des porteurs de projets ;
- Organiser et animer des événements grand public.

Des structures locales partenaires

La communauté urbaine de Dunkerque entend mener cette démarche conjointement avec les structures locales d'éducation à l'environnement : Maison de l'Environnement de Dunkerque, CPIE Flandre maritime et Centre d'Initiation à l'Environnement de la ville de Grande-Synthe dont l'expérience et le savoir-faire constituent pour l'agglomération et les porteurs de projets, une ressource précieuse.

La CUD apporte donc son soutien au fonctionnement de ces structures afin de leur permettre d'assurer, au profit de la population de l'agglomération dunkerquoise, une "mission de centre de ressources en matière d'éducation au développement durable" qui signifie :

- Mettre à disposition du public informations et outils éducatifs en matière d'environnement et de développement durable : accueil téléphonique et physique, mise à disposition d'ouvrages, périodiques et outils pédagogiques (et techniques), communication (bulletin d'information ou site Internet)
- Susciter l'émergence de projets ambitieux et novateurs, accompagner les porteurs de projets du territoire dans leur démarche éducative, tant sur le plan du contenu des projets que de la méthode : démarchage auprès de structures nouvelles, de publics nouveaux ou sur des territoires nouveaux de l'agglomération, réception des porteurs de projets (enseignants, animateurs, représentants de structures associatives ou municipales...), définition des objectifs du projet et du calendrier, définition des critères d'évaluation, choix des méthodes pédagogiques, fourniture d'outils, et réalisation d'animations...

Public visé

Il s'agit, d'une manière générale, des **210.000 habitants de l'agglomération**, et plus particulièrement le **grand public** (en dehors des particuliers à domicile et des professionnels) et les **publics encadrés** : le **public scolaire** (élèves, enseignants, administratifs et personnels de service, parents d'élèves), le **public des maisons de quartier** (jeunes, animateurs, administratifs et personnels de service, parents, habitants), **les agents des collectivités** ou **les salariés d'entreprises** et **les associations du territoire**.

Un certain nombre d'actions, tout en restant accessibles à tous, sont spécialement adaptées aux **publics handicapés** (découverte sensitive des espaces de nature pour les déficients visuels...).

Un programme d'actions

Dans le cadre de cette démarche, un programme annuel d'actions est proposé au public. Il comprend :

Des animations



Ces interventions portent sur différents domaines du développement durable. Elles s'adressent principalement au public scolaire, maisons de quartier mais des interventions "sur mesure" sont envisageables pour des groupes d'adultes (Enseignants, animateurs, habitants...) ou les institutions spécialisées. Des visites de sites sont également organisées (espaces naturels, infrastructures...) dans une approche "environnementale".

Des stages d'initiation

Ces stages sont destinés à un public d'adulte. Ils ont pour objectif de favoriser la diffusion de pratiques respectueuses de l'environnement, en particulier en

matière de jardinage, mais progressivement dans d'autres domaines : énergies renouvelables, efficacité énergétique...

Le soutien aux initiatives

Pour faciliter la mise en œuvre des projets, la CUD a souhaité mettre en œuvre trois dispositifs :

- les centres ressources d'agglomération que constituent les structures partenaires et le service d'information et d'éducation au développement durable sont amenés à accompagner la mise en œuvre de projets éducatifs (aide méthodologique, matérielle...);
- un appel à projets incitant à la mise en œuvre de programmes de type agendas 21 dans les établissements scolaires et maisons de quartier ;
- un appel à projets destinés à soutenir des micro-projets, en particulier issus du monde associatif, dans le domaine des déchets ménagers.

La réalisation d'outils d'information et d'éducation

Un certain nombre d'outils (expositions brochures, jeux...) destinés aux professeurs des écoles de l'agglomération, aux animateurs de maisons de quartier, aux associations...seront progressivement réalisés (Par exemple : édition de Carnets de découverte du développement durable, réalisation d'un jeu d'évaluation sur la prévention des déchets et le tri sélectif...).

Un programme de manifestations

Le programme des manifestations peut varier d'une année à l'autre, en fonction des priorités définies par les élus. Il se traduit par un ensemble d'actions destinées avant tout à informer et sensibiliser les publics et les inciter à s'engager plus avant dans l'action, tout au long de l'année.

Ces actions s'inscrivent parfois dans les grandes dates nationales (Semaine nationale du développement durable, Journée mondiale de l'eau...). Des événements strictement locaux ont été également créés : Rallye du développement durable (depuis 2006) à destination des maisons de quartier.



Si ces moments sont l'occasion de faire connaître l'action de la communauté urbaine, ils doivent également contribuer à mettre en valeur l'engagement des acteurs du territoire : associations, groupes d'habitants, établissements scolaires, maisons de quartier...

Un centre d'information et d'éducation au développement durable

Résolue à s'engager dans la durée, la Communauté urbaine de Dunkerque a voulu se doter d'un outil permanent d'information et d'éducation sur le développement durable. Cet équipement a ouvert ses portes en janvier 2008 et propose une mise en scène actuelle, attractive et pédagogique, à travers une exposition permanente, des ateliers ludiques et éducatifs et un espace d'exposition temporaire. Il se veut un véritable parcours de découverte du développement durable.

Objectifs

La scénographie est conçue pour permettre au visiteur de mieux connaître les enjeux mondiaux et locaux en matière de développement humain et de préservation de l'environnement et de se familiariser avec la notion de développement durable. Chaque citoyen doit prendre conscience de sa responsabilité et qu'il peut contribuer, avec les pouvoirs publics, à engager le territoire sur la voie d'un développement plus respectueux de l'Homme et de la Nature.

Contenus

Les contenus ont été définis après concertation avec l'ensemble des directions opérationnelles de la communauté urbaine, les structures locales d'éducation à l'environnement, l'Education nationale et les principales informations sont issues de sources ADEME ou Comité 21... Les structures locales de santé ont également consultées afin que les messages ne soient pas contradictoires avec les exigences de santé publique (économies d'énergie, qualité de l'eau...).

Publics

Cet équipement est ouvert au public scolaire (du CE2 au lycée), aux étudiants, et aux maisons de quartier, ainsi qu'au grand public et aux entreprises. Compte tenu de l'objectif éducatif de l'équipement, le public visé est principalement issu de l'agglomération dunkerquoise. L'équipement reste cependant accessible à tous, et quelques visites pourront être envisagées pour nos voisins flamands, en partenariat avec la Province de Flandre occidentale notamment.

Le parcours de découverte

Le groupe chemine sur un parcours décomposé en 7 étapes :

- Le chemin d'accès extérieur représente les impacts de nos modes de vie sur la planète ;
- Une zone d'immersion évoque les grands principes du développement durable et présente des définitions ;
- Un auditorium permet la projection de films et l'animation de débats ;
- Une exposition permanente, comprenant un espace d'évaluation et d'échanges, présente les enjeux planétaires, les actions de la collectivité et gestes quotidiens que chacun pourrait adopter ;
- Un espace ludique et éducatif permet aux visiteurs d'effectuer des manipulations qui font référence à des usages quotidiens de l'eau, à sa production de déchets, à ses modes de transport et à sa consommation d'énergie ;
- Le couloir de sortie développe les enjeux du territoire rappelant qu'il n'y a pas de fin, qu'il y aura de nouveaux défis à relever et que le devenir du territoire s'élabore collectivement ;
- Une cuisine permet d'aborder des thèmes complémentaires liés à la société de consommation : commerce équitable, saisonnalité des fruits et des légumes, tri et réduction des déchets ménagers, éco-produits, consommation des appareils ménagers...

Animation

L'animation éducative et la programmation est mise en œuvre par le personnel du service Information et Education au Développement Durable. Aujourd'hui, il existe trois modes d'accueil du public : visite libre (pour le grand public ou le professeur accompagné de sa classe), la visite guidée par un animateur ou encore la mise en œuvre d'animations thématiques spécifiques (déchets, développement durable...) avec l'équipement comme support. Dans le cadre de notre partenariat, les structures d'éducation à l'environnement sont également invitées à prendre part à la programmation de l'équipement, ainsi que l'Education nationale.

Evaluation

Les actions de sensibilisation ne sauraient se suffire à elle-même. Les efforts réalisés en matière d'éducation au développement durable doivent contribuer à une évolution *effective* des comportements.

Les directions opérationnelles de la CUD, comptables du bon fonctionnement des équipements et de la bonne gestion des deniers publics sont à cet égard bien placées pour mesurer les progrès – ou les relâchements- de nos concitoyens en matière de déchets urbains, de respect des réseaux d'assainissement ou de déplacements urbains.

Il est prévu de mettre en place une évaluation quantitative et qualitative en liaison avec ces directions afin de mesurer la portée des actions de sensibilisation. Les élus et les instances communautaires en seront régulièrement informés.



Enfin, un espace est réservé, au sein de cet équipement afin de recueillir les avis et propositions de la population dunkerquoise relatifs aux politiques communautaires et au développement du territoire de l'agglomération.

Marne et chanteraine

Cette synthèse concerne uniquement les actions relevant des compétences de la Communauté de communes.

Les collectivités éco-responsables

Bilan des actions 2005-2008

Les actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable en interne ont eu lieu dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 intercommunal. Les moyens engagés ont été la création d'un poste de chargé de mission Agenda 21, une collaboration avec un bureau d'études, et des partenariats établis avec la région Ile de France, l'Arene, le réseau TEDDIF et le Comité 21.

Dans un premier temps, 5 séances de sensibilisation au développement durable, uniquement dédiées aux élus et agents intercommunautaires et municipaux, ont eu lieu. Ensuite, élus et agents ont participé aux différents forums et ateliers 21 et ont ainsi élaboré, en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, le programme d'action de l'Agenda 21. L'apprentissage par l'action s'est poursuivi d'une part, grâce à une formation proposée par l'Arene sur l'évaluation et d'autre part, grâce à la rédaction des fiches de l'Agenda 21. Environ 200 élus et agents ont été touchés par ces séances de sensibilisation et de travail.

En ce qui concerne l'évaluation, des questionnaires étaient distribués à la fin des séances de travail. Ils avaient essentiellement pour objectif d'évaluer la satisfaction des participants et le travail en groupe.

Les actions d'éducation au développement durable ont donc été mises en place par l'intermédiaire de séances de sensibilisation, de formations, de séances de travail concertée et par la rédaction de fiches actions. L'expérience phare est donc, ici, l'élaboration de l'Agenda 21. Ce dernier a permis de sensibiliser au développement durable et de mettre en œuvre une nouvelle méthode de travail.

Principaux freins et leviers

Freins

Difficulté à mobiliser les agents. Proposées sur la base du volontariat, les séances de sensibilisation et de travail n'ont pas beaucoup mobilisé.

Elus et agents n'ont pas forcément perçu la valeur ajoutée que pouvait apporter la mise en œuvre de pratiques de développement durable. Ces dernières ont d'ailleurs pu être considérées comme une surcharge de travail.

Leviers

La volonté politique.

Un poste de chargé de mission Agenda 21.

Les pratiques de développement durable sont un réel moyen d'optimiser les actions de chacun. Peut-être importe-t-il d'axer davantage les séances de sensibilisation et de travail sur les gains potentiels que sur les catastrophes écologiques mondiales.

Le développement durable est, plus que jamais, au cœur de nos préoccupations.

Les nombreux réseaux qui travaillent pour le développement durable.

Perspectives pour les 7 ans à venir

L'objectif est qu'élus et agents intègrent le développement durable dans leurs actions quotidiennes.

Pour cela, de nouvelles séances de sensibilisation sont prévues. (à la démarche projet pour les agents, à la gouvernance pour les élus).

Évaluation et remise à jour du programme d'actions de l'Agenda 21.

Un référent « bonnes pratiques » pourrait être désigné dans chaque service.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Bilan des actions 2005-2008

Les actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable concernant les habitants et les jeunes ont été réalisées par l'intermédiaire d'un Conseil participatif, d'une société coopérative et, comme pour les élus et les agents, de l'Agenda 21 communautaire. Les moyens engagés ont été la création d'un Conseil participatif, la création d'un pôle d'énergies renouvelables et environnement (PEREN), la mise à disposition d'un point info-énergie, la création d'un poste de chargé de mission Conseil participatif, une collaboration avec un bureau d'études et des partenariats avec la ville de Porto Alegre, l'Arene l'Ademe, le

CAAB77, l'IDEMU, la Région Ile de France, la DRIRE, le Conseil général du 77 et Seine et Marne Développement.

D'une part, le Conseil participatif, créé en 2005 et composé de citoyens et d'acteurs locaux a eu pour mission de formuler et de transmettre ses réflexions et propositions aux élus. Les délégués participatifs ont pu prendre part aux commissions communautaires et le président de cette instance au bureau communautaire. Ils ont ainsi travaillé activement au processus communautaire et l'ont enrichi sur de nombreux aspects. Depuis sa création, une centaine de personnes se sont engagées dans cette démarche. Dans le cadre de leur activité les conseillers participatifs ont mis en place un site internet, que relaie celui de la Communauté de communes.

D'autre part, conseillers participatifs et habitants ont également pu assister aux séances de sensibilisation Agenda 21 et ont fortement contribué à l'élaboration de ce programme d'actions dans le cadre de forums et d'ateliers.

Par ailleurs, la société coopérative d'intérêt collectif PEREN, labellisée par la Région Ile-de-France comme l'une des principales innovations en matière de développement durable et lauréat 2006 du prix CréaRÎF (Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire ayant pour but de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France), a été mise en place. Celle-ci anime en permanence une grande vitrine des énergies renouvelables et de l'éco-construction. Présentée sous le concept Ecosève, elle regroupe :

- un Espace Info Energie qui a pour mission de délivrer une information de qualité et de conseiller gratuitement le grand public sur les réflexes simples à adopter et sur les solutions à mettre en œuvre afin de réduire sa consommation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (éco-gestes, types d'équipements, aides financières).

- un forum de sensibilisation qui propose des actions d'animation pour le grand public et les scolaires : expositions, rencontres, ateliers. Le forum est également un centre de ressources bibliographiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'éco construction.

- une vitrine technologique permettant à chacun d'être en contact avec les différents matériels existants (isolants, chauffe-eau solaires, chaudières, éoliennes, poêles à bois, récupérateurs d'eaux pluviales, baignades biologiques, pompes à chaleur, fours solaires, photo voltaïque...).

une boutique orientée « développement durable » favorisant l'engagement du public sur la voie de l'éco-consommation. On y trouve notamment les livres qui font référence dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Enfin, les habitants ont pu se tenir informer de pratiques de développement durable lors du salon des énergies renouvelables et de l'habitat écologique qui a lieu tous les ans, à Chelles, à l'occasion de la semaine du Développement durable et lors de la fête de Marne et Chantereine.

Un dispositif d'évaluation est en cours de réflexion pour ce qui concerne le Conseil participatif.

Les habitants de Marne et Chantereine ont été à la fois sensibilisés mais ont aussi pu participer activement aux pratiques de développement durable. Les démarches participatives ont été riches d'enseignements. Elles ont permis de réelles avancées en surmontant parfois les incompréhensions qui ont pu apparaître entre conseillers participatifs et élus.

Principaux freins et leviers

Freins

Baisse de l'intérêt politique des citoyens.

Manque de suivi de certains citoyens aux différentes séances, ateliers ou groupes de travail.

La démocratie participative ne touche pas forcément le public auquel elle est destinée et peut apparaître, en certains cas, comme une opposition supplémentaire.

Incompréhension entre agents/élus/conseillers.

La démocratie participative est dépendante de la démocratie représentative.

Leviers

PEREN

Le Conseil participatif

Investissement et engagement de certains citoyens

Valeur ajoutée apportée par les conseillers pour les choix intercommunautaires

TIC

Volonté politique

Perspectives pour les 7 ans à venir

L'objectif communautaire est d'accentuer la participation citoyenne jusqu'à si possible mettre en place un budget participatif.

Suite aux élections municipales le Conseil participatif a été renouvelé en partie.

Comme par le passé, ce Conseil sera étroitement lié à la démarche Agenda 21. Ainsi lors de prochains ateliers 21, conseillers et habitants seront amenés à choisir en concertation avec les élus et les agents les indicateurs de suivi de l'Agenda 21.

Les collectivités « partenaires »

Bilan des actions 2005-2008

Les actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable en faveur des entreprises et des associations ont été réalisées essentiellement à travers la coopérative PEREN. Vis-à-vis des entrepreneurs elle permet :

- d'accompagner les entreprises en stimulant la certification en matière de développement durable,
- aider la R & D dans les TPE et PME associées, et organiser la formation et l'insertion des personnes en lien avec les partenaires.
- permettre la transmission des projets qualifiés aux entreprises associées, assurer l'assistance aux porteurs de projets publics et privés pour la recherche de financement.

32 entreprises sont aujourd'hui associées à la coopérative PEREN.

Principaux freins et leviers

Freins

Coût des aménagements durables

Leviers

PEREN

Marchés publics

Perspectives pour les 7 ans à venir

La Communauté de communes vise à développer les pratiques de développement durable dans différents domaines d'activité.

Ainsi, dans un premier temps, l'offre de PEREN sera élargie.

Ensuite, certaines zones d'activités seront aménagées en prenant en compte les problématiques de développement durable.

Un recensement des entreprises ayant des pratiques durables est prévu.

Intégration des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics de la Communauté.

Mulhouse Sud Alsace



La stratégie d'éducation à l'environnement de la CAMSA

La Communauté d'Agglomération est engagée de longue date dans une politique de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Avec la création en 2001 du Centre d'Initiative à la Nature et à l'Environnement (CINE), elle s'est dotée d'un outil performant pour la sensibilisation des scolaires mais également la formation des adultes.

De même, avec le Service Education et Information du Parc Zoologique et Botanique, créée en 1996, elle propose un accueil gratuit à tous les établissements scolaires de la CAMSA qui s'engagent dans la connaissance et la préservation de la biodiversité.

Les différents services de la CAMSA et de la Ville de Mulhouse, ainsi que certains partenaires ont également développé des animations pour la sensibilisation à différents thématiques :

- L'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie pour les économies d'énergie
- Le CINE Le Moulin de Lutterbach pour la l'environnement en général : 171 classes de la CAMSA ont participé à des animations en 2007
- Le Parc Zoologique et Botanique pour la biodiversité : 400 classes en visites scolaires en 2007
- Le Service des Eaux de la Ville de Mulhouse pour l'eau
- Le Service de Espaces Verts de la Ville de Mulhouse pour la nature en ville
- Le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne pour les déchets et l'air

Ces 6 intervenants proposent plus de 50 thèmes d'animations.

Le service Développement Durable et Environnement de la CAMSA s'occupe de la coordination des projets de sensibilisation des différents intervenants, mais propose également l'organisation de manifestations ponctuelles pour la sensibilisation du grand public, des scolaires comme de ses agents ou des élus.

Le Bilan 2005-2008

1- La création d'un outil pour les enseignants

En 2005, la CAMSA a souhaité la mise en place d'une action pédagogique pour les écoles voulant s'investir dans la préservation de l'environnement et dans le développement durable.

Elle a donc fédéré l'ensemble des 6 services et partenaires, ainsi que l'Education Nationale dans un deuxième temps, afin de créer un outil permettant aux enseignants de construire un projet global autour des thématiques proposées et en lien avec leur environnement de proximité.

Leur réflexion a abouti à la création d'un cd-rom qui propose deux options :

- Parcours coordonné, totalement encadré par le Service Développement Durable et Environnement. Jusqu'à 5 animations gratuites, dans la structure ou à l'école, pour chacune des classes inscrites. Cinq classes sont sélectionnées chaque année sur présentation de dossier d'inscription.
- Parcours indépendant : l'enseignant est libre de mener son projet en faisant appel aux structures indépendamment les unes des autres (tarif différencié selon les intervenants).

Le Cd-rom permet d'aborder cinq milieux de vie (environnement de proximité) : la cour de l'école, la ville, la campagne, la forêt et le cours d'eau. Dans chacun de ces milieux de vie, on navigue d'une thématique environnementale à l'autre : le vivant, les énergies, l'eau, l'air et les déchets.

Pour l'année scolaire 2007-2008, 5 classes de primaires et de collèges ont pu bénéficier d'un parcours coordonné. Le bilan quantitatif et qualitatif est en cours.

2 - Le Plan Climat Territorial

Dans le cadre de son Plan Climat territorial engagé depuis 2006, la CAMSA s'est engagée dans une démarche de sensibilisation du grand public. C'est pourquoi elle a organisé 8 séances de ciné-débat autour du film d'Al Gore «Une vérité qui dérange» au mois de février 2007. Ces séances ont permis de toucher environ 1 700 spectateurs et participer à la sensibilisation sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de ses actions pour une collectivité exemplaire, la CAMSA a également souhaité réaliser un Plan Climat d'Entreprise, pour lequel la sensibilisation représente une grande part des actions.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées :

- projection du film d'Al Gore à l'ensemble des cadres (160 agents) et des élus (150 élus)

- bilan test dans plusieurs services

3 - La Climat Box

Dans le cadre de la sensibilisation et la mobilisation des habitants sur la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un **outil de sensibilisation et d'incitation** a été conçu : la « **Climat Box** ».

Cet outil, qui se veut ludique et pédagogique, se présente sous la forme d'une **boîte en carton recyclé** qui constitue une sorte de « premiers gestes » à la maison. Elle contient des documents explicatifs (un « mode d'emploi », ainsi qu'un livret « Tous Clima'cteurs ») et des petits objets simples pour la protection du Climat (ampoules basse consommation, thermomètre à alcool, réducteurs de débit d'eau, échantillon de laine de chanvre, sac de pré-tri du SIVOM pour les déchets). Elle est vendue à moindre coût aux habitants de la CAMSA.

L'objectif est de montrer et de convaincre que la réalisation d'économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ont un effet bénéfique à la fois pour la planète et le budget d'une famille : en utilisant la Climat box et en suivant son mode d'emploi, c'est jusqu'à 110 kilos de rejet de carbone en moins par an et jusqu'à 90 euros d'économies...

Les principaux freins et leviers

Les freins

Sensibilisation en interne :

- diversité des services entraînant des besoins spécifiques

Sensibilisation en externe :

- difficulté de répondre aux attentes de l'ensemble des publics, notamment sur les outils disponibles
- mobilisation de la population aléatoire en fonction des thèmes abordés
- multiplication de l'offre de sensibilisation par des organismes extérieurs, malgré des objectifs parfois différents

Les leviers

Sensibilisation en interne :

- une hiérarchie sensibilisée qui relaie auprès de l'ensemble des collaborateurs
- des élus moteurs dans différents domaines

Sensibilisation en externe :

- contexte national et médiatique créant une forte demande de la population
- communication autour des économies générées par les gestes environnementaux

Les perspectives 2009-2015

Sensibilisation en interne

Poursuite de la sensibilisation via le projet de Plan Climat d'Entreprise et sa déclinaison dans la thématique transports (Plan de Déplacement d'Entreprise)

Sensibilisation en externe

- 2^{ème} édition du CD-Rom avec intégration de nouveaux partenaires
- Elargir le public touché sur les manifestations ponctuelles avec différentes priorités sur les thèmes abordés :
 - o Climat
 - o Espaces naturels et agricultures dans la cadre du Plan de Gestion des Espaces Naturels et Peri-urbains (GERPLAN)

Pays des herbiers

Extrait du guide des collectivités éco-responsable, les cahiers du réseau, AMF, septembre 2008

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers (85) - 26 000 habitants - a réalisé plusieurs sessions de sensibilisation sur le développement durable et l'éco-responsabilité à l'attention des agents et des communes membres. Au total, les 3/4 des agents y ont assistés. Ces séances ont permis la construction d'une culture commune sur l'éco-responsabilité (distribution de questionnaires sur les pratiques individuelles, sensibilisation à la constitution de groupes de travail). Pour pérenniser cette mobilisation, une lettre d'information interne trimestrielle est diffusée à tous les agents.

Rennes

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

Elle a joué la carte du spectacle vivant, comprenant l'élaboration d'un scénario et des propositions pour aborder de façon originale les enjeux du développement durable. Un collectif d'artistes locaux, l'association Patchrock et la compagnie du Grenier vert, a été retenu. Le spectacle poétique et musical, intitulé « La Terre allant vers. », est joué dans un décor épuré, réalisé par un chantier d'insertion. Il y est question d'un consommateur compulsif, qui nous ressemble beaucoup, Mr Toukoutt, mis face à ses contradictions et aux conséquences de ses actes, va prendre peu à peu la dimension des défis pour la planète. D'avril à octobre 2006, une vingtaine de représentations ont été données, auprès du Citoyens et des scolaires (environ 3000 spectateurs) suivies d'un débat avec le public.

Val d'Orge

Les collectivités éco-responsables

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

Les formations se sont déroulées en trois temps : une session généraliste pour les agents qui le souhaitent sur le concept du développement durable et la façon dont il peut se traduire dans les politiques locales ; une formation de tous les directeurs généraux et leurs adjoints pour impliquer la hiérarchie ; des sessions spécialisées service par service, sur des sujets comme la haute qualité environnementale, les clauses sociales dans les marchés publics, l'utilisation de produits biodégradables, ...

VII. Communes

Angers

Les collectivités éco-responsables

Informier et sensibiliser le personnel au développement durable à l'occasion d'animations favorisant la convivialité et le lien social

➤ la journée des bonnes idées durables

En 2006, en partenariat avec la mission développement durable et plusieurs services, le service Communication et relations internes a organisé pour la première fois une journée de sensibilisation des agents au développement durable appelée la journée des « bonnes idées durables » (le 18/05/2006 au centre technique de l'environnement).

Par demi-journée et à travers une dizaine de stands, les agents pouvaient découvrir plusieurs actions de développement durable engagées dans différents services de la Mairie, du C.C.A.S. et de la communauté d'agglomération.

De l'insertion aux déplacements en passant par les relations Nord-Sud, l'objectif était l'échange d'informations, la découverte et la compréhension des métiers et la concrétisation du développement durable au quotidien.

Cette journée a été réalisée en partenariat avec la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de la formation du personnel et de sa sensibilisation au développement durable. En accueillant plus de 200 personnes, cette journée a prouvé l'intérêt des agents pour le développement durable, tout en favorisant le décloisonnement et la convivialité.

Informier et sensibiliser régulièrement le personnel au développement durable à l'aide des supports de communication interne

➤ le journal interne « Contact »

Contact permet notamment de relayer les informations concernant la vie des services de manière transversale. Il est également un moyen de sensibilisation important et efficace. Ainsi, dans le but de mieux informer les agents sur la définition et les enjeux de du développement durable, la communication interne a créé la rubrique « empreinte durable » consacrée aux sujets de développement durable. « Empreinte durable » est alimentée régulièrement, elle permet de mettre en avant et de valoriser les projets, les idées ou/et les actions mis en place au sein de la Mairie en matière de développement durable.

➤ l'Intranet

L'Intranet est un outil efficace pour valoriser régulièrement les actions de la collectivité dans le domaine du développement durable sous forme de brèves (congrès, réunions de réseau, actions exemplaires de services...) mais également pour porter des projets internes de développement durable (comme le Plan de Déplacements d'Entreprises ou la centrale de co-voiturage). Ainsi en 2006, il a relayé différents événements ayant trait au développement durable (la journée des bonnes idées durables, la semaine d'animation développement durable, la semaine de la mobilité...).

En 2007, ont également été créés des focus thématiques, comme par exemple un focus « Energie » ou un focus « Bougeons autrement ».

➤ les temps d'information

Ce sont des interventions de courte durée, réalisées sous la forme d'information – formation par des intervenants extérieurs. Ces derniers, spécialistes d'un sujet, viennent enrichir les connaissances des agents volontaires sur ces thèmes. Plusieurs temps d'information ont été construits autour de thématiques relatives au développement durable.

Ainsi, Pierre Radanne, ancien président de l'ADEME, a mené une conférence sur l'énergie, tandis que plus de 60 agents ont échangé sur la question du temps des villes avec Luc Gwiazdzinski. Fin 2007, un temps consacré à l'exclusion sociale a été programmé.

➤ information régulière sur le tri sélectif

L'installation des poubelles bi – compartimentés doit permettre une meilleure valorisation des déchets à condition de bien les utiliser. Le service de la communication interne a donc installé des affiches de sensibilisation dans les locaux de la mairie mais rappelle aussi régulièrement quels sont « les bons gestes » à effectuer dans le journal interne Contact. Un numéro spécial sur ce sujet a d'ailleurs été publié en février 2006 et en 2007, un nouvel article est paru dans le Contact de novembre.

En projet

➤ informer les agents sur l'ensemble des événements nationaux ou internationaux ayant trait au développement durable et auxquels participent des élus ou agents (en 2006 : présence du Maire au sommet de l'eau de Mexico, accueil à Angers des 4^{ème} assises nationales du développement durable ...),

➤ définir un indicateur de sensibilisation au développement durable qui permettrait de connaître les niveaux de connaissance et de sensibilisation des agents en matière de développement durable.

➤ Valoriser les innovations et initiatives internes en lien avec le développement Durable.

Accompagner et constituer un relais informatif pour les autres directions afin de mettre en place des actions au bénéfice du développement durable

➤ accompagnement et relais informatif du PDE

En accompagnant la direction des Ressources humaines, la communication interne a permis au Plan de Déplacement d'Entreprise de trouver un bon écho parmi les agents et a contribué à la mobilisation et à la sensibilisation du personnel. En effet, en proposant la centrale de co-voiturage, en expliquant les avantages accordés à ceux qui prennent le bus et en relayant l'information concernant le projet, le service a permis une diffusion de l'information sur les différentes orientations du P.D.E (cf. fiche DRH). En 2007, un relais informatif important a été réalisé concernant l'attribution des kits vélos (plus de 100 kits distribués).

➤ concevoir et diffuser des supports d'information pédagogiques et ludiques

Avec la mission développement durable, le service communication et relations internes a créé de nombreux supports d'information ludiques et pédagogiques concernant le développement durable comme la fiche des « bonnes idées durables ».

➤ participation à l'élaboration de la charte développement durable du service animation du CCAS

A la demande des agents du service Animation du CCAS, et en partenariat avec la Mission développement durable, la communication interne a aidé ce service à formaliser leur engagement collectif en faveur du développement durable. Tous les agents de ce service ont activement participé à la coproduction d'un projet de charte développement durable qui les engage à mettre en œuvre de « bons gestes » au quotidien. Cet engagement se traduira début 2008 par l'adoption officielle de cette charte présentant les différentes orientations retenues.

Actions en projet

➤ Réaliser une affiche ludique (B.D.) définissant les bons gestes à réaliser sur son lieu de travail (éteindre son écran, éviter d'utiliser les gobelets en plastique de la fontaine à eau...) et qui pourrait être affichée dans tous les locaux municipaux.

Action en projet : intégrer le développement durable dans la procédure d'accueil du personnel

Le service communication et relations internes a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre la procédure d'accueil des nouveaux embauchés à la Ville, au CCAS et, en partie, à Angers Loire Métropole. Cette procédure se déroule en deux temps :

➤ la matinée accueil (Ville/CCAS/)

➤ la journée connaissance des services (Ville/CCAS/ALM)

Au sein d'une réflexion engagée sur un projet de module d'accueil spécifique pour les cadres, le service souhaiterait intégrer une information sur le développement durable qui permettrait de présenter les orientations stratégiques et opérationnelles en la matière.

Les principes et les enjeux de cette problématique d'un point de vue général, et pour la Ville d'Angers en particulier, pourraient être présentés par les collègues de la Mission développement durable.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Sensibiliser le milieu scolaire au développement durable en mettant en œuvre des Agendas 21 scolaires

En 2006, en partenariat avec l'Inspection Académique et notamment l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé des sciences et les maîtres sciences de l'Education Nationale, la Ville d'Angers a élaboré un guide méthodologique pour l'élaboration d'Agendas 21 scolaires. Les objectifs sont multiples. Il s'agit d'inciter les écoles primaires à s'engager dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 scolaire dans le cadre d'une contractualisation tripartite Ville/école/Inspection Académique.

La formalisation des projets d'agenda 21 est intégrée dans le projet d'école établi pour 3 ans ; ce qui permet d'engager les élèves dans une véritable réflexion sur les enjeux du développement durable et d'impulser un travail sur les comportements à moyen terme.

Depuis 2006, quatre écoles se sont engagées dans la démarche. Le guide méthodologique figure depuis janvier 2008 sur le site de la Ville. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux projets d'agenda 21 dans d'autres écoles.

En projet : en 2008, il est prévu de mener une évaluation des actions entreprises par les écoles déjà impliquées dans la démarche, mais aussi de relancer la collaboration avec l'Inspection Académique pour aboutir à la signature d'une convention.

Eduquer et sensibiliser les enfants aux problématiques de l'alimentation

➤ L'E.P.A.R.C. (Etablissement Public Angevin de Restauration Collective) est en charge sur Angers de la restauration scolaire. La restauration est essentielle pour la santé des enfants afin qu'ils acquièrent un réel équilibre alimentaire. Ainsi, un groupe de travail permanent « De l'éducation à l'alimentation » regroupant la Santé publique, l'Education-Enfance et l'éparc, a été mis en place. Il a impulsé la mise en place de l'animation « Fêtavi » (avec le partenariat de sodexho) co-piloté par les services et directions membres du groupe. L'objectif de « Fêtavi » est d'éduquer les enfants à une alimentation saine et équilibrée tout en les sensibilisant aux nuisances sonores des cantines.

« Fêtavi » a été expérimenté à l'école élémentaire Isoret en 2006/2007 et sera étendu aux écoles élémentaires François Raspail et Aldo Ferraro pour l'année scolaire 2008-2009.

➤ A l'initiative de l'EPARC, un groupe de travail réunissant les directeurs d'écoles, l'Education-Enfance et la Santé Publique, organise des rencontres sur l'éducation à l'alimentation. L'un des objectifs est de sensibiliser les enfants à la lutte contre le surpoids et l'éducation à l'alimentation.

➤ Organisation en janvier 2008 d'une conférence débat sur le thème de la nutrition afin d'appréhender la « fonction affective et sociale de l'alimentation chez l'enfant ».

Proposer des produits biologiques et équitables dans les cantines

➤ Depuis 5 ans, la Ville d'Angers participe à la semaine nationale du « printemps Bio ».

Cette manifestation a pour objectif d'informer et de faire découvrir l'agriculture biologique au grand public et notamment aux enfants.

En 2006, cette année a été ponctuée d'animations diverses organisées en partenariat avec l'Etablissement Public Angevin de Restauration Collective (EPARC), le GABB Anjou et INTERBIO.

- Depuis plusieurs années, à l'occasion du « printemps bio », L'EPARC propose deux repas entièrement bio aux enfants des centres de loisirs municipaux et des écoles publiques (soit 10 036 repas préparés en 2006)

- Les enfants ont pu visiter des fermes biologiques et la cuisine centrale de l'EPARC pour mieux comprendre la production agricole et ses conséquences ainsi que le rapport entre alimentation et santé.

- Une plaquette informative ludique sur la nourriture biologique a été conçue et envoyée aux familles dont les enfants fréquentent les cantines servies par l'EPARC

➤ En 2006/2007, suite aux opérations « printemps bio », La Ville d'Angers et l'EPARC ont décidé d'intégrer des pommes et yaourts biologiques dans les menus des restaurants scolaires et des accueils de loisirs auxquels se sont ajoutées des carottes « Bio » en décembre 2007.

Eduquer les enfants à la citoyenneté

La direction éducation enfance a mis en place un projet de consultation et de participation des enfants afin de recueillir leurs idées et opinions sur la création d'un centre de ressource à la Grande Flecherie. La future structure située à proximité du parc végétal Terra Botanica et de l'île Saint Aubin traitera principalement de la nature. Cette action a donc une double ambition : accompagner l'enfant dans son éducation à la prise de responsabilité citoyenne et le sensibiliser aux problématiques du développement durable. Les résultats de cette consultation seront pris en compte par le programmiste et l'aménageur retenus pour le projet.

Ce centre est créé en remplacement de l'actuel Accueil de loisirs Jules Ferry dont les locaux vont disparaître dans le cadre de l'aménagement du tramway.

Limiter les consommations d'énergie

Afin de limiter les consommations d'énergie, un plan de maîtrise de l'énergie est mis en œuvre dans l'ensemble des équipements de la direction Éducation-Enfance

- présentation de l'outil Display à l'ensemble des directions des écoles maternelles et élémentaires et annonce de la mise en œuvre en 2008 ;
- plan de formation des concierges pour assurer des relevés mensuels des différents compteurs, et permettre un suivi et la prévention de consommation anormale ;
- explication et présentation du plan « chauffage » au personnel ATSEM et agents de nettoyage des écoles (abaissement de tension sur certaines périodes qui ne doivent pas comporter d'intervention de nettoyage et rangement)
- organisation du travail des ATSEM hors temps scolaire calée par rapport à ces périodes de chauffage ;
- utilisation de produits de nettoyage adaptés à l'environnement

Favoriser le tri sélectif des déchets

- tri sélectif au sein des équipements
- mobilisation/formation des personnels municipaux à cette démarche
- création de locaux containers spécifiques qui :
 - se fondent dans l'environnement,
 - disposent des conditions d'accès extérieurs directs pour la collecte
 - sont équipés pour être nettoyés.

Favoriser des matériaux et fournitures éco-responsables

- en lien avec les services techniques, choix de matériaux adaptés aux cibles retenues dans chaque projet ;
- choix de fournitures scolaires labellisées NF environnement, matières naturelles, recyclables, recyclées pour certains achats (papier, crayons, peintures, gommes, colle).
- dans le cadre du réseau des Grandes Villes de l'Ouest, démarche de mise en place d'un marché public pour l'achat des jeux et jouets éco-responsables (Nantes, Rennes, Le Mans et Angers) :
 - auprès des fournisseurs qui garantissent la sécurité,
 - pas de jeux ou jouets issus du travail des enfants,
 - notion d'achat « éthique » à introduire.

Construire et développer des « cités éducatrices » dans le respect des principes du développement durable

La future **cité éducatrice Annie Fratellini** comprendra sur un même site :

- une école (7 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire),
- un accueil de loisirs
- un espace de restauration
- une salle de sport
- une bibliothèque de quartier

L'ensemble, construit selon la norme de Haute Qualité Environnementale (HQE), sera équipé d'un chauffage par géothermie, d'un système de récupération des eaux de pluie et doté d'une toiture végétalisée. La conception du projet mobilise tous les partenaires éducatifs du quartier (Education Nationale, associations, Caisse d'Allocations Familiales, Mairie), dans le but de :

- créer un lien entre chaque acteur pour assurer une prise en charge de l'enfant sur tous les temps de la journée, sur et hors temps scolaires ;
- créer des pôles d'excellence : musique – littérature – science ;
- faire de la bibliothèque municipale, en lien physique avec l'école, le BCD de l'école ;
- permettre une organisation et un fonctionnement quotidien optimal concernant les points suivants:
 - horaires et jours d'ouverture
 - choix des collections
 - partage des informations
 - fréquentation de la bibliothèque par les enfants et les parents.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Service municipal, la Maison de l'Environnement a été créée en 1990, afin de développer les notions de respect de l'environnement, de préservation des ressources non-renouvelables, de gestion des milieux fragiles, d'écocitoyenneté et de solidarité. Par sa définition même, la Maison de l'environnement participe directement et intrinsèquement à la démocratisation du développement durable. Ses actions peuvent se regrouper autour de 5 grands thèmes :

Former les professionnels de l'environnement et/ou de l'enseignement à l'éducation à l'environnement et au développement durable

- En 2005, Organisation en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des rencontres régionales d'éducation à l'environnement.
- En 2006, organisation du stage « le jardinage biologique : quelles approches pédagogiques ? » à l'initiative du C.N.F.P.T.
- Intervention sur le thème de l'éducation à l'environnement auprès des élèves du Master2 « zones humides » de l'université d'Angers.
- A la demande de l'inspection d'Académie, organisation annuelle de conférences pédagogiques à destination des enseignants sur le thème de l'éducation à l'environnement.
- Chaque année, entre 2000 et 2005, accueil des « classes écologiques urbaines » créées par le rectorat, l'A.D.E.M.E. et la D.I.R.E.N. des Pays de la Loire qui ont pour but de sensibiliser les professeurs de collèges et lycées à la protection de l'environnement et de mettre à leur disposition des outils pédagogiques.
- Intervention annuelle à l'ESA auprès des élèves du BTS gestion et protection de la nature.
- Entre 2001 et 2005 et en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie et la chambre des métiers, la Maison de l'Environnement a participé à l'organisation de trois sessions des « journées techniques environnement ». Cette demi journée de sensibilisation sur les thématiques liées à l'environnement était destinée aux P.M.E. – P.M.I. Dans le cadre de cet événement, la Ville d'Angers et ses partenaires remettaient un trophée récompensant l'entreprise ayant mis en place l'action innovante la plus pertinente en matière de développement durable.

Opération « pédibus »

L'opération PEDIBUS est le résultat d'un constat : les déplacements domicile / école sont quotidiens, généralement courts (entre 600 et 900 mètres), ils interviennent aux heures de pointe et s'ils sont effectués en voiture, ils ont un impact environnemental négatif important et contribuent à rendre la proximité des écoles plus dangereuse.

La Ville d'Angers essaie de promouvoir un mode de déplacement plus doux. En 2003, la Maison de l'Environnement, avec l'aide d'un bureau d'études, a initié et accompagné l'opération « Pédibus ».

Le pédibus est un mode de ramassage scolaire qui consiste à convoier les enfants à pied, encadrés par des parents sur le trajet domicile – école. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés du trajet et ont un horaire précis.

La Maison de l'Environnement a ainsi participé à la mise en place des lignes de pédibus existant actuellement à Angers en lien avec les écoles Sainte – Bernadette, Dacier (2003), Henri Chiron, la Blancheraie (2004), Sainte Thérèse, Adrien Tigeot, Sacré cœur (2005), Alfred de Musset et Jean Rostand (2006).

L'itinéraire du Pédibus est conçu pour être direct, rapide et pour privilégier la sécurité.

L'objectif de la Ville d'Angers est que la Maison de l'Environnement accompagne progressivement de plus en plus d'écoles dans la conception de son pédibus. En 2007, 10 écoles ont participé à l'opération.

Outre l'étude initiale qui permet de mettre en place les itinéraires et les plannings des parents accompagnateurs, la Ville d'Angers fournit les panneaux matérialisant les arrêts du pédibus et des accessoires de sécurité.

Cette opération a de nombreux avantages, elle permet

- d'améliorer l'autonomie et la santé des enfants
- d'augmenter le niveau de sécurité aux abords des écoles
- de favoriser la convivialité et la vie de quartier
- de participer au respect de l'environnement.

Créer des outils pédagogiques

➤ Participation au groupe de travail « comment intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise ? » initié en février 2006 par l'Institut Français de la Biodiversité et l'association Orée. Son objectif est d'identifier en quoi la biodiversité est un élément qui peut intervenir dans les stratégies des entreprises et de créer un guide pour les entreprises qui souhaitent prendre en compte la biodiversité dans leur stratégie de management et de gestion.

➤ En 2005, en collaboration avec la mission développement durable, conception et élaboration de l'exposition itinérante « des gestes pour ma planète » dont les objectifs étaient :

- la sensibilisation des Angevins aux enjeux du développement durable
- la responsabilisation des citoyens
- la prise de conscience des liens entre les gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux
- de donner envie d'agir
- la valorisation des initiatives de quartier et des actions de la ville en matière de développement durable.

L'exposition reproduisait les principaux espaces d'une maison : salon, cuisine, salle d'eau, chambre, garage, jardin mais aussi l'extérieur : vie dans le quartier et à l'international.

Chaque pièce abordait des thèmes précis (eau, énergie, déchets...) et déclinaient ces thèmes en conseils simples et pratiques à adopter au quotidien pour agir en tant que citoyens responsables.

L'exposition a été conçue pour limiter l'impact de sa fabrication et de son utilisation sur l'environnement : bâches en PVC recyclables, mobilier en bois, usage de produits de traitement à faible impact environnemental, distribution de plaquettes informatives uniquement sur demande, ...)

L'exposition s'est ainsi déplacée pendant 1 an dans 10 quartiers de la Ville. A chaque « étape », des animations tout public sous forme d'ateliers, de visites guidées, de conférences, de jeux ...étaient organisées en partenariat avec les structures d'accueil (maisons de quartier, bibliothèque universitaire...).

Sensibiliser la population à l'environnement

⇒ Chaque année, la Maison de l'Environnement propose deux programmes semestriels d'animations. De nombreuses thématiques sont abordées, toutes liées à l'environnement et au développement durable. Elle participe également aux événements nationaux de sensibilisation à l'environnement en proposant des animations à la population angevine.

⇒ Les cafés ethics sont des rencontres gratuites et ouvertes à tous favorisant le débat autour des thèmes relatifs au développement durable (le jardin, les énergies, l'eau...). Depuis 2006, la Maison de l'Environnement, en collaboration avec l'association terre des sciences et le centre d'accueil éthico-étapes du lac de Maine, organise quatre débats par an.

⇒ La Maison de l'Environnement organise chaque année le rallye pédestre « De la Ville à la Campagne » qui permet à ses participants de découvrir le patrimoine naturel et rural angevin.

⇒ Le « printemps bio » est une campagne nationale d'information à destination du grand public sur les qualités des produits bios. A cette occasion, la Maison de l'Environnement ouvre les portes de son jardin biologique aux écoles et propose des animations aux centres de loisirs ainsi qu'au grand public.

Cet évènement a donné lieu à une réflexion plus globale visant à introduire des produits issus de l'agriculture biologique tout au long de l'année dans les cantines scolaires et les centres de loisirs. Ainsi, depuis la rentrée 2006, des pommes issues de l'agriculture biologique remplacent les pommes produites de manière conventionnelle et depuis 2007, les enfants allant à la cantine mangent un yaourt bio par mois.

⇒ En 2006, dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, la Maison de l'Environnement a organisé une semaine d'animations sur le thème «la biodiversité, Equilibre fragile » (cycle cinéma sur la thématique de la biodiversité, ateliers jardinages, sorties ornithologiques, randonnée botanique, expositions et conférence).

⇒ participation de la Maison de l'Environnement à la Foire Exposition de la Ville d'Angers qui s'est déroulée du 21 au 29 avril 2007. A cette occasion, la Maison de l'Environnement a mis en place et animé un stand simulant un jardin biologique (récupérateur d'eaux de pluie, composter, présentation de plantes qui ont un rôle de pesticide ou d'engrais naturel favorisant ainsi un jardinage écologique ...)

⇒ « Mon jardin au naturel »

Depuis 2005, dans le cadre de sa campagne de réduction des déchets, Angers Loire Métropole met à la disposition des habitants de l'agglomération des composteurs individuels pour qu'ils puissent traiter directement leurs déchets de jardin et de cuisine. Dans le cadre de cette opération 1000 composteurs ont été distribués aux Angevins.

La Direction Environnement – Cadre de vie a été choisie pour aider à la mise en œuvre de cette campagne sur le territoire de la Ville d'Angers. A ce titre, la Maison de l'Environnement a pour mission de relayer l'information auprès des Angevins et de prendre les inscriptions des personnes intéressées.

La Maison de l'Environnement a souhaité aller plus loin dans cette démarche en proposant en 2006, en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) un programme d'animations aux propriétaires de composteurs. Cette opération vise à les accompagner vers une démarche de jardinage naturel voire de les amener à s'inscrire dans le réseau refuge LPO – jardin d'oiseaux (actuellement 20 jardins angevins sont inscrits dans le réseau refuge LPO – jardin d'oiseaux). Cette campagne intitulée « Mon jardin au Naturel » propose des animations théoriques et pratiques pour apporter une vision la plus large possible de ce que peut être un jardin naturel propice à la faune et flore sauvage et respectueux de l'environnement.

Depuis 2006, la Maison de l'Environnement a mis en place un système de parrainage qui permet aux utilisateurs de composters et aux Angevins inscrits dans le programme LPO de parrainer un ami ou un membre de leur famille.

A cette occasion, les parrains de nouveaux composters se verront remettre des sachets de graines florales et potagères, tandis que les parrains du programme LPO et leurs filleuls se verront offrir un nichoir pour oiseaux ainsi qu'un diagnostic gratuit de leurs jardins.

En 2006, cette opération a abouti à la mise en place de 16 parrainages « Refuges LPO » et de 20 parrainages « composter ».

En 2007, en collaboration avec Angers Loire Métropole la direction Environnement - Cadre de vie a conçu la plaquette « jardin au naturel »

Le jardin biologique

Créé en 2000, le jardin biologique de la Maison de l'Environnement est un espace de 4000 m² de démonstration et d'expérimentation qui a pour objectif de sensibiliser les Angevins aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement. Le jardin biologique est certifié AB par écocert.

Le jardin est découpé en 4 espaces : un verger, un potager, une mare et un espace potager réservé aux classes jardin.

Cinq principes de culture encadrent la gestion de cet espace :

- Aménager le jardin de manière à éviter la dégradation du sol et à prévenir l'apparition de maladies et de parasites en favorisant la biodiversité
- Accepter la faune et flore sauvages et utiliser leurs propriétés et leurs «compétences » pour la lutte biologique
- Gérer l'eau
- Comprendre le sol et adapter le travail en fonction de sa nature

- Pratiquer des modes de cultures respectueux de l'environnement (rotation des cultures, associations végétales, compostage des déchets verts...)

Le jardin biologique fait l'objet de plusieurs temps d'animations qui prennent la forme d'ateliers techniques, de visites guidées et libres ou de classes « jardin ».

En 2006, il a accueilli environ 1 200 personnes de Mars à Octobre.

Organiser des actions dans le cadre de la « semaine européenne de la mobilité »

Depuis 3 ans, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre, l'opération « bougeons autrement » vise à promouvoir les moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle.

A cette occasion, de nombreuses animations sont organisées:

- des animations sportives pour tous, prêt de vélos, activités en trottinettes électriques, ateliers marquage vélo et bricovélo,
- une journée dédiée aux enfants où ils peuvent participer à des parcours en vélo ou en trottinette électrique, à une marche d'orientation, à des animations de skates, de rollers, à des ballades en calèche... ,
- des prix préférentiels sur les transports alternatifs (bus, taxi...),
- des expositions sur les thèmes de la mobilité et des transports sont proposées en divers lieux de la ville,
- ...

Sensibiliser les enfants à l'usage et aux dangers du vélo en Ville

Initiée en 2003 pour les enfants de cours moyen 1 et 2, l'école à vélo est le résultat d'une concertation et d'une collaboration entre l'association « Place au Vélo », la Ville d'Angers et les enseignants.

Cet apprentissage du vélo en milieu urbain est financé conjointement par la Ville et la Direction Départementale de l'Équipement, dans le cadre de son Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Les objectifs du PDASR sont d'amener les enfants à utiliser le vélo comme mode de déplacement en ville, leur apprendre à le maîtriser pour leur assurer une meilleure sécurité et ainsi rassurer leurs parents et enfin les rendre plus autonomes au sein du trafic urbain.

Pour cela, Angers Cyclisme met deux éducateurs brevetés à disposition des écoles, du matériel pédagogique, 25 vélos et casques.

En 2006, 11 classes du CE2 au CM2 ont bénéficié de cette initiation comprenant un module de 8 séances d'apprentissage. Depuis sa mise en place, 1 026 enfants (soit 43 classes) ont profité de cette formation.

Auxerre

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

La **ville d'Auxerre** édite deux fois par an une lettre d'information dédiée à son Agenda 21. Cette lettre a suivi une progression pédagogique. S'attachant dans son premier numéro à définir les notions du développement durable, les outils et les exemples concrets, elle présente dans le second la gouvernance de l'Agenda 21 (groupes de consultation des habitants, agents municipaux, acteurs locaux, et composition et rôle du comité de pilotage, du comité technique et des ateliers). Son troisième numéro développe la stratégie de la ville et le rôle du citoyen. Des exemples de projets ont été présentés dans le cinquième numéro sur les économies d'eau, les économies d'énergie, la lampe basse consommation, l'empreinte écologique ou encore la participation des habitants.

Beauvais

Candidat aux Rubans du développement durable 2007

La durable attitude

Pour faire évoluer les pratiques citoyennes et professionnelles, la ville de Beauvais s'est engagée en 2002 dans une démarche Agenda 21¹³. Pour ce faire, de nombreuses actions de sensibilisation (grand public), d'éducation (jeunes) et de formation (agents) ont été mises en œuvre. A terme, Beauvais souhaite créer un cursus d'éducation au développement durable pour l'ensemble des jeunes beauvaisiens. C'est dans cet esprit qu'est née la Ferme de la Mie au Roy.

L'approche globale de développement durable

Cette démarche, intitulée « La durable attitude », s'articule autour de 3 actions :

La sensibilisation du grand public

Pour favoriser le changement de comportement de tous les beauvaisiens, la ville a développé de nombreux supports de communication : des pictogrammes, une mascotte «21 » déclinée en bande dessinée, une rubrique spécifique « Agenda 21 » dans le bulletin municipal et la lettre du Maire, ...

Des manifestations sont organisées en partenariat avec le Comité scientifique et pédagogique¹⁴. Chaque année, une thématique de sensibilisation est choisie (« consommation et alimentation » en 2007). La ville participe également à la « Journée mondiale de l'eau », à la « Quinzaine du commerce équitable », à la « Semaine du développement durable », au « Festival Eco-film », à la « Quinzaine de la santé », ...

L'éducation des jeunes

La ville souhaite créer une culture du développement, dès le plus jeune âge. Pour ce faire, elle favorise l'implication des jeunes dans des actions concrètes : tri des déchets, choix alimentaires, participation aux économies d'énergie (formation-action).

Pour réussir cet objectif, plusieurs outils ont été créés :

- Le livret pour l'éducation au développement durable, qui regroupe l'ensemble des actions éducatives proposées par la ville, le CCAS et la CAB. Il est destiné aux écoles et aux centres de loisirs et aborde 7 thèmes : la santé, le commerce, les déchets, les milieux naturels, l'eau, la mobilité, les énergies.
- La ferme de la Mie au Roy, lieu d'éducation composé de 3 entités : les jardins durables (sans phytosanitaires), les jardins pédagogiques (découverte des plantes régionales, de l'écosystème forestier et des zones humides)
- Le Club 21, lieu d'échanges entre les enfants pour choisir et organiser les actions d'éducation à mettre en œuvre (en 2007, le thème de la courtoisie a été choisi)
- Les animations scientifiques, avec le club « Sciences et nature » : découverte scientifiques sur les thèmes de la forêt, la nature, l'énergie, l'astronomie et l'aquariophilie.
- Les classes citoyenneté avec l'organisation de visites sur le thème du patrimoine régional, la justice, l'économie, l'environnement, la solidarité et le transport
- Le programme EPODE (Ensemble Prévenons l'Obésité des Enfants), qui se traduit par la promotion en classe d'une alimentation saine et équilibrée (5 000 élèves concernées par cette démarche).

La formation des agents

La formation des agents est un élément central de la démarche Agenda 21. Des groupes de travail ont été menés avec l'ensemble du personnel (élus y compris) pour faire évoluer les pratiques. Des correspondants sont nommés pour maintenir la dynamique dans le temps.

Un séminaire interne, intitulé « Développement durable et Agenda 21 beauvaisien, quelles implications des services ? » a été organisé en 2003, en partenariat avec la DIREN,

La Mairie propose également depuis 2004 des formations méthodologiques à la concertation. La première destinée aux chefs de service « Conduire et animer des réunions de concertation », aborde les différents types de concertation (objectifs et types d'animation), la conception d'une réunion (y compris le rôle et la fonction de l'animateur et différentes techniques d'animation). La seconde sur « La participation de la population », sensibilise les agents à l'importance de l'implication des acteurs dans la mise en œuvre d'un

¹³ Le plan d'actions est adopté en février 2007

¹⁴ Ce comité est composé de la ville, de la Communauté d'agglomération, du CCAS, de l'Académie, de l'IUFM, de l'Ademe, de le Diren, des enseignants, des animateurs de centre de loisirs et d'une quinzaine d'associations (environnement, consommation, handicap)

projet (son utilité, les effets attendus) et aux leviers de la participation (effets, principe, formes et techniques de la démarche participative). Des formations thématiques sont également proposées (HQE, gestion différenciée, accueil du public, ...)

De nombreux partenaires sont mobilisés sur la sensibilisation, l'éducation et la formation au développement durable : l'ADEME, la DIREN, la Communauté d'Agglomération, le CCAS, la préfecture de l'Oise, le Comité 21, l'Office National des Forêts, les associations locales (« A l'Ecoute de la Nature », Association de Lutte pour l'Environnement en Picardie-ALEP, les jardins Durables de la Mie au Roy, la Société d'Horticulture, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, ...).

A la fin de chaque action d'éducation, un bilan est réalisé aussi bien sur les aspects organisationnels que pédagogiques, avec l'ensemble des acteurs de l'action. Le taux de satisfaction est évalué par un questionnaire ou un sondage.

Les acquis effectifs

Sensibilisation du grand public

- 7 bandes dessinées « 21 » publiées
- 120 participants aux ateliers « Jardinez mieux, jardinez durable » (semaine du développement durable)
- Journée mondiale de l'eau : 540 participants en 2003
- Portes ouvertes de serres municipales (1300 visiteurs)
- Ecofilm : 652 jeunes ont participé

Education des jeunes

- En 2006, 2770 enfants ont participé aux 212 animations pédagogiques proposées par la ville, le CCAS et la Communauté d'Agglomération
- 150 livrets de ressources pour l'éducation au développement durable envoyés en 2006-2007
- 20 enfants inscrits au Club 21
- 58 inscrits aux animations scientifiques en 2006
- Projet EPODE : 5 176 ont participé

Formation des agents

- 70 cadres ont participé au séminaire « Développement durable et Agenda 21 beauvaisien, quelles implications des services ? »
- 37 agents formés à la concertation depuis 2004

Besançon

Extrait du guide des collectivités éco-responsable, les cahiers du réseau, AMF, septembre 2008

La commune de **Besançon (25)** - 2038 agents - s'est associée à la **Communauté d'Agglomération** (200 agents) pour organiser des demi-journées de « formation-action » auxquelles tous les agents et élus volontaires pouvaient participer. Ces séances ont permis de construire, avec les services, un programme d'action concertée centrée sur la gestion environnementale des ressources et la limitation des gaz à effet de serre.

Cannes

Les collectivités éco-responsables

La ville de Cannes a lancé en 2005 une formation d'éducation de ses agents au DD et aux économies d'énergie. En 2005 153 agents ont été formés, 48 en 2006. La ville a repris cette formation en 2008 dans le cadre de son Agenda 21. Ceci a permis de former, d'avril à juin 2008, 107 agents. Cette action doit être reconduite à l'automne 2008, le but de la Ville étant de former 100% de son personnel, soit 2700 agents, en 2 ans (action incluse dans l'Agenda 21 en cours de validation).

Par ailleurs, la Ville a « formé », dans le cadre de la concertation de son l'Agenda 21, ses cadres et élus. Le 20 novembre 2007 a eu lieu une journée de sensibilisation des cadres de la Ville qui avaient été appelés, dès l'été, à engager une réflexion sur les actions à mener pour améliorer l'implication de celle-ci dans le

DD. Le 5 juin 2008 les élus de la Ville ont participé à leur tour à un séminaire sur le DD pour en rappeler les principes et inciter la discussion autour de l'Agenda 21 à venir.

Les collectivités agissent auprès des citoyens

74 opérations diverses de sensibilisation ont été menées en 2007 par la Direction du Développement Durable de la Ville, soit :

- Dans le cadre de la concertation concernant l'Agenda 21 cannois, une grande campagne d'information sur le Développement durable a été mise en place sous forme de stands de sensibilisation pendant l'été 2007. Ces stands se sont détenus sur les marchés Forville et de la Bocca et sur les plages de la Ville. Les sujets traités ont été l'éco-consommation (avec des journées thématiques sur l'eau, la maîtrise de l'énergie, le commerce équitable et les achats éco-responsables) et la préservation du milieu naturel.
- La Ville a participé aux opérations Ecogestes pour la Méditerranée et Inf'eau Mer, organisées en partenariat avec 20 structures d'éducation à l'environnement et 40 communes du littoral PACA.

Par ailleurs, la ville organise plusieurs manifestations récurrentes de sensibilisation de la population au DD : la journée de l'environnement, la semaine du développement durable, la semaine de la mobilité, flore passion, etc.

Des sensibilisations des écoliers sont régulièrement organisées par l'écogarde du Parc Forestier de la Croix des Gardes sur la préservation du patrimoine naturel, et par les associations Méditerranée 2000 (1000 élèves sensibilisés en 2007), et le CPIE îles de Lérins et Pays d'Azur (2037 élèves sensibilisés en 2007). L'Espace Info-Energie du bassin cannois, existant depuis 2004, tient une permanence d'information du public aux économies d'énergie, participe à des manifestations sur cette thématique (14 en 2007) et organise des visites sur des sites pilotes.

La Ville lance, dès la rentrée 2008 et pour une durée de 2 ans, le projet AGIR. Ce projet, réalisé en partenariat avec les associations Méditerranée 2000 et le CPIE îles de Lérins et Pays d'Azur, et subventionné par la Région PACA, vise à développer une dynamique d'éco mobilité sur le quartier Bocca Centre. Il fédérera une dizaine d'établissements scolaires allant de la maternelle à l'enseignement supérieur. L'objectif final du projet est d'assurer la pérennité des actions qui seront mises en place et de les étendre, par la suite, à la totalité de la commune.

La Ville a mis en place le Comité Cannois de Concertation (CCC) qui s'est réuni pour la première fois le 4 septembre 2008. Le CCC est un lieu de dialogue, d'échange, de réflexion, d'expertise et de préconisation réunissant des Cannois volontaires, expérimentés et compétents désignés par le maire qui préside cette nouvelle instance. Sa mission est de formuler des avis, de produire des rapports sur les questions transversales qui lui sont soumises ou dont il peut s'auto saisir afin d'améliorer la vie des Cannois dans la cité. Ses avis gardent un caractère consultatif. Le CCC compte onze groupes de concertation, chacun composé de 25 membres et coordonné par un rapporteur. Un des groupes se réunira autour de la thématique « Développement durable-Qualité de vie-Façade maritime ».

Les collectivités « partenaires »

Une démarche de sensibilisation des professionnels du tourisme a été entreprise sous forme de « petits déjeuners du développement durable ». Leur objectif étant de réunir différents décideurs publics et privés sur le thème du développement durable afin de mettre en avant les expériences d'intervenants engagés dans ce type de démarche et de montrer aux invités l'utilité et la faisabilité de cet engagement. Ils sont organisés dans le cadre d'un projet de coopération métropolitaine entre la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur, la ville de Cannes et la principauté de Monaco. Trois rendez-vous ont été prévus pour l'année 2008 dans les trois instances initiatrices du projet avec, à chaque rencontre, un thème différent.

- le premier rendez-vous s'est déroulé le 14 janvier 2008 à l'Hôtel Ashton de Nice sur le thème « Les acteurs du BTP face aux enjeux climatiques et énergétiques »,
- le deuxième petit déjeuner a été organisé par la ville de Cannes, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, le 11 juin 2008 au Palais Stéphanie sur le thème du tourisme et particulièrement de « l'hôtellerie de luxe et du développement durable ». Cette rencontre a eu pour objectifs de :
 - o Sensibiliser les entreprises hôtelières de la ville de Cannes, en particulier et de la Côte d'Azur en général, ainsi que leurs partenaires, aux enjeux de la préservation de l'environnement et du développement durable ;

- Susciter l'envie de « passer à l'action » dans ces domaines chez les chefs d'entreprises touristiques ciblés.

Insertion, depuis 2007, d'un article « obligations environnementales » dans toutes les conventions de partenariat liant la Ville aux associations recevant une subvention municipale annuelle supérieure à 10 000 euro. Les associations doivent recenser leurs actions en faveur du DD dans leurs rapports d'activités destinés à la Ville. La Direction du Développement Durable propose, en partenariat avec le service des Sports, une aide technique aux clubs sportifs cannois pour la mise en œuvre de cet article.

Par ailleurs, des partenaires de la ville, Cannes Université et GIP Cannes Bel Age, se sont engagés en 2007 dans une démarche d'éducation au Développement Durable. Cannes Université a organisé, de novembre à avril 2007, et souhaite pérenniser cette opération, un cycle de conférences, ateliers et visites sur la thématique du développement durable. Plusieurs voyages à l'étranger ont eu lieu pour participer à des manifestations autour du développement durable. GIP Bel Age a choisi en 2007 le développement durable comme thématique phare. Plusieurs actions se sont déroulées à cette occasion :

- des stands d'information au tri sélectif,
- l'organisation, la 3^{ème} semaine d'octobre (semaine bleue), de la manifestation « quelle terre allons-nous laisser à nos enfants ? ». Elle a eu pour but de faire mieux connaître le développement durable aux membres de Cannes Bel Age. Dans le cadre de la semaine bleue des ateliers ont été organisés tous les jours sur « comment devenir éco-citoyen ».

Echirolles

Les collectivités éco-responsables

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

La ville rhônalpine a développé une véritable culture interne du développement durable. Son point fort : **un animateur à plein-temps sur ces questions**. Même s'il intervient aussi auprès du Citoyens, son poste a été consacré en majorité aux agents ces dernières années. Lors de l'élaboration de son Agenda 21, la ville a proposé à ses agents une réflexion collective sur l'évolution des métiers et des compétences : « En quoi le développement durable peut-il modifier ou intervenir sur les conditions dans lesquelles vous exercez votre métier ? ». Depuis, le programme de communication interne s'est étoffé. Les agents peuvent participer à des visites (traitement des déchets, des eaux, ferme biologique, station hydroélectrique, ...) ou à des événements comme les assises de lénergie. Des entretiens individuels ont été mis en place pour informer et sensibiliser aux nouvelles consignes de tri. En mars 2007, les agents ont même pu assister à une projection privée du documentaire d'Al Gore sur le réchauffement climatique.

Le Havre

I - Bilan des actions 2005-2008

A – En interne

Informers				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Articles	2005-2008	La communication utilise régulièrement le magazine interne Com'vous et la newsletter Com'express, mise en ligne sur l'intranet de la ville, pour informer les agents municipaux sur les enjeux du développement durable : articles ; dossiers...	-	Nb d'articles parus en 2005 : 3 Nb d'articles parus en 2006 : 9 Nb d'articles parus en 2007 : 6
Points d'étape	Depuis février 2006	Ces réunions sont l'occasion pour le maire et la DG d'informer les agents de l'état d'avancement de la politique développement durable de la Ville	-	Fév. 2006 : 220 participants Juin 2007 : 86 participants Oct. 2007 : 78 participants
Soutenir les initiatives des agents				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Concours Innovations pour le développement durable	Du 2 février au 31 mars 2006	La Ville organise pour les services municipaux un concours ouvert à tous les agents. Chaque année, les 3 projets les plus innovants sont récompensés et mis en œuvre dans le cadre de l'Agenda 21 du Havre. En 2007, le documentaire « Une vérité qui dérange » a été diffusé pour le lancement du concours et la pièce de théâtre «Partie prenante » a été présentée pour la remise des prix.	Les membres du comité partenarial de l'Agenda 21 sont associés au jury interne (élus, DG) de sélection des lauréats du concours.	Nb de dossiers de candidature : 26 Nb de participants : 100
	Du 18 juin au 10 septembre 2007			Nb de dossiers de candidatures : 26 Nb : de participants : 60
	Du 10 octobre au 21 novembre 2008			-
Mettre en place des outils facilitant l'appropriation				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Veille environnementale	Depuis janvier 2008	La Ville réalise une revue de presse environnementale mensuelle consultable par l'ensemble du personnel. Les services y trouvent une information synthétique et pratique propice à la réflexion et à l'innovation.	-	Fin 2008 (évaluation qualitative des lecteurs)
Séminaire développement durable	30 juin 2005	Journée d'échanges organisée par le Département social	-	Nb de participants : 62 agents
	12 décembre 2005	Journée d'échanges organisée par la Direction des bâtiments	-	Nb de participants : 37 agents
	14 février 2007	Journée d'échanges du Département grand projets, aménagements urbains et prospectives	-	Nb de participants : 44 agents

<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Formation des acteurs de la Ville à la HQE	Nov./déc. 2006	La Ville a organisé plusieurs sessions de formation à l'attention des élus, des membres de la DG et des agents municipaux, afin que les projets de construction HQE se développent.	CNFPT	Nb de participants : 112
Opération de sensibilisation	Du 2 au 9 février 2007	Sensibilisation à la maîtrise de la demande en énergie : expositions, projection de films, rencontres avec des professionnels, jeu concours, sensibilisation des agents chargés de l'entretien et de la sécurité, messages préventifs sur un ton humoristique à l'encontre des agents ayant un comportement non éco-citoyen...	ADEME EDF Cité de la Villette	Nb de participants : 2200
	Du 21 avril au 2 mai 2008	Sensibilisation aux achats éco-responsables : exposition, tables-rondes, visites de chantiers exemplaires, diffusion de quizz, signature d'une charte d'engagement, formation par le CNFPT de 200 agents...	ADEME CODAH	Nb de participants : 1850

B – Auprès des citoyens

Communiquer et animer				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Articles	2005-2008	La communication utilise régulièrement le magazine Océanes et le site web de la ville pour informer les Havrais : articles, dossiers...	-	Nb d'articles parus en 2005 : 5 Nb d'articles parus en 2006 : 9 Nb d'articles parus en 2007 : 11
Agenda 21	Juin 2006	La Ville publie et diffuse régulièrement une brochure présentant ses engagements en matière de développement durable, ainsi que l'état d'avancement de la démarche Agenda 21.	Membres du comité partenarial de l'Agenda 21	Nb d'exemplaires diffusés avec le magazine municipal : 92000
	Décembre 2006			
	Juin 2007			
Rencontres Agenda 21	Depuis décembre 2005	La Ville organise semestriellement des réunions publiques avec les Havrais afin de les informer de la politique et des actions développement durable mises en œuvre. Ces rencontres permettent également d'organiser un évènementiel sensibilisant le grand public à la question.	Membres du comité partenarial de l'Agenda 21	Déc. 2005 : 300 participants Juin 2006 : 400 participants Déc. 2006 : 200 participants Juin 2007 : 150 participants Juin 2008 : 760 participants
Foire exposition du Havre	Du 12 au 20 novembre 2005	La Ville du Havre organise tous les ans une foire expo. En 2005, le stand de la Ville présentait la démarche développement durable et Agenda 21 de la Ville.	-	Nb de visiteurs : 60000

<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Exposition la planète a besoin de nous, il est encore temps d'agir	Juillet, août, septembre 2007	Afin de sensibiliser le plus grand nombre au développement durable, la Ville a organisé cette exposition urbaine sur la façade nord de l'Hôtel de Ville. Elle raconte l'état de la planète et explique ce que chacun peut faire pour l'améliorer.	Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables Gaz de France Association Point de Mire	200 personnes présentes lors de l'inauguration 14500 cartes postales distribuées 6200 quizz pour enfants distribués
Transat Jacques Vabre	Du 26 octobre au 4 novembre 2007	En 2007, une attention particulière a été portée à la gestion écologique de la manifestation et à la sensibilisation des participants au développement durable.	Espace info énergie de la CODAH Association Eure Solaire	Nb de visiteurs : 200 000
Opérations nationales	Depuis 1999	Semaine du développement durable	Acteurs institutionnels et socio-économiques locaux	En 2007, nb d'actions : 16 Nb de personnes sensibilisées : 3475
	De 2005 à 2007	Quinzaine du commerce équitable		En 2007, nb d'actions : 6 Nb de personnes sensibilisées : 1290
Développer la pédagogie				
Réseau d'entraide éducative	Depuis 2005	Son objectif est d'apporter un soutien pédagogique et logistique aux enseignants et aux centres de loisirs municipaux ou associatifs.	Education nationale	2005/2006 : 9 projets suivis 2006/2007 : 24 projets suivis 2007/2008 : 20 projets suivis
Eco rando	Depuis 2005	Découverte pour les 6-14 ans de l'environnement et de l'histoire d'un quartier au travers d'un jeu-concours basé sur un parcours ludique, un véritable rallye.	Education nationale Tissu associatif du quartier	2005 : 400 participants 2006 : 450 participants 2007 : 500 participants
MDE dans les écoles	Depuis janvier 2008	Les services de la Ville vont une semaine dans les écoles primaires qui le souhaitent afin de sensibiliser le personnel enseignant et non enseignant, ainsi que les enfants aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.	Education nationale ADEME RAEEE	Janvier/juin 2008 : 10 écoles sensibilisées 84 classes 2000 enfants
Point info Cadre de vie	Depuis 2000	Des éco-conseillers se relayent tous les ans l'été à la plage pour sensibiliser le public et les enfants à un thème précis du développement durable.	-	Nb de visiteurs en 2005 : 4368 Nb de visiteurs en 2006 : 7483 Nb de visiteurs en 2007 : 2996 Nb de visiteurs en 2008 : 5800
Fiches pédagogiques sur les gestes éco-citoyens	Depuis avril 2007	Ces fiches donnent des conseils, des éco-gestes et des astuces pour agir au quotidien. Elles sont disponibles gratuitement et téléchargeables sur le site web de la ville.	-	Nb de fiches éditées : 8 Nb de fiches distribuées : 40 000 Nb de fiches téléchargées : 236

Construire ensemble				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Concertation	De janvier à mai 2006	Afin de recueillir les idées des Havrais en faveur du développement durable, la ville a engagé une large concertation : 6 ateliers de travail thématiques, 1 enquête d'opinion.	Comité partenarial de l'Agenda 21	Ateliers de janvier : 50 à 100 participants par réunion Atelier d'avril : 200 participants Enquête d'opinion : 801 Havrais sollicités
Coproduction	Depuis octobre 2006	Chaque année, la Ville propose aux Havrais qui le souhaitent de s'impliquer dans la mise en œuvre de trois projets concrets de l'Agenda 21.	Comité partenarial de l'Agenda 21	Nb de participants par ateliers : 20 à 30

C – Auprès des partenaires

Construire ensemble				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Comité partenarial de l'Agenda 21	Depuis novembre 2005	Différents acteurs institutionnels et socio-économiques sont associés à la démarche Agenda 21 . Ce comité a permis le partage d'expérience l'organisation de voyages d'études et la mise en œuvre de pistes d'actions communes	CODAH, Port autonome du Havre, Groupe hospitalier, AURH, CCIH, Le Havre Développement, Association des industries du Havre, Union Sociale pour l'Habitat, Préfecture, Rectorat, Université, Région, Département, EDF, Gaz de France	-
Adhésion au programme ville du pacte mondial des Nations-Unis	Depuis mars 2006	Ce programme vise à améliorer la qualité de vie urbaine grâce à des partenariats entre les collectivités publiques, les entreprises et le monde associatif. Le Havre a été retenu pour son projet de tourisme durable autour duquel elle souhaite associer l'ensemble des acteurs de l'estuaire de la Seine.	AURH, Elus de l'estuaire	-
Encourager les initiatives				
<i>Actions</i>	<i>Dates</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Partenariats</i>	<i>Suivi / Evaluation</i>
Agenda 21 scolaires	Depuis septembre 2007	La ville accompagne les établissements scolaires qui souhaitent s'engager dans un Agenda 21 scolaires.	Education nationale	2007/2008 : 2 écoles accompagnées

II – Principaux freins et leviers

Les facteurs de réussite	Les freins
<ul style="list-style-type: none"> - l'implication des élus et de la Direction générale - l'originalité des rendez-vous - l'information sur les résultats des efforts entrepris - la reconnaissance des efforts engagés - la présentation d'outils, de retours d'expérience concrets - la multiplication des partenaires - la sensibilité croissante des enfants et du grand public à la question - la flexibilité des programmes et des horaires - la convivialité - le recours à des experts externes, des points de vue différents - l'intégration des actions de sensibilisation à un parcours de formation (pour la sensibilisation en interne) - l'élaboration de campagnes de communication ciblées et originales - l'aménagement de stands et d'outils pédagogiques éco conçus 	<ul style="list-style-type: none"> - la difficulté pour les administrés de dégager du temps personnel pour ce type d'opération - la nécessité de rester dans des budgets raisonnables eu égard aux diverses actions entreprises par la collectivité - l'appréhension de la prise de parole en public - la difficulté de positionner un message fort sur le thème du développement durable qui est surexploité - les limites de la diversification des animations - l'utilisation d'outils de communication traditionnels : surconsommation du papier - un discours qui peut souvent paraître moralisateur

III – Perspectives pour les 7 années à venir ?

La Ville souhaite poursuivre les efforts engagés, notamment :

- en développant ses actions éducatives grâce à un 2^{ème} programme d'actions Agenda 21 ;
- en amplifiant son partenariat avec la CODAH et en s'impliquant fortement dans le Grenelle local du développement durable :
A compter de novembre 2008, la Communauté d'agglomération havraise va organiser un Grenelle local du développement durable.
L'objectif est de réunir l'ensemble des parties prenantes à l'échelle de l'estuaire pour échanger sur des thèmes liés au développement durable afin de :
 - se mettre d'accord sur les consensus et acter les points de conflits ;
 - définir les priorités d'actions ;
 - s'engager conjointement dans une charte, un programme d'actions, avec des objectifs précis et des rendez-vous d'évaluation ;
 - répondre à la question « Comment faire de notre territoire estuarien un modèle de développement durable ? ».

et développer de nouveaux axes de travail :

- Donner plus de visibilité et une expertise scientifique à ses actions d'éducation au développement durable avec notamment la réalisation du Centre de la mer et du développement durable :
« Odyssey 21 », futur Centre de la mer et du développement durable, est un équipement à l'architecture ambitieuse et exceptionnelle, conçu par l'architecte Jean Nouvel. Il se composera d'une tour métallique haute de 120 mètres, porteuse de deux plateaux à 55 et 90 mètres.
Ses espaces d'exposition permettront de découvrir de manière attrayante l'estuaire de la Seine, et plus largement les équilibres environnementaux et les grandes fonctions sociales des estuaires, le transport maritime, les dimensions économiques et industrielles des places portuaires, le potentiel et la fragilité des océans dans leurs rapports avec les activités économiques.
- Développer et professionnaliser ses actions de sensibilisation auprès des professionnels, acteurs socio-économiques.
- Organiser des conférences nationales et internationales sur le développement durable au Havre, afin de favoriser le partage d'expérience et d'impulser de la créativité et de l'innovation dans les actions engagées par les acteurs locaux.

Extrait de l'étude du Comité 21 "la contribution des collectivités à l'éducation au développement durable" 2007

« Sensibiliser, c'est essentiel. L'efficacité de notre action reste suspendue à l'appropriation par le plus grand nombre »
Danielle Poliautre, maire adjointe de Lille à la qualité de vie et au développement durable¹⁵

Depuis les années 1990, la ville de Lille a fait preuve d'un investissement constant pour la protection de l'environnement et le développement durable. Pour formaliser cet engagement, elle s'est dotée en 2002 d'une démarche Agenda 21¹⁶, construit en collaboration avec les acteurs locaux.

L'Agenda 21 lillois¹⁷ a impliqué la population et les acteurs socio-économiques en partageant les constats sur les enjeux sociaux et environnementaux et en réalisant ensemble les projets (plus de 70% des projets sont menés en concertation). Cette implication de la société civile, fil conducteur de l'Agenda 21 lillois depuis son origine, s'est traduite notamment par :

- ✓ l'organisation de plus de 30 événements, soit un tous les deux mois en moyenne,
- ✓ la création de plus de 40 outils pédagogiques, issus de la société civile, adaptés à différents publics et différentes thématiques,
- ✓ la mobilisation des Lillois dans la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21.

1. LE DEVELOPPEMENT DURABLE A LILLE : UNE CULTURE PARTAGEE

La ville de Lille est l'une des premières collectivités françaises à s'être engagée dans le développement durable. Depuis juin 2000, ce sont plus de 180 projets, soit 500 actions, qui ont été menées dans le cadre de l'Agenda 21. Cette démarche repose sur une dynamique d'engagements, de mobilisation et de partenariats. Elle se décline en 6 axes stratégiques :

▶ Aménager la ville

L'aménagement de la ville peut permettre de répondre au besoin fondamental de bien-être, de détente et de loisir, grâce à la présence de nature en ville, à la bonne cohabitation entre les modes de transport et à des constructions répondant aux exigences du développement durable.

- **La nature en ville** : les actions menées ont pour objectif de faire de la ville une commune plus verte, notamment à travers la recherche d'une qualité et d'un maillage accru de ses espaces verts ; faire des espaces verts lillois de véritables lieux de vie, d'animation et de rencontre, dans lesquels les habitants s'impliquent ; développer la biodiversité des espaces verts par une gestion plus respectueuse de l'environnement.
- **Les déplacements et la qualité de l'air** : les objectifs essentiels sont de rééquilibrer les modes de transports, de réduire les nuisances et d'améliorer la qualité de la vie et de l'espace public.
- **La qualité urbaine** : il s'agit d'améliorer la propreté de la ville, de réaliser et de promouvoir des aménagements et des constructions répondant à la notion de développement durable, de mettre en valeur la ville par la lumière.

La ville de Lille, en partenariat avec Lille Métropole, a participé à la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air, du Plan de protection de l'atmosphère et du Plan de Déplacements Urbains. Des parcours sur la qualité de l'air sont menés avec l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) afin de sensibiliser la population à la qualité de l'air qu'elle respire, à son environnement et à sa santé.

▶ Gérer et préserver la ville au quotidien

¹⁵ Article Interdépendances n°64 - janvier 2007

¹⁶ Rubrique développement durable sur le site internet de Lille : www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Menu_horizontal_haut/Cadre_de_vie/developpement-durable

¹⁷ Agenda 21 de Lille : http://ns3033.ovh.net/~lillenv/rubrique.php?id_rubrique=10

Afin de préserver la capacité des générations futures à se développer, la ville se doit de préserver ses ressources naturelles, par l'économie de l'eau et de l'énergie, ainsi que par la protection de la qualité de son environnement (maîtrise et/ou réduction du bruit, des déchets et des risques).

- **Energie** : la ville a adopté outre les engagements plus généraux, des objectifs de promotion des énergies renouvelables et locales. Elle veut intégrer la réflexion sur les économies d'énergie dès la conception des projets, équipements et produits et sensibiliser et former les usagers pour faire évoluer les comportements individuels.
- **Eau** : la ville agit afin de gérer l'eau de façon plus rationnelle, d'intégrer la réflexion sur les économies d'eau potable dès la conception des projets et de développer la transparence sur la production, la distribution et l'assainissement de l'eau, sur le prix et la qualité de l'eau, la sensibilisation et la formation des usagers.
- **Déchets** : la ville a notamment pour objectif de gérer les déchets de façon plus rationnelle, par la maîtrise des achats et la mise en place d'un tri à la source.
- **Bruit** : ses actions visent à disposer d'outils de connaissance afin d'identifier les nuisances sonores et leurs localisations et à réduire la gêne par des choix judicieux de matériels et d'équipements peu bruyants.
- **Risques urbains** : la ville s'attache à améliorer la connaissance des risques urbains, à mettre en place les moyens de l'information du public et à instaurer un dialogue avec les industriels.

La ville de Lille a accueilli dans le cadre du salon du confort et de l'aménagement de la maison, en novembre 2005, la Maison du développement durable, plate-forme d'exposition de 300 m² qui se présente comme une maquette grandeur nature d'un logement avec équipements pédagogiques très accessibles à la fois, ludiques, pédagogiques et concrets. Plus de 10 000 personnes ont visité la maison du développement durable.

▶▶ **Sensibiliser, former et concerter les acteurs de la ville pour agir ensemble**

Lille a notamment pour objectif de favoriser l'exercice de la démocratie locale par l'instauration du dialogue et d'une concertation avec l'ensemble des partenaires et tout particulièrement la population (nouvelle gouvernance). Elle développe l'implication des acteurs de la ville dans les projets grâce aux groupes présentés ci-dessous.

Le Centre Gaïa d'éducation au développement sensibilise enfants, jeunes et adultes aux échanges entre les régions du monde en développant les valeurs de respect, de tolérance et de partage. Projet unique en France et fruit de nombreuses années de réflexion et d'une étroite collaboration avec l'association belge Studio Globo et le comité pédagogique des enseignants de Saint-Louis du Sénégal, le centre Gaïa a ouvert ses portes en janvier 2006 aux établissements scolaires et structures éducatives de la région Nord-Pas de Calais. Dans des décors reconstitués grandeur nature d'une ville et d'un village d'Afrique, sur une superficie de 300 m², les enfants sont immergés, durant une demi journée, dans la vie quotidienne d'un pays du Sud. Cette activité pédagogique originale est réalisée grâce à un travail de préparation en amont et d'accompagnement avec des enseignants et de leurs classes.

www.partenariat-saint-louis-senegal.org/gaia.htm

▶▶ **Encourager la création d'emplois et développer la solidarité**

La ville a entre autres pour objectifs de mettre en relation santé et environnement, de développer les métiers de l'environnement, mais aussi de nouveaux métiers ou de nouvelles filières, et de requalifier des métiers dits traditionnels. Elle mettra en œuvre des moyens pour favoriser l'insertion et contribuer à la lutte contre la précarité et les exclusions.

La ville de Lille a proposé une formation à la gestion économe de l'eau et de l'énergie aux travailleurs sociaux de Hellemmes et Lille, aux Unités Territoriales de Prévention et d'Action Social (UTPAS) ainsi qu'à tout contact permanent des publics en difficulté. Par ailleurs, la ville de Lille a impulsé la mise en place systématique de compteurs individuels dans les logements sociaux pour faciliter la maîtrise des charges.

▶▶ **Faire de la ville un exemple à partir de son patrimoine**

Lille a pour ambition d'être un des moteurs du développement durable, en développant des pratiques exemplaires en terme de respect de l'environnement dans la gestion de son patrimoine municipal. Elle mène au sein de ses services une démarche d'éco-responsabilité.

► Assurer le suivi, l'évaluation et la poursuite de la politique de développement durable de la ville

Des outils de suivi et d'évaluation permettent de vérifier l'impact des actions menées par la collectivité sur l'environnement. L'Agenda 21 Lillois doit en outre être révisé et réactualisé chaque année, afin de rendre la démarche efficiente et durable.

1.1. L'implication de la société civile

Lille est une ville de dialogue et de participation où l'Agenda 21 s'appuie sur des lieux de concertation et de proximité, comme :

- **Les Conseils de quartier**, composés de 280 conseillers (le nombre de conseillers de quartier est calculé au prorata de la population), avec 50 % des sièges affectés aux représentants des courants politiques du Conseil municipal et vivant dans le quartier, 25 % des sièges aux représentants des milieux associatifs du quartier, et 25 % réservés aux habitants du quartier. Les conseils de quartier disposent de crédits d'investissement et de fonctionnement, et cogèrent les Fonds de Participation des Habitants¹⁸ et les Fonds de Travaux Urbains¹⁹.

- **Les forums citoyens**, qui mobilisent entre 2 000 et 3 000 Lillois depuis 2001, permettent aux habitants de s'exprimer sur les politiques publiques et aux élus, qui gardent leurs prérogatives en matière de décision publique, d'adapter, de préciser, de définir leurs priorités dans l'engagement qu'ils ont contracté avec leurs électeurs. Ces échanges ont lieu au niveau du quartier, et sont organisés avec les présidents de conseils de quartier.

- **Les ateliers urbains de proximité** qui sont des lieux d'échange et de dialogue directs entre habitants, élus et techniciens. Pour chaque grand projet, d'aménagement ou de création d'équipement, en plus de la consultation des instances permanentes de la démocratie participative (conseil municipal d'enfants, conseils de quartier, conseil communal de concertation), tenant compte de leur expertise d'usage avant de prendre ses décisions, la municipalité a ouvert ces espaces d'informations, de consultations et de concertations avec les riverains et futurs usagers. Ces ateliers ont réuni chacun une centaine d'habitants qui ont travaillé sur les deux Maisons Folies de Wazemmes et de Moulins, puis sur la reconfiguration du square des Mères à Fives enfin, sur la réflexion menée sur le site de Fives Cail (16 hectares en ville).

- **Le Conseil Communal de Concertation**, associe l'ensemble des acteurs institutionnels de la vie lilloise aux préoccupations et à l'action des pouvoirs publics municipaux : associations, organisations, syndicats et entreprises intéressées par les problèmes d'ensemble de la Ville dans les domaines qui les concernent (160 membres). Il se saisit des questions transversales pour améliorer la vie de la cité.



- **Les Commissions extra-municipales**, qui rassemblent des élus, des services municipaux, des partenaires institutionnels, des associations et Comités d'habitants pour proposer des actions sur l'environnement, la gérontologie, les personnes handicapées, la sécurité et la prévention de la délinquance, l'économie sociale et solidaire.

¹⁸ Les fonds de participation des habitants (FPH) constituent une aide au financement de collectifs d'habitants pour réaliser des projets à l'échelle de leur quartier dans les domaines de la solidarité, de la convivialité, de la culture, des échanges... Tout collectif même informel et temporaire peut voir son projet financé à hauteur de 762 euros (maximum).

¹⁹ Les fonds de travaux urbains (FTU) servent d'outils de co-gestion des opérations urbaines. Ils permettent de soutenir des micro-projets d'aménagement de proximité en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté, l'entretien, la convivialité des espaces publics. Il s'agit ici de promouvoir un concept de gestion urbaine de proximité qui prenne en compte la gestion du temps, et souvent du long terme.

- **Le Comité d'acteurs**, pour impulser « un nouvel art de ville, un nouvel art de vivre » intégrant la notion d'écoquartier sur son grand projet urbain. Cette structure identifie les moyens et les ressources locales mobilisables pour aller vers l'aménagement d'éco-quartiers. Cet outil, qui rassemble les institutions, les professionnels, les bailleurs, les associations et les habitants mobilisés par ces thématiques, répond à la préoccupation du développement durable à l'échelle de toute la ville et doit permettre de formaliser, à échéance juin 2007, un cadre stratégique pour l'aménagement d'éco-quartier. Ce cadre stratégique permettra d'appuyer et d'enrichir les projets urbains de critères et de solutions techniques et financières pour l'amélioration des performances environnementales (gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, éco-conception...), économiques (nouvelles filières, coût global...) et sociales (maîtrise des charges, accessibilité, mixité sociale, mixité de fonction...) de l'habitat.

- **Les Commissions d'Information de Suivi et d'Innovation** associent les riverains et les entreprises pour sortir des conflits et trouver des solutions innovantes et satisfaisantes pour toutes les parties prenantes. Les CISI ont permis de rétablir la confiance entre les industriels et les riverains et de planifier des aménagements conciliant réduction des nuisances et maintien des activités industrielles.

Les enfants et adolescents sont aussi associés à cette démocratie de proximité de par le Conseil municipal des enfants et le Conseil lillois de la jeunesse. **Près de 50 % des projets de l'Agenda 21 de Lille impliquent des enfants.**

Le Conseil municipal d'enfants de Lille

Ses membres sont élus à scrutin secret dans leur école, publique ou privée, ou dans leur association de quartier pour deux ans. C'est au niveau du quartier et de l'inter-quartier que se concentre l'action des conseillers municipaux enfants. Leurs projets investissent les champs de l'environnement (tri sélectif), du cadre de vie (opération « square propre »), de l'animation sportive et culturelle (fêtes, rencontres sportives inter-quartiers, etc.), de la solidarité (pour les enfants hospitalisés ou avec l'Unicef, collecte de jouets pour les Restos du Cœur, etc.) et du dialogue intergénérationnel. Des animatrices viennent en soutien aux enfants pour le montage de ces projets. A l'échelon territorial de la ville, ils sont consultés par les élus pour des sujets et des décisions qui les concernent : jeux d'enfants dans les espaces verts, menus de la restauration scolaire ; ou proposent des aménagements concrets : skates parcs, maison folie, square des mères, parcours sensoriel à la Citadelle.

[www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Menu_horizontal_haut/Education - Enseignement/conseil-municipal-d](http://www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Menu_horizontal_haut/Education_-_Enseignement/conseil-municipal-d)

1.2 L'apprentissage des équipes territoriales

Pour mobiliser les agents sur le développement durable, la ville de Lille a développé de nombreux outils. L'objectif est d'améliorer les pratiques et les impacts de la collectivité. Au total, plus de 300 personnes ont été mobilisées.

Exemples de formations proposées :

- Formation des travailleurs sociaux à la gestion de l'eau et de l'énergie (2003) pour inciter les publics les plus démunis à la maîtrise des charges locatives
- Formation à la HQE dans les bâtiments (2003) et à l'empreinte écologique (2005)
- Formation sur la gestion des déchets et du bruit, appliquée à la Charte Chantier Qualité pour les coordonnateurs du cadre de vie (décembre 2005)
- Formation des acheteurs municipaux aux achats responsables (les écolabels français et européen, glossaire de l'achat responsable, liste des produits certifiés NF Environnement et par l'écolabel européen, écriture des cahiers des charges – accompagnement dans la rédaction des cahiers des charges avec l'établissement d'une liste de substances à bannir, l'élaboration d'une carte d'identité produit à fournir aux entreprises, l'élaboration d'un argumentaire économique sur le « coût global », l'établissement d'un mode opératoire généralisable pour chaque acheteur).
- Formation de cadres au développement durable (septembre 2003 et février 2005), avec l'édition de 600 livrets et la diffusion de 6500 CD-Rom « Eco-agents »
- Organisation de séjours d'études (Fribourg, Mulhouse) sur les énergies renouvelables et l'application du développement durable à l'urbanisme (décembre 2005)
- Formation des conseillers de quartiers (2006) au développement durable



En 2007, la ville de Lille élabore un plan de formation Qualité et développement de la ville, avec notamment des formations autour de l'utilisation de produits phytosanitaires. Les nouveaux agents sont systématiquement sensibilisés à l'Agenda 21.

La Campagne Display® à laquelle la ville de Lille participe depuis décembre 2004 constitue une avancée significative de mobilisation des agents. La Ville s'est engagée dans son Agenda 21 à limiter les consommations d'énergie, à promouvoir les énergies renouvelables et à réduire sa facture. Cette campagne invite la collectivité à afficher volontairement les performances énergétiques et environnementales de ses bâtiments publics en utilisant le modèle de l'étiquette des appareils électroménagers. Dans un premier temps, la ville de Lille s'est engagée pour 41 bâtiments sur les 260 de la municipalité. La Ville a reçu en 2006 le 3^e prix du Display® Award pour la meilleure campagne de communication sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

2. LES CAMPAGNES D'ANNEE, DES MOMENTS FORTS D'EDUCATION ET D'APPROPRIATION

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville de Lille a organisé des temps forts de mobilisation, d'éducation et d'actions autour de thèmes fédérateurs : l'eau (2001), l'alimentation (2003), la nature en ville (2005) et agir ensemble pour une ville durable et solidaire (2007).

« Les campagnes annuelles sur l'eau, puis l'alimentation, décidées par la Ville, permettent de conjuguer le développement durable au quotidien, en sensibilisant et en mobilisant l'ensemble des acteurs. Si la collectivité joue son rôle de catalyseur en montrant l'exemple dans sa gestion, en jouant sur tous les leviers dont elle dispose (réorientation des politiques publiques pour assurer les droits fondamentaux, intégration de critères de développement durable dans ses appels d'offre...), elle s'enrichit des réflexions, des

propositions et de l'action des citoyens, des associations, voire des entreprises engagées dans une démarche citoyenne.

La ville de Lille accorde ainsi une grande place à l'expression de ses partenaires dans la sensibilisation (publications, expositions, colloques, jeux coopératifs...), valorise leur expériences, enrichit les campagnes du contenu de leurs propositions et fait appel à l'imagination de tous (appel à projets). Il y a là une source intarissable d'innovation, d'implication, de créativité, non seulement pour l'action locale, mais également pour penser la solidarité en articulant local et global et inscrire les réponses urgentes dans une stratégie de long terme ».

Danielle Poliautre, maire adjointe de Lille à la qualité de vie et au développement durable, extrait du tome 3 de la collection « Territoires »

Ces campagnes annuelles favorisent l'appropriation du développement durable par les partenaires et les habitants. De nombreuses associations se sont mobilisées pour accompagner la création d'outils pédagogiques et l'organisation d'événements et de projets. La majorité des actions menées dans les campagnes se sont pérennisées par la suite, à l'instar de la distribution de fruits dans les écoles (campagne alimentation), la mise en place de compteurs individuels d'eau dans le logement social (campagne eau) ou la gestion écologique du parc de la citadelle (Campagne « la nature en ville »).

⇒ **40 outils pédagogiques adaptés à différents publics et différentes thématiques ont été créés ou utilisés par les acteurs de l'éducation grâce à la ville.**

» La campagne sur l'eau

La Campagne eau 2001/2002

de la Ville de Lille



La ville de Lille a engagé en 2001/2002 une campagne auprès des différents acteurs de la ville sur les enjeux locaux et mondiaux de l'eau. Il s'agit de mettre en place une protection de l'eau en la valorisant, en sensibilisant et mobilisant ses utilisateurs. La place de la réflexion et de la concertation est importante dans ce projet qui souhaite placer les acteurs de la ville (agents et techniciens municipaux, particuliers, associations, professionnels...) au cœur de la démarche en les impliquant et en les responsabilisant.

La Direction du développement durable et de l'environnement de Lille, instigatrice de cette campagne, lance des actions à tous les niveaux de la ville pour toucher les plus d'acteurs possible et favoriser les échanges transversaux. Pour commencer, la mairie doit elle-même servir de modèle, elle lance donc en premier lieu des opérations de sensibilisation, de mobilisation et de formation de ses agents, et les incite à mettre en place des actions simples et concrètes telles que la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts, la récupération de l'eau de pluie et pose d'équipements économes en eau dans les bâtiments municipaux, et la création d'un comité des usagers et diffusion de rapports annuels de gestion des services publics (eau, assainissement, déchets, chauffage, énergie...).



La campagne fait de la participation des habitants et des professionnels de la ville un point primordial. Elle met donc en œuvre des opérations de sensibilisation et de mobilisation les incitant à agir comme le livret éco-citoyen présentant des solutions alternatives et des gestes simples pour économiser l'eau, diffusé dans le journal de Lille, des expositions à l'Hôtel de ville organisées par le Musée d'histoire naturelle de Lille, des appels à projets auprès des habitants des entreprises et des associations... La ville de Lille soucieuse aussi de faire participer les enfants à cette campagne sur l'eau, organise des manifestations et des opérations qui leur sont réservées telles que la réalisation par dix maisons de quartiers et centres sociaux des « Dr'eau'les de machines », machines sonores et aquatiques, et la mise en place de collecte des piles dans les écoles lilloises, pour limiter les rejets de métaux dans les cours d'eau, opération proposée par le Conseil municipal d'enfants... Enfin, des débats et des rencontres sont aussi organisés. Ouverts à tous, ils

permettent de réunir tous les acteurs de la ville et de les confronter autour des rencontres sur : « Le droit à l'eau : un droit fondamental des Droits de l'Homme », débat réunissant 200 personnes sur la solidarité internationale, la transparence, le droit à l'accès à une eau potable, et « L'eau et le développement durable : quels enjeux, quels acteurs ? », rencontre en présence de 300 personnes sur l'évolution de la législation concernant l'eau.

Cette campagne sur l'eau s'est vue décerner le label « Merci, dit la Planète » du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ainsi que le 1^{er} Prix de la catégorie Politique Environnementale Globale de l'Association Eco-Maires dans le cadre des Trophées Eco-Actions 2001.

Les Dr'eau'les de machines est une action portée par la Direction Animation, Jeunesse, Cultures Urbaines et Lutte contre les Discriminations. Elle a permis aux 10 Maisons de quartier et Centres sociaux de Lille de réaliser une création collective et plastique sur le thème de l'eau prenant la forme de 10 machines sonores de 2,5 mètres de haut. De nombreux ateliers, rassemblant un artiste-plasticien, les enfants et les parents du quartier, des Ecoles de musique et d'arts plastiques, se sont réunis autour du projet. L'œuvre collective qui est conçue, doit s'adapter à l'environnement local et est sonore et aquatique. L'association Kling Klang, à l'origine « Des Chants Mécaniques », accompagne l'ensemble de la démarche. Le quartier de Moulins a été le premier quartier à réaliser une machine intitulé « La sifflotante ». Elle se trouve en exposition au Jardin des Plantes et à l'allure d'une pieuvre musicale.

Un livret écocitoyen sur l'eau

Le Conseil Municipal d'Enfants de Lille, signataire de l'Agenda 21 Lillois, a participé activement à la Campagne « l'eau dans ma vie ». Il est intervenu dans l'élaboration, avec les élèves des écoles de Lille, Hellemmes et Lomme (11 000 enfants), du Livret écocitoyen sur l'eau. Ce livret a été distribué à tous les habitants de Lille, Hellemmes et Lomme en novembre 2001. Il propose 10 conseils simples et citoyens pour éviter le gaspillage de l'eau. Les 10 conseils ont été rassemblés pour constituer une Charte l'écocitoyen de l'eau, qui a été présentée le 22 mars 2002, lors de la Journée Mondiale de l'Eau.

►► L'alimentation, un droit, une qualité, un plaisir à partager (2003-2004)



L'alimentation est un droit fondamental dans la vie de chacun... la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est formelle : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et celui de sa*

famille, notamment pour l'alimentation ». C'est pour répondre à cet objectif que la ville de Lille s'est engagée en 2003 dans une nouvelle campagne sur le thème de l'alimentation afin d'informer, sensibiliser et mobiliser tous les Lillois.

Cette campagne s'articule autour de trois axes :

- un droit à la qualité pour tous (lutter contre la faim, bien se nourrir pour mieux vivre, la sécurité alimentaire...);
- une opportunité à la convivialité, à l'échange et au partage (la fête, les traditions, les cultures du monde...);
- une filière, des pratiques de production et de consommation (la production agricole, les OGM, le bio, les circuits de distribution, les labels...).

Cette campagne qui implique tous les acteurs de la ville (associations, mairies de quartiers, habitants adultes et enfants), s'organise autour de diverses opérations telles que l'opération « Bon'alim », « l'ami de votre santé », l'opération « Bien être », la campagne « Acheter malin, jeter moins », et autour de débats et de réunions régulières. Toutes ces manifestations favorisent l'engagement de tous les acteurs de la ville de Lille : agents municipaux, particuliers de tous âges, et entreprises privées.

La campagne « Acheter malin, c'est jeter moins ! »

De 2002 à 2006, Lille en partenariat avec Lille Métropole, le Conseil régional du Nord Pas-de-Calais, la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)... a participé au projet de Réseau transfrontalier de prévention des déchets ménagers « Acheter malin, c'est jeter moins ! ». Il a impliqué 375 000 habitants belges et 300 000 Lillois. L'objectif était de sensibiliser la population de consommateurs à réduire la quantité de déchets en modifiant ses comportements d'achats. Pour cela, Lille a publié un guide pratique du « consommateur averti » diffusé à plus de 200 000 exemplaires (http://ns3033.ovh.net/~lillenv/IMG/pdf/ee_broch_reemploi_72dpi.pdf). 25 familles ont accepté de mesurer leur volume de déchets pendant 3 mois et d'évaluer, en fonction des conseils, l'évolution de leur comportement et son impact sur les déchets produits.

www.minidechets.org/indexj.htm

L'opération « Bon' alim, l'ami de votre santé »

Partant du constat que dans le quartier de Faubourg de Béthune, plus de 12% des enfants de moins de 6 ans étaient en surcharge pondérale, la ville de Lille a engagé un partenariat avec l'« Espace Santé » du quartier. L'objectif de cette opération est de contribuer à améliorer les comportements alimentaires des enfants en leur faisant prendre conscience de l'importance d'une alimentation de qualité en matière de santé. Pendant sept mois, un groupe de 30 enfants de 6 à 12 ans ont participé une demi-journée par semaine à des ateliers d'information et de sensibilisation. Cette action validée par l'Institut Pasteur, a été évaluée tous les trois mois, durant les trois années de sa réalisation.

Des outils pédagogiques pour les acteurs de l'éducation

Afin de mobiliser les acteurs avec des outils adaptés, la ville de Lille a acquis en 2003 douze outils pédagogiques sur l'alimentation. Plus de 300 euros ont été consacrés à l'achat de quatre jeux Nutrissimo (de l'Institut Pasteur), cinq jeux la Route des Epices, cinq mallettes pédagogiques Léo et la Terre, et de l'exposition « Nourrir les Hommes ». Ces outils ont été mis à disposition de structures d'éducation et d'animation mais aussi de partenaires associatifs qui souhaitaient monter un projet d'éducation ou de sensibilisation sur l'alimentation avec des enfants (Maison de quartier des Bois-Blancs, Espace éducatif Littré de Vauban-Esquermes, Centre social Mosaïque de Fives).

» Lille, ville nature (2005-2006)



« Les Villes doivent les ressources naturelles et déversent déchets et pollution. L'homme urbain a perdu le contact avec les grands cycles de renouvellement de la nature : l'eau et l'énergie qu'il consomme, les matières qu'il utilise, tout cela lui vient d'ailleurs et repart sans qu'il sache où ». Fort de ce constat, Lille s'est engagée en 2005 dans une nouvelle campagne intitulée : « Lille, ville nature », pilotée par le service des Parcs et jardins de la mairie de Lille et la direction du développement durable et de l'Environnement. Cette campagne d'information, de sensibilisation et

d'incitation à l'action s'inscrit dans le Schéma de développement des espaces verts de l'Agenda 21.

Tout en suivant l'objectif principal des deux éditions précédentes : faire la démonstration du développement durable en menant des campagnes de sensibilisation et d'actions sur un enjeu majeur du développement durable, « Lille, ville nature » développe ses propres buts liés bien sûr à la nature et aux espaces verts de la Ville. Cette campagne annonce trois objectifs principaux. Pour promouvoir un environnement urbain durable et un environnement renouvelé, la campagne prévoit de valoriser le patrimoine vert de la Ville. En ce qui concerne le deuxième objectif, préserver et économiser pour une approche écologique de la ville, le comité de pilotage a créé un axe pour développer une gestion écologique de la Ville. Enfin, le troisième objectif prévoit de partager pour une approche solidaire, en créant un Droit à la ville et à la nature pour tous. Pour réaliser les objectifs de cette campagne, la ville de Lille implique directement et concrètement tous les acteurs de la ville depuis l'agent ou le technicien municipal, jusqu'au particulier. Pour cela elle prévoit aussi l'engagement d'une réflexion sur la capacité de la ville à assurer un développement harmonieux et la mobilisation des partenaires locaux dans l'engagement d'un « nouvel art de vivre ».

De nombreuses actions, impliquant autant les adultes que les enfants, les particuliers que les agents municipaux, ont été mises en place pour répondre aux objectifs de la campagne « Lille, ville nature ». Pour réunir les Lillois et les agents de la ville, des colloques ont été organisés sur des thèmes comme « du rêve écologique à la ville durable » et « ville dense ou étalée », ainsi que des réunions de concertation pour la création de 7 jardins. Les habitants ont donc été impliqués dans cette campagne directement et ont pu participer à l'élaboration de projets. Quant aux enfants, ils ont été sensibilisés à la démarche par des interventions pédagogiques dans le milieu scolaire et par des sorties en famille au parc de Olhain.

L'opération Naturalille

Naturalille est une opération menée conjointement par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et la ville de Lille. Elle consiste à accompagner des porteurs de projets dans leurs actions en faveur de la nature en ville et de l'éco-citoyenneté : promenades nature, sensibilisation, aménagements des sites... Un comité de pilotage et un soutien logistique mis sur pied en partenariat avec Lille, choisit parmi les propositions soumises et accompagne leur réalisation. Le parrainage « Naturalille » propose un soutien adapté à la demande des associations : aide à la recherche des partenaires, recherche de financement, montage de dossiers. Maître d'ouvrage de Naturalille, la municipalité en a confié la maîtrise d'œuvre à un organisme d'animation de la Maison de la Nature et de l'Environnement (OGLANEL). Depuis juin 1997, une dizaine d'initiatives a été parrainée, parmi elles : la campagne « Nos Jardins Naturels » (Chantier Nature), « les jardins communautaires des meuniers » (Les Amis du Jardin des Olieux), HLM Nature (Environnement et Développement Alternatif, EDA). La démarche a été dupliquée dans plusieurs collectivités. Un réseau régional Natureville s'est constitué avec des partenaires associatifs et institutionnels : www.mnelille.org/rubrique.php?id_rubrique=18
<http://utan.lille.free.fr/NATURALILLE.htm>

Préserver le poumon vert de la ville par une gestion écologique

La ville de Lille entreprend une véritable démarche de gestion écologique du parc de la Citadelle, poumon vert local et riche en biodiversité. De nombreux partenariats avec les associations naturalistes de la ville ont permis d'améliorer la connaissance de la biodiversité de ce bois (inventaire des oiseaux et des chauves-souris). Une démarche de préservation de la faune et de la flore a pu être amorcée en conséquence : réflexion sur la pollution lumineuse, reconstitution de la strate arbustive propice à la faune, poursuite de la plantation de plantes nectarifères le long de la cunette, conservation du bois mort... La Ville élabore actuellement, en collaboration avec les associations, une charte de la gestion écologique de la Citadelle, plan d'actions des opérations d'aménagement pour les années à venir, qui permettra aux lillois d'adopter des pratiques plus écologiques.

3. LES AGENDA 21 SCOLAIRES

Sensibiliser les jeunes au développement durable pour les amener à s'engager concrètement fait partie de l'Agenda 21 de Lille. Avec le Conseil municipal d'enfants, de nombreuses idées et projets sont proposés sur le thème du développement durable et mis en œuvre. Parmi les projets de l'Agenda 21 lillois, près de la moitié prennent en compte les enfants et touchent aussi bien :

- la solidarité (éducation à l'alimentation dans les écoles et dans les structures péri et extra scolaires, sensibilisation à la solidarité internationale) ;
- la sensibilisation à la nature, aux déplacements (Pédibus et vélo), à la propreté (campagne de nettoyage « Nettoyons la nature », tri sélectif, collecte des piles) et à la qualité de l'air (parcours de sensibilisation sur la qualité de l'air) ;
- l'implication des enfants dans les campagnes d'année (réalisation d'un livret écocitoyen, livret de l'eau, sorties, animations diverses et projets avec les écoles et les centres de loisirs, création de jeux et ateliers pédagogiques sur l'équilibre alimentaire).

La distribution de fruits de saison dans les écoles a d'autre part permis de sensibiliser plus de 8 000 enfants, et leurs parents, à l'équilibre nutritionnel. Le renforcement du bio dans la restauration scolaire, ainsi que les Pédibus qui sont expérimentés dans plusieurs écoles sont des exemples concrets de réalisation.

Pour aller plus loin, la ville de Lille, avec le service « Enfance et Education » et la direction du développement durable, accompagne le déploiement des Agenda 21 scolaires dans les établissements primaires. Cette initiative permet de mobiliser les acteurs d'un même lieu de vie pour faciliter l'apprentissage de nouveaux modes de décision, de responsabilité et de solidarité et d'ouvrir les enfants à une citoyenneté active et participative sur les thèmes liés au développement durable. Des Agenda 21 scolaires ont ainsi été mis en place à l'école Wagner, l'école Diderot, et l'école Moulin Pergaud et une démarche commune à l'ensemble des écoles de Wazemmes est en cours. La direction « Développement durable et environnement » (DDE) de Lille les accompagne dans cette mise en œuvre. Les partenaires externes de la démarche sont l'Education nationale et les parents d'élèves (ainsi que la gendarmerie, pour une des écoles). Une concertation a rassemblé, la direction enfance de la ville, la direction DDE, les élus et les écoles, pour la démarche des écoles de Wazemmes ; pour les autres établissements, elle a rassemblé la direction développement durable, la direction de l'enseignement, les élus, les professeurs, l'Education nationale, les parents d'élèves et les associations.

Les écoles de Wazemmes se lancent dans la démarche Agenda 21 scolaire

Toutes les écoles de Wazemmes, publiques et privées, ont répondu à l'appel afin de mettre en place une démarche d'Agenda 21 scolaire commune. Elles sont au stade de la mobilisation de la communauté éducative et des partenaires autour de l'Agenda 21. Une réunion tous les deux mois a lieu sur les thématiques de développement durable (eau, énergie, nature...) et sur les temps scolaires et extra-scolaires des enfants. Une présentation du projet Agenda 21 a été réalisée pour les partenaires associatifs du quartier. Le projet de collège Haute Qualité Environnementale, actuellement en construction sur Wazemmes, a été présenté aux enfants afin de leur donner des explications pédagogiques et leur montrer la cohérence entre les projets (ce projet sera suivi dans son évolution par l'association Montevideo qui réalisera un reportage pendant toute la durée du chantier). Financièrement, cette démarche a bénéficié des subventions du conseil de quartier, de la ville de Lille et celles obtenues dans le cadre d'un appel à projet.

L'École Quinet-Rollin, école pilote de la démarche Agenda 21 scolaire

Le projet d'Agenda 21 scolaire pour l'école de Quinet-Rollin est né de la volonté politique de la ville de mettre en cohérence le projet éducatif global et l'Agenda 21 lillois, et de l'initiative de l'établissement de répondre à la proposition de la ville. Une première réunion a permis de présenter les actions de la Ville en matière de développement durable et de mettre l'administration de l'école en relation avec les partenaires potentiels. L'objectif est d'alimenter l'action pédagogique de la communauté scolaire et de s'appuyer sur des réalisations concrètes au sein de l'établissement. Dès juillet 2006, la directrice a réuni les enseignants pour inscrire le développement durable dans le projet éducatif 2005-2006. Le programme d'action de l'Agenda 21 a été rédigé au cours de l'année 2005-2006, et un comité de pilotage mis en place. L'espace éducatif et l'équipe enseignante rédigent un projet sur le tri sélectif en partenariat avec l'association lilloise Ethik. Le projet se concrétise sous forme d'ateliers volontaires le samedi matin. Un des objectifs des ateliers volontaires est de faire des élèves présents le relais de l'information auprès du reste de la classe. Des containers de tri ont été installés dans la cour de l'école et décorés par les enfants. Des panneaux d'exposition ont été préparés par les élèves participants et affichés au sein de l'école du 13 au 22 juin 2006. La démarche se réalise en partenariat avec l'espace éducatif Quinet-Rollin et l'association Ethik. Son financement a été possible grâce à la coopérative de l'école, au réseau d'éducation prioritaire et à la ville de Lille, qui finance l'association Ethik pour effectuer des formations à l'école Quinet Rollin et à l'espace éducatif.

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville de Lille a co-construit la plupart de ses projets avec ses habitants et a ainsi diffusé une vraie culture partagée du développement durable pour les aider à devenir des citoyens responsables. Des nouvelles perspectives sont lancées sur les achats responsables, la mise en place d'éco-quartier avec la création d'un pôle Habitat Durable (centre de ressource de développement urbain durable pour le public), un plan Climat territorial, le développement du micro-crédit... Ces projets seront de plus en plus concertés afin de développer « le vivre ensemble » et d'être à l'écoute des publics actuellement sous représentés dans les concertations (jeunes, étudiants, publics modestes, syndicats...). Avec sa nouvelle campagne « Agir ensemble pour une ville durable et solidaire », la municipalité veut donner l'envie de participer à cette mutation qui fait émerger de nouvelles façons de se comporter collectivement et individuellement pour contribuer au mieux être de chacun.

Limoges

Les collectivités agissent auprès des citoyens

Extrait de l'étude du Comité 21 "La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable" 2007

L'éducation et la sensibilisation au sein de l'Agenda 21 de Limoges

Le 1^{er} plan d'actions Agenda 21 de la Ville de Limoges a été adopté en juin 2005. Sa ligne directrice : le bien collectif. 9 objectifs de travail ont été identifiés, dont « les conditions d'une implication collective et citoyenne dans la vie de la cité ». Il comporte 23 axes de travail, dont 5 concernent spécifiquement l'éducation et la sensibilisation des citoyens :

- Susciter une appropriation par tous des espaces naturels
- Diversifier les formes d'appropriation des espaces publics
- Eduquer et sensibiliser aux questions de santé
- Promouvoir une participation active et efficace des associations et des citoyens à la vie des quartiers
- Susciter des comportements citoyens en matière de déplacements.

Mayenne

Collectivité Eco-responsable

Un groupe de travail de 14 agents représentant l'ensemble des services se réunit au moins une fois par trimestre depuis 2006 pour échanger sur les pratiques et les projets à faire évoluer sur la ville en matière de développement durable.

Chaque année, ce groupe organise le déroulement de la semaine du développement durable sur la ville.

Au moment de cette semaine est systématiquement organisé un « éco-apéro » au sein des services de la ville. C'est un moment d'échange convivial avec une seule règle : dans la mesure du possible chaque participant doit apporter un plat confectionné par ses soins en favorisant produits bio, et (ou) équitables, et (ou) produits du terroir. (autour de 50 participants en moyenne).

En 2008, le groupe a également élaboré le manuel de l'éco-agent. Ce dernier sera intégré à la rentrée au guide des nouveaux arrivants qui est remis à chaque agent (400 agents sur l'ensemble Ville – CCAS – SIVM - Communauté de Communes).

Depuis 2007, tous les trimestres environ ont lieu des demi-journées d'accueil pour les nouveaux arrivants. On y explique le fonctionnement global des services et pendant 30 minutes, on présente ce qu'est le développement durable et la démarche de la ville en matière d'Agenda 21. Pour l'heure, 25 personnes ont suivi cette présentation.

Agir auprès des citoyens

Une démarche engagée cette année : le dispositif argent de poche. En s'associant à la Direction Départementale Jeunesse et Sport, ce dispositif permet à des adolescents et jeunes adultes (16-21 ans) d'effectuer des « chantiers citoyens » à l'occasion des congés scolaires. Ces chantiers de proximité participent à l'amélioration du cadre de vie et valorisent l'initiative des jeunes qui reçoivent en contrepartie une indemnité.

Depuis les vacances d'Avril 2008, cette action est menée en association avec le centre social Agitato. (Voir coupure de journal ci-jointe). En Avril 17 jeunes ont travaillé exclusivement sur des opérations de ramassage des déchets et nettoyage des espaces verts et milieux naturels. Cet été, ce dispositif touche 45 jeunes.

Pour les années à venir : la ville a une ambition plus grande en matière d'EEDD et notamment pour sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité, en lien avec la mise en place de la gestion différenciée sur la ville.

L'objectif est aussi de faire du centre de loisirs (qui accueille plus de 200 enfants par jour l'été) un lieu exemplaire afin qu'il devienne un centre de ressources et d'initiatives au développement durable.

Orléans

Les collectivités éco-responsables

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

En 2006, Orléans a consacré ses « mardis des services » au développement durable. Trois thématiques ont été abordées : la consommation des ressources, la prise en compte de la différence, le développement des échanges.

Rezé

Les collectivités éco-responsables

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

Elle anime chaque année un forum interne consacré au développement durable : « Les agents parlent aux agents ». Une série d'ateliers est proposée au cours de deux demi-journées. Sur les 800 agents de la ville, près de 300 participent à ce forum. En 2006, Orléans a consacré ses « mardis des services » au développement durable. Trois thématiques ont été abordées : la consommation des ressources, la prise en compte de la différence, le développement des échanges.

Valenciennes

Agir auprès des citoyens

Extrait de l'étude du Comité 21 "La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable"

L'anneau citoyen de Valenciennes

En France, « l'anneau citoyen de Valenciennes » est un vaste réseau de communications entre la ville et les habitants, et entre les habitants. Ce site-portal créé en 2000 propose des informations sur l'ensemble des projets menés par la ville, des reportages en images tournés avec les habitants. Il constitue le support interactif des consultations des citoyens sur les projets d'aménagement, avec une efficacité redoublée par rapport aux techniques surannées d'enquête publique ! Les habitants peuvent y gérer leurs démarches administratives et dialoguer sur le web TV avec les élus pendant les Conseils municipaux. Le site enregistre 40 000 connexions par mois. Il relaie aussi l'actualité et les appels à participation de l'Agenda 21 de Valenciennes. La télévision valenciennoise diffuse quant à elle un journal local généraliste et des émissions économiques, sociales, culturelles... L'une d'elles, Ozone est une émission sur l'environnement qui propose des reportages sur l'environnement à Valenciennes et dans ses alentours.

www.valenciennes.fr

Les collectivités partenaires

Extrait du guide « Agir ensemble pour des territoires durables – ou comment réussir son Agenda 21 ? », Comité 21, juin 2008

La ville a créé en 2005 son collège des Hautes Etudes du Développement Durable sur le modèle du CHEE&DD national. Cette structure apporte aux cadres dirigeants d'entreprises publiques et privées, d'institutions, d'élus et de responsables d'associations, les références et les éléments de connaissance les plus pertinents sur les dimensions politiques, juridiques, économiques et sociologiques de l'environnement et du développement durable.

VIII. Autres

Parc naturel régional Livradois-Forez

Le Parc naturel régional Livradois-Forez nous a fourni des bilans relatifs à 2 actions qu'il mène auprès des scolaires, qui ne sont pas restitués ici étant donné leurs volumes :

- Une action pour ton parc (livret téléchargeable http://www.parc-livradois-forez.org/documents/revue_presse/livret_2007_2008.pdf)
- Les enfants vous parlent des énergies : opération cinergie (dossier de presse téléchargeable http://www.parc-livradois-forez.org/documents/revue_presse/cinergie.pdf)

SIOM de la Vallée de Chevreuse

Extrait du guide des collectivités éco-responsable, les cahiers du réseau, AMF, septembre 2008

Le SIOM de la Vallée de Chevreuse (91 et 78) - 167 000 habitants - remet à tout nouvel agent un livret d'accueil intégrant les bonnes pratiques environnementales.

Le SIOM de la Vallée de Chevreuse (78 et 91) - 16 communes - a imprimé sur papier recyclé et diffusé à ses 170 000 habitants un guide intitulé "Petits gestes, grands effets" qui propose des astuces pour réduire la production de déchets au quotidien.